

05/12

121  
25410  
1985





## Ils appartiennent à l'histoire

1. Le musée du Caillou.
2. Braine-le-Château : le Pilori.
3. Elewijt : le Steen.

## Fédération Touristique de la Province de Brabant

A.S.B.L.  
 4, RUE SAINT-JEAN  
 BRUXELLES 1  
 TEL. 13 07 50  
 PRIX DU NUMERO : 30 F  
 COTISATION : 100 F  
 ETRANGER : 120 F  
 C.C.P. 3857.76

Bureaux ouverts de 8 h 30 à 17 h 30

### SOMMAIRE

- Le prix Edgard Spaclant p. 4
- Fascinante et irrésistible « libertas », par Philippe Van Bever p. 7
- Le timbalier Paul Vitzthumb, par C. Dervé du Bruncquez p. 11
- Les Archiducs, le Coudenberg et Rubens, par Geneviève C. Hemeleers p. 14
- Bertem et la légende du quatrième Fils Aymon..., par Jean Clette p. 16
- A Waterloo, des personnages de cire..., par H.-P. Henri-Jaspar p. 20
- Le mouvement touristique dans les musées, par Yves Boyen p. 23
- A Nivelles, une remarquable Ecole pilote, par Françoise Alain p. 32
- La vie quotidienne : Bruxelles, par Georges Winterbeek p. 36
- Haren, Bruxelles XIII, par E. Poumon ... .. p. 40
- Pourquoi nous arrêter à Bekkerzeel ? par G. Dobrowsky p. 46
- Les 7 Fontaines, par C. Dehair p. 52
- Le Journal d'une forêt, par Gilbert Ninanne p. 54
- Les travailleurs du fer fêtent saint Eloi, par Alex Volont p. 57

Revue affiliée à l'Association des Journaux Périodiques Belges et Etrangers. Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Ceux non insérés ne sont pas rendus.

### NOTRE COUVERTURE :

La Maison du Roi s'appelait à l'origine la Halle au pain.  
 (Elle remonte au XIII<sup>e</sup> siècle.)

*A l'aube de 1966 qui approche*

# LE BRABANT, TERRE D'EUROPE

*Philippe Van Bever vous parle...*



1965 qui s'achève aura vu se dérouler en Brabant un événement, parmi tant d'autres, qui augure des lendemains heureux, féconds pour notre province en 1966 et dans les années à venir.

Cet événement qui aura, peut-être, passé inaperçu pour beaucoup de nos lecteurs et des Brabançons en général, s'est produit précisément à la rentrée parlementaire de novembre, le jour même où M. Harmel, notre premier ministre, exposait longuement au Parlement la situation financière difficile de notre pays.

Venons-en au fait. Ce jour-là, le 9 novembre, à l'initiative du Brabant, des délégations du Département de la Seine, de la Province de Rome, du District de Cologne, de la Province de Noord-Holland, des cantons de Luxembourg-Ville et campagne, se sont réunies à Bruxelles, solennellement, en la salle des séances du Conseil provincial de Brabant et, de commun accord, ont décidé de créer l'Union des Régions capitales de la communauté européenne. M. de Néeff, gouverneur de notre province, occupait son siège et avait à sa droite, M. Hallstein, président de la C.E.R. Notre ministre des Affaires étrangères, M. Spaak, l'un des grands animateurs de l'Europe qui se cherche toujours, malheureusement empêché, avait tenu, dans une lettre adressée à notre Gouverneur, à souhaiter tout le succès possible à la jeune Union qui allait naître.

Qu'est-ce à dire ? Que ces six régions capitales des pays de la Communauté européenne, pensent pouvoir résoudre seules des problèmes politiques, économiques, pour lesquels les autorités gouvernementales de ces mêmes pays ne sont pas encore parvenues à élaborer des solutions valables ? Certes non. Tel n'est pas le but de la nouvelle Union. Mais, comme le souligne M. Suant, président du Conseil général de la Seine (et il était heureux que ce fût précisément lui qui le fit), « les dirigeants régionaux, à l'encontre des chefs d'Etat, gardent un contact permanent avec les populations et je suis persuadé, dit-il, que, quelles que puissent être les nuances de demain qui s'exprimeraient sur le plan des gouvernements, il n'en restera pas moins que l'Europe ne peut pas ne pas se faire. L'association qui vient de naître en est une expression vivante ».

Il ne pouvait pas en être autrement car tous les délégués présents, fussent-ils Seinois, Luxembourgeois, Hollandais, Brabançons, Romains ou Colonnais, tous disons-nous, parlè-



#### HOLLANDE

M. Kranenburg,  
commissaire de la Reine  
de la province de  
Noord-Holland.



#### LUXEMBOURG

M. Wolff,  
chef de la délégation  
du district.



#### ALLEMAGNE

M. Grobben,  
Regierunspräsident  
der Kreis Köln.



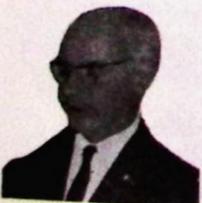
#### ITALIE

M. Ettore Ponti,  
président du  
Conseil provincial  
de Rome.



#### FRANCE

M. Georges Suant,  
président du  
Conseil général  
de la Seine.



#### BELGIQUE

M. Malherbe,  
élu président  
du Comité exécutif  
de l'Union.

rent le langage de la chaude fraternité humaine. Ce qui a frappé tous les délégués présents, ce fut la volonté nette et précise de chacun d'aboutir à des solutions concrètes et pratiques. D'une concision rare, d'une brièveté exemplaire apparurent les discours. Lors de la réunion de travail précédant la séance académique, un réel esprit constructif animait tous les représentants officiels. Et, à cet égard, il nous semble opportun de souligner ce réconfortant phénomène : pareille réunion d'hommes compréhensifs et de bonne volonté est due au Brabant. Le fait n'est-il pas réjouissant et ne devrait-il pas constituer un exemple pour tous ! Cependant, il n'y a là rien d'extraordinaire tant il est vrai que le Brabant a toujours, et très tôt, senti cette vocation européenne.

A la séance solennelle, soulignons aussi l'intervention de M. Hallstein, qui exprima sa joie devant la solidarité des régions capitales de l'Europe. « **Votre initiative, dit-il, correspond à cette nécessité de vivre en communauté qui impose de nouvelles tâches à l'homme. Il ne suffit pas de créer des unions cependant, il faut lutter pour arriver à une communauté profondément ancrée. Et ceci ne veut pas dire que cela nous conduira vers une adaptation automatique et schématisée correspondant à une cellule de base type : non ! Notre volonté est de conserver à l'Europe la multiplicité de ses caractères, la richesse multiple de ses organismes, tout ce qui vient de son histoire si diversifiée : mais ses forces doivent être maintenues dans une harmonie qui évitera la destruction des siècles.** »

Il apparaît inéluctable que la nouvelle Union sera appelée dans un délai très bref à appuyer les efforts de l'Union des capitales de la Communauté européenne, fondée à l'initiative de M. Cooremans, bourgmestre de Bruxelles, le 27 avril 1961. Il est, aussi, certain que, du travail fécond de ces deux organismes travaillant parallèlement à des niveaux différents, sortiront des solutions touchant aux grands problèmes posés aux capitales et aux régions capitales.

Quels sont ces problèmes ?

Celui de l'eau, par exemple (distribution, approvisionnement, réserves naturelles, épuration, utilisation, etc.).

Celui de l'enlèvement des immondices, de leur traitement.

Celui de l'enseignement technique, de son organisation, de son financement.

Pour ne citer que les trois premiers points qui vont être étudiés par des commissions spécialisées.

Tous ces problèmes, Brabançonnnes, Brabançons, vous intéressent, doivent vous intéresser, vous préoccuper. En 1966, le Brabant s'engagera dans des voies nouvelles et pour ce faire, notamment, notre revue qui, jusqu'ici, vous tenait au courant des questions touchant de près ou de loin à la vie culturelle et touristique de notre province, vous entretiendra également et dorénavant de questions économiques, d'enseignement ou d'autres problèmes auxquels aucun de nous ne peut rester indifférent. Nous allons donc œuvrer en conséquence pour vous présenter une revue plus étoffée encore, largement améliorée par un graphisme des plus modernes et une technique supérieure.

Loin de nous l'idée de vouloir supprimer une quelconque des rubriques qui vous tient à cœur. Mais il convient, avant tout, d'élargir notre horizon, qui est surtout le vôtre. Et afin de parfaire encore et toujours l'instrument que nous avons forgé ensemble, nous vous parlerons du nouveau complexe

administratif provincial, des problèmes du logement, du gigantesque réseau routier que vous empruntez quotidiennement, de l'enseignement technique, des prêts matrimoniaux que vous ignorez, des écoles agrandies ou supprimées et des raisons pour lesquelles ces décisions ont été prises. Bref, nous voulons que notre revue « Brabant » soit un lien vivant entre les autorités politiques et administratives qui veulent, avec patience mais aussi avec enthousiasme, assurer une gestion de la province et ses habitants, qui se doit d'être avisée et clairvoyante.

Elle donnera ainsi une preuve de sa vitalité et de sa foi en son avenir.

« **Mettez toujours de l'avenir dans tout ce que vous faites, a dit Victor Hugo qui, prudent, ajouta cependant ces mots : seulement mesurez la dose.** »

C'est ici, amis lecteurs, en nous prodiguant vos judicieux conseils, vos avis autorisés et vos critiques fondées, que votre aide nous sera précieuse et nous en éprouvons l'indispensable besoin, au moment où la revue « Brabant » veut « faire peau neuve », pour répondre aux aspirations de notre époque.

Tout en mesurant la dose, nous espérons ne point vous décevoir si nous changeons le format de « Brabant », et sa périodicité, et son nombre de pages.

Vous apprécierez, à sa juste mesure, l'effort constructif qui nous anime pour éditer une revue telle que la nôtre, publication qui réclame un effort financier de plus en plus lourd.

Et puisque le moment des vœux est venu, accueillez les nôtres avec la joie et l'empressement que nous éprouverions à accepter les vôtres.

Que chacun d'entre vous, Brabançonnnes, Brabançons, se sente heureux de vivre dans un Brabant toujours uni autour d'une capitale dont le cœur battra enfin à l'heure de l'Europe unie.



#### M. HALLSTEIN,

président de la C.C.E.E.,  
a exprimé sa joie devant  
la solidarité des régions  
capitales de l'Europe.

## Exposition de gravures du XVI<sup>e</sup> siècle à l'Academia Belgica à Rome

Le samedi, 20 novembre dernier, s'est ouverte à Rome, à l'Academia Belgica, en présence de l'ambassatrice, la Comtesse d'Aspremont Lynden, de nombreuses personnalités du monde diplomatique, académique et intellectuel, ainsi que du Directeur de l'Academia et de Mme Ch. Verlinden, une exposition ayant pour sujet « L'Italie et les Pays-Bas méridionaux dans la gravure au XVI<sup>e</sup> siècle ». Une petite cinquantaine de pièces intéressantes de l'histoire de l'art : des sites italiens gravés par des artistes du Nord; des interprétations gravées de tableaux de peintres italiens par des graveurs belges, des œuvres de ceux-ci éditées en Italie.

De plus, des œuvres du graveur italien Giorgio Ghisi d'après des artistes belges ou italiens, mais éditées à Anvers par Jérôme Cook qui avait établi son importante maison d'édition d'estampes dans

cette ville, à l'instar des grands éditeurs romains qu'il avait connus lors de son séjour en Italie. Il contribua d'ailleurs beaucoup à répandre l'art italien dans le Nord, car fort nombreuses aussi sont les gravures d'après des artistes italiens qui sortirent de sa boutique « Aux quatre vents ».

A ces œuvres s'ajoutent encore des portraits de Charles Quint et de Philippe II, gravés par des Italiens, et des portraits de célébrités italiennes faits dans les Pays-Bas méridionaux.

Cette exposition prouve donc que, tout comme dans le domaine des autres arts plastiques, dans celui de la gravure, d'étroits contacts existaient entre l'Italie et les Pays-Bas du XVI<sup>e</sup> siècle.

Les œuvres exposées proviennent toutes du Cabinet des Estampes de la Bibliothèque royale de Belgique et furent présentées par Mme Lydia De Pauw-De Veen, fonctionnaire à cette institution.

# LE PRIX EDGARD SPAELANT

a été décerné pour la première fois

DÉSIRÉ DENUIT

est le lauréat du prix d'expression française

JAN VAN BELLINGHEN et HENRI VAN DE VEN

se partagent celui d'expression néerlandaise

CRÉE naguère par la Province de Brabant pour honorer la mémoire de l'ancien Président de sa Commission de Folklore, le Prix Edgard Spaelant est destiné à récompenser les auteurs de travaux inédits et originaux constituant d'utiles contributions à la connaissance de l'une ou l'autre localité du Brabant.

Décerné en cette année 1965 pour la première fois, le Prix Edgard Spaelant d'expression française a distingué Désiré Denuit pour son essai sur *Un village parmi d'autres, Couture-Saint-Germain*.

Comment ne pas se réjouir de ce succès dont le bénéficiaire est l'un des connaisseurs les plus avertis de notre Roman Pays de Brabant ? Désiré Denuit a d'ailleurs vu le jour au

Désiré Denuit.



cœur même de cette région verte, le 16 avril 1905, à Lasne-Chapelle-Saint-Lambert.

Désiré Denuit est l'un de nos meilleurs écrivains. Ce professeur agrégé de l'enseignement moyen a fait carrière, on ne l'ignore pas, dans le journalisme. Il a fait ses débuts en 1926, a inauguré sa collaboration au *Soir* en 1932 et est actuellement Rédacteur en Chef adjoint de cet important quotidien après en avoir été, notamment, le Secrétaire général et le Chef des Services d'Informations. Ajoutons que, journaliste, il s'est adjugé, en 1939, le Prix Rotiers.

Profession engendrant généralement plus de servitudes que d'honneurs, le journalisme ne permet pas toujours à l'homme de lettres de faire preuve d'une activité soutenue. En dépit de ses absorbantes fonctions rédactionnelles, Désiré Denuit est parvenu à édifier une œuvre littéraire ne comportant pas moins, à ce jour, d'une douzaine de titres.

Les ouvrages du lauréat du Prix Edgard Spaelant 1965 procèdent de ce genre aux frontières indécises qu'est l'essai. Publié en 1930, réédité en 1936, son premier ouvrage était consacré au conteur et romancier hesbignon Hubert Krains. Devaient suivre, en 1931, une étude, rééditée en 1937, sur Jean Tousseul; en 1932, une relation de voyage *Au beau pays de Portugal*; en 1933, un essai sur Georges Duhamel; en 1934, un livre sur John Cockerill et un autre, ayant été l'objet — en 1953 — d'une luxueuse réédition, sur *Albert, Roi des Belges*; en 1936, un *Roger Avermaete* et un *Voyage dans l'Angola*; en 1939, un reportage écrit sur *La Route des Caravelles*; en 1945, une monographie — publiée également en néerlandais — sur *Le Congo, Champion de la Belgique en Guerre* ainsi qu'un volume, développant un sujet traité, sur *Jean Tousseul, l'Homme et l'Œuvre*; en 1947, une évocation, aussi vivante que remarquablement documentée, de *Jacqueline de Bavière, Princesse infortunée*; et

enfin, en 1948, un panorama du *Congo d'Aujourd'hui*.

Nos préférences vont aux ouvrages que Désiré Denuit a consacré à ce bel écrivain, injustement oublié, que fut Jean Tousseul; à cette princesse courageuse, mais dont le prestige a été systématiquement battu en brèche par des adversaires dépourvus de scrupules, que fut Jacqueline de Bavière; et à la noble figure du Roi-Chevalier.

Ayant bien connu le romancier mosan du *Village gris*, Désiré Denuit a parlé de lui avec un enthousiasme lucide, avec une affection dépourvue d'inutiles complaisances. Les pages où il évoque la fin du probe et talentueux écrivain (qui a été surnommé « le géant de Machelen », parce qu'il a longtemps habité et œuvré là, dans une petite maison faisant face au château de Beaulieu et sur la façade de laquelle une plaque a été apposée il y a de nombreuses années déjà) sont, dans leur sobriété même, un chef-d'œuvre d'émotion contenue et d'intense pathétique.

Très utile à qui veut pénétrer plus avant dans l'histoire du pays et de notre province brabançonne, l'essai sur *Jacqueline de Bavière, Princesse infortunée* fait revivre l'époque exaltante et brutale de la féodalité déclinante et de l'avènement de la puissance communale. En fait, Jacqueline eut le malheur d'être un obstacle sur le chemin triomphant de Philippe-le-Bon. Comtesse de Hainaut et de Hollande elle épousa, le jeudi 10 mars 1418, le duc de Brabant Jean IV. Mais « *Ils accomplissaient leur Joyeuse Entrée en Brabant lorsque leur parvint officiellement la bulle du Pape révoquant les dispenses du mariage* »... Ne résumons pas l'ouvrage qui se lit comme un roman et qui unit à l'autorité de l'historien l'élégance de plume du bel écrivain.

Le récit du règne d'*Albert, Roi des Belges* n'est pas moins attachant et, puisant à des sources jusqu'alors inemployées, l'auteur est parvenu à éclairer un certain nombre de points, demeurés quelque peu obscurs, de la politique belge d'avant et d'après la première guerre mondiale. Le Roi Albert eut à faire face à de très sérieuses difficultés et fut appelé à résoudre des problèmes d'une importance vitale pour les destinées du pays. Sait-on que, sous son règne déjà, les abandons de souveraineté étaient à l'ordre du jour et, même, le renoncement à notre colonie africaine ? C'est avec vigueur que Désiré Denuit a brossé, du troisième de nos rois, un portrait tout à la fois extrêmement fidèle, original et révélateur. Il ne pouvait manquer, par ailleurs, d'esquisser le portrait de la Reine Elisabeth qui, naguère, a bien voulu nous recevoir en son château du Stuyvenberg. Nous gar-

dons, de cette visite dépourvue de tout protocole, un souvenir émouvant.

Désiré Denuit, ainsi que nous l'avons dit, aime profondément son Brabant wallon. Il a souvent parlé de celui-ci aux pages du *Soir*. Il lui a consacré des articles qui ont été publiés ici et là, notamment aux pages de la revue du Touring Club de Belgique. Et, il y a de cela maintes années déjà, le 23 janvier 1953, il est venu entretenir le public de la Fédération touristique du Brabant de la beauté de cette vallée de la Lasne où, comme le disait Eugène Van Bemmel, « *Les villages y ont une sorte de grâce et de coquetterie* ». Il y a peu de jours, sous un soleil automnal d'une luminosité surprenante, nous avons revu l'herbeuse vallée et ses collines feuillues, son abbaye d'Aywières où se perpétue le souvenir de Lutgarde, ses calmes villages troublés, voici un siècle et demi, par la plus formidable des mêlées guerrières.

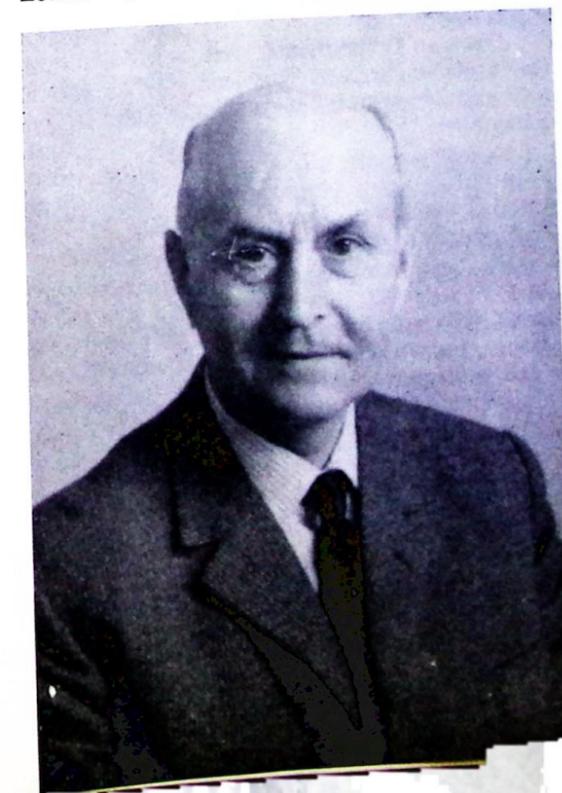
C'est à cette région-là, à l'un de ses plus délicieux villages, que Désiré Denuit a consacré le travail qui vient d'être distingué par le jury du Prix Edgard Spaelant.

Joseph DELMELLE.

JAN VAN BELLINGHEN

Le poète

JAN VAN BELLINGHEN, né à Lembeek (Brabant) en 1909, instituteur en 1929, habite la ville de Hal et donne cours au collège St-Jean-Berchmans à Bruxelles. Il fit ses débuts comme poète en 1934 en publiant « *Roep* ». Ses autres recueils de poèmes s'intitulent « *Uw Uur* » (1935), « *Het Lied uwer Leden* » (1937), « *Tussen U en Mij* » (1938),



et « Sonaten » (1948). Ces deux derniers recueils furent publiés sous les pseudonymes de J. Kantic et J. l'Hellebroeck.

D'autres poèmes parurent dans les publications Hoger Leven, Vormen, Nieuw Vlaanderen, dans l'anthologie De Jonge Vlaamsche Lyriek et dans Oogst.

Le recueil « Uw Uur » est illustré de beaux linos de Jef Cobruyt, de Lembeek.

Marnix Gysen nomme le poète « une nature très sensible », et Pieter Buckinx loue les vers, qui sont finement ciselés.

« Het Lied uwer Leden » reçut un très bon accueil. Raymond Brulez appréciait la franchise du poète envers la femme et le paysage. C'est une versification simple, qui tient de la prière et du psaume.

Jan Van Bellinghen publiait en 1948 son dernier recueil de poèmes « Sonaten », composé de onze sonnets, inspirés de Grieg, Schubert et Beethoven.

#### L'historien

Ces dernières années Jan Van Bellinghen a mis son intuition et son imagination au service de l'histoire.

Jan Van Bellinghen publiait une étude consacrée à Thomas van Bellinghen (1187-1263), qui fut un écrivain de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Thomas fut très lié avec la jeune génération de son temps : Guillaume d'Affligem, Jacques van Maerlant et Guillaume de Moerbeke.

En dehors de la partie généalogique, cette étude contient une ample moisson de données historiques, concernant Thomas van Bellinghen et son temps.

Jan Van Bellinghen écrivit pour notre revue flamande « Brabant Toerisme » douze articles très fouillés concernant quelques familles brabantçonnnes.

Dans la revue « Brabantse Folklore » l'auteur publie deux études : « De moord op bischop Albert van Leuven in 1192 » et « Het Huis Ruffo di Calabria gezegd Magna Domus ».

En dehors de l'œuvre primée par la province du Brabant « Waarheid en verdichtsel rond Jan Breidel », nous voulons encore citer l'étude en préparation « Tuitbergen op Lennik - De beschermheren van Tuits en van Nijvel » et une deuxième qui traite des « Van Eyck ».

#### HENRI VAN DE VEN

**H**ENRI VAN DE VEN a obtenu, en partage avec Jan Van Bellinghen, le prix néerlandais Edgard Spaelant, pour son ouvrage « Kapelle-op-den-Bos, Geschiedenis en Folklore ».

Henri Van de Ven est né à Kapelle-op-den-Bos le 13 mars 1913. Depuis 1932, il est instituteur à l'école communale pour garçons dans cette localité et donnait, jusqu'il y a peu de temps, des cours du soir à Vilvorde, Wolvenstem et Londerzeel. Depuis 10 ans, il est professeur spécial de dessin au collège Ste-Thérèse à Kapelle-op-den-Bos.

Maitre Van de Ven aime dessiner et peindre, surtout des natures mortes et des fleurs, au pastel.

Depuis de nombreuses années, il rassemble une documentation historique de Kapelle. Il possède des centaines de photos du vieux Kapelle, et beaucoup de documents historiques et folkloriques. Ceux-ci furent montrés lors d'une exposition remarquable au collège Ste-Thérèse.

Maitre Van de Ven a été durant de longues années collaborateur sportif de plusieurs journaux, et est co-fondateur d'une feuille locale pour soldats « De Schakel ». Il publie depuis plusieurs années sa « Chronique de Kapelle », d'abord dans « Prima vera », et maintenant dans « Deo Dato », la publication du collège Sainte-Thérèse à Kapelle-op-den-Bos.

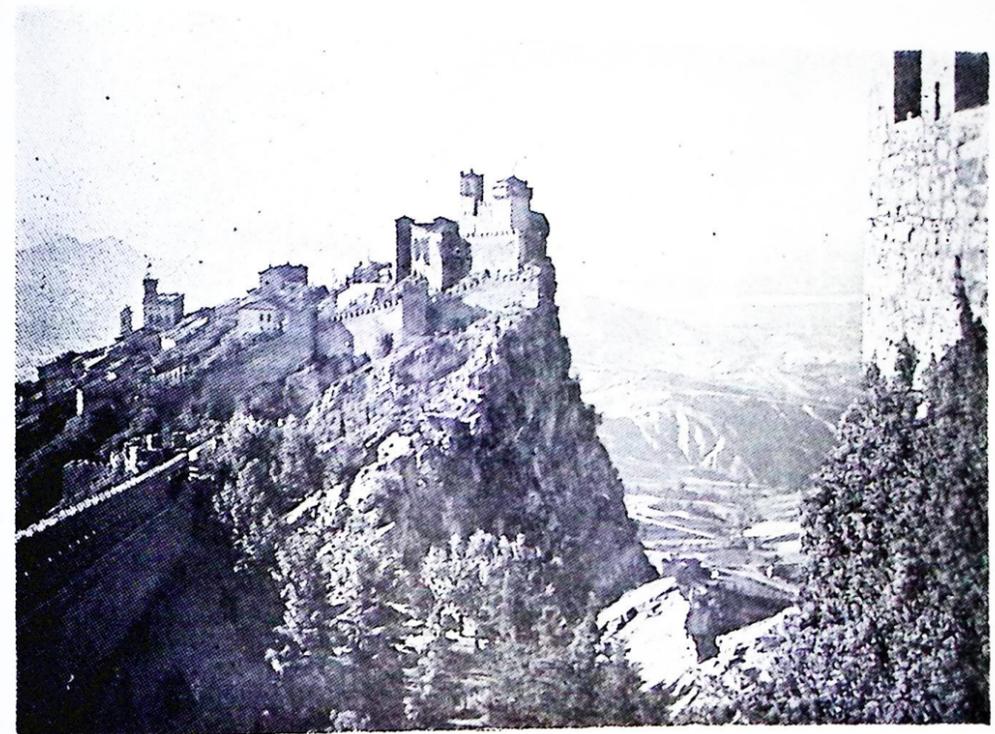
Maitre Van de Ven a été secrétaire de plusieurs sociétés, aussi bien culturelles que sportives. Il est toujours secrétaire, et ceci depuis 1945, du club de football F.C. Eendracht.

Henri Van de Ven prépare une biographie de Dom Verhaegen, un compositeur connu, qui mourut à l'abbaye d'Affligem le 12 octobre 1965.

Antoine DEMOL.



## Fascinante et irrésistible "libertas"



Saint-Marin dresse son altière silhouette, à 700 mètres d'altitude, sur le mont Titan.

*Saint-Marin... San Marino... plus qu'un écho, bien plus qu'une vibration fugace, c'est la matérialisation de tout un monde de rêve et d'idéal qu'évoque le simple nom, combien chantant, de la plus petite et de la plus ancienne république du monde.*

**I**L y a deux ans à peine, Maître Emmanuel Noël, Consul Général de Saint-Marin à Bruxelles, nous en fit la révélation, au sein d'une exposition organisée en collaboration avec l'Office des Métiers d'Art du Brabant.

*Un écrin qui s'entrouvre et, déjà, livre aux regards encore incrédules, les mille feux dont respandit un joyau : celui de la « LIBERTAS », chèrement défendue depuis plus de seize siècles, inestimable parure de SAN MARINO.*

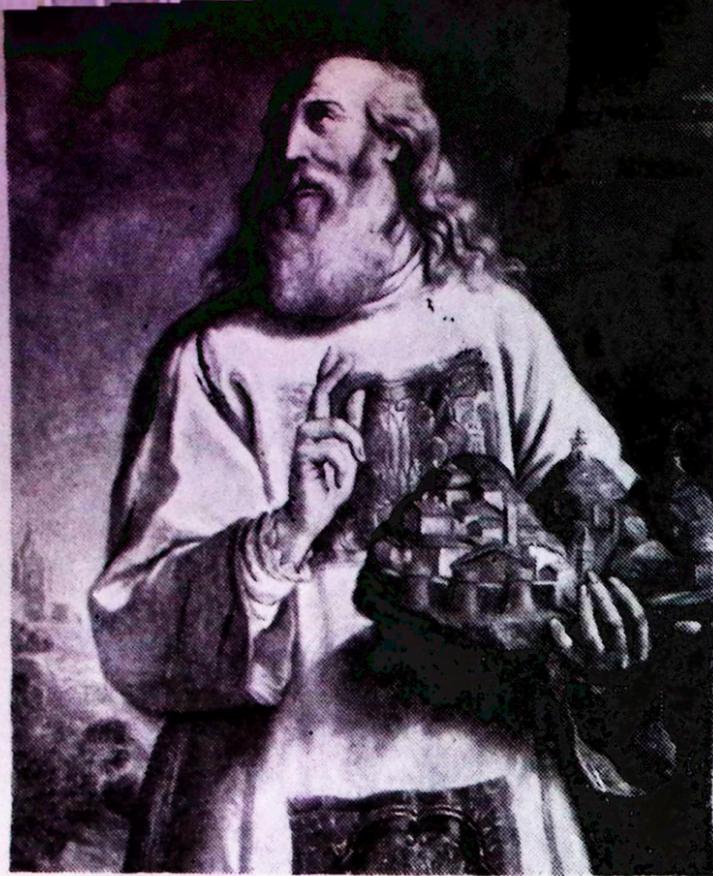
Hier, fascinés par un ensemble où se refléchissaient tant de composantes de cette précieuse « libertas ».

Aujourd'hui, plus qu'éblouis, conscients et désireux de rendre notre découverte réelle, de la pousser plus avant, le plus près possible de la

consistance d'un tel privilège : l'âme d'un Etat irrésistiblement attrayant.

Et nous nous sommes tournés tout naturellement vers le très dynamique et très accueillant Emmanuel Noël, qui a bien voulu nous recevoir chez lui. Avenue Brugmann, son cabinet d'avocat est très « typique » : une imposante bibliothèque aux ouvrages variés, des piles impressionnantes de dossiers et un téléphone qui n'arrête pas de sonner... Aussi avons-nous tout le temps de nous familiariser avec le décor et ce qui nous frappe d'emblée ce sont par-ci par-là des photos de splendides paysages aux couleurs vives, de personnages aux costumes charmants qui mettent une note de fantaisie bien agréable dans ce bureau par ailleurs très traditionnel.

Présence de Saint-Marin... mais voici que l'avocat cède à présent la parole au Consul Gé-



*La plus petite  
république du monde  
a été fondée  
par le tailleur  
de pierre dalmate  
MARINO  
devenu ermite*

néral, en réponse à une première interrogation sur les origines de la République de Saint-Marin :

« La République de San Marino est la plus petite république du monde, avec ses 60 km<sup>2</sup> et ses 17.000 habitants, mais aussi la plus ancienne : sa fondation remonte au IV<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ. Son origine est chrétienne : chrétien était en effet le tailleur de pierre dalmate Marino, venu de l'île d'Arbe à Rimini, dévastée par les Liburnes, pour y travailler aux fortifications de ce port en compagnie de son camarade Léon. Les persécutions ordonnées par l'empereur Dioclétien contre les chrétiens battaient son plein, et Marino, attiré par le Monte Titano qu'il apercevait de Rimini, se réfugia sur sa cime pour y pratiquer sa religion en liberté et y travailler sans contrainte.

D'autres chrétiens le rejoignirent, attirés à leur tour par la légende qui, déjà, entourait le tailleur de pierre dalmate parmi les victimes de la persécution; et c'est ainsi que se forma la première communauté. Marino, dont la réputation de sainteté croissait de jour en jour, reçut en don perpétuel le Monte Titano qui appartenait jusqu'alors à Felicissima, une matrone de Rimini. A sa mort, il légua à son tour la montagne à ses frères avec la consigne suivante : « Relinquo vos liberos ab utroque homine » (Je vous laisse libres de l'un et de l'autre homme), c'est-à-dire indépendants aussi bien du pouvoir de l'Eglise que de celui des princes de la terre. »

— Pourriez-vous me dire, M. le Consul Général, à partir de quelle époque on peut appliquer véritablement la notion d'Etat à Saint-Marin et quelles sont les principales caractéristiques de cet Etat.

— Certainement. La République de San Marino EST un Etat, libre et souverain depuis plus de seize siècles, et c'est précisément ce qui constitue le « miracle de Saint-Marin ». Le premier document d'une indiscutable valeur historique qui prouve dès 885 l'existence de la communauté libre de Saint-Marin est le « Placito Feretrano ». Mais ce n'est que vers l'an mille que commence l'évolution politique et administrative de Saint-Marin, qui finit par se donner une constitution démocratique et républicaine encore en vigueur aujourd'hui, où elle constitue un document d'une haute valeur historique et civique.

L'esprit de liberté malgré l'obscurantisme général des temps, la nécessité d'une organisation civique, l'accroissement de la population, voilà les éléments qui sont à la base d'organismes inspirés, à l'intérieur par les principes de la souveraineté populaire et à l'extérieur par la défense de la liberté.

La vie publique de Saint-Marin est, à l'heure actuelle, réglée par les statuts du XVII<sup>e</sup> siècle, qui tirent leur origine de ceux du XIII<sup>e</sup> siècle, et qui ont été intégralement conservés sauf quelques modifications et quelques adjonctions nécessitées par le temps.

En fait et en droit, Saint-Marin est une république indépendante et souveraine : territoire, population, moyens d'existence pour satisfaire ses nécessités, organisation politique, administrative et judiciaire, rien ne lui manque de ce qui sont les éléments constitutifs d'un Etat.

— Entre quelles mains repose le gouvernement de cette attachante République de Saint-Marin ?

— En vertu de la constitution de la République de Saint-Marin, l'organisation politique et administrative est constituée par cinq principaux organismes :

*Les Capitaines Régents* qui sont aujourd'hui les représentants suprêmes de l'Etat et en qui s'identifie le pouvoir exécutif. Ils sont deux, nommés chaque année vers la mi-mars et la mi-septembre, ils entrent solennellement en charge le 1<sup>er</sup> avril et le 1<sup>er</sup> octobre. La loi dite du « divieto » établit que les personnes qui ont été investies de la Régence ne peuvent être réélus que trois ans après la dernière élection.

Vous remarquez ici, poursuit Maître Noël, l'extrême sagesse de cette magistrature double qui est en fait une survivance des deux consuls de l'époque romaine. Ils sont deux pour empêcher le pouvoir personnel. Autre chose, quand les Capitaines Régents sont nommés, il leur est défendu de refuser cette charge sous peine de bannissement. Et ce parce qu'ils sont désignés pour une charge et non pas seulement pour un honneur; ils manqueraient de sens civique s'ils déclinaient leurs services. En outre, les Capitaines Régents sont personnellement responsables de leur activité dont ils doivent répondre, au terme de leur mandat, par devant un syndicat auquel n'importe quel citoyen peut présenter des réclamations.

*L'Arengo*, autrefois assemblée générale des chefs de famille, détenait le pouvoir délibératif suprême; aujourd'hui, elle a un caractère surtout symbolique et est représentée par le corps électoral formé de tous les citoyens ayant 21 ans révolus. Sa convocation a lieu deux fois par an.

*Le Grand Consul Général* qui représente le pouvoir législatif. Il est formé de 60 membres et présidé par les Capitaines Régents élus en son sein. Le Conseil est entièrement renouvelé tous les quatre ans.

*Le Congrès d'Etat*, formé de 10 membres choisis au sein du Grand Conseil Général et qui président chacun un des dix départements de l'administration publique. Il est investi des pouvoirs directif et exécutif du Gouvernement et il est présidé par les Capitaines Régents, de même que le Conseil des Douze et toutes les commissions gouvernementales.

*Le Conseil des Douze* est un organisme qui a des fonctions civiles, pénales et administratives.

— Comment expliquez-vous, M. le Consul Général, ce que vous appelez à l'instant « le miracle de Saint-Marin » ?

— Si le maintien de la liberté a toujours représenté l'idéal le plus élevé pour ce petit territoire qui s'est érigé en Etat libre, dures et parfois tragiques ont été les luttes qu'il dut soutenir pour préserver les privilèges idéaux dont s'inspirent ses institutions et qu'il ne put défendre qu'avec les seules armes du droit et de la raison.

Le miracle de Saint-Marin est d'avoir pu conserver son indépendance, sa liberté, pendant tant d'années, bien sûr, mais surtout à travers tant de conflits qui ont ébranlé l'Italie et se sont bien souvent déroulés jusqu'aux portes mêmes de Saint-Marin. Nous pensons notamment aux campagnes de Napoléon, à l'unification de l'Italie et enfin aux deux dernières guerres mondiales; celle de 1940-45 s'est déroulée autour du territoire de Saint-Marin.

Si Saint-Marin est restée toujours fidèle à sa « libertas », si elle a été capable de la conserver à travers les siècles, elle le doit sûrement à la sagesse légendaire de son peuple. Ainsi, plus d'une fois, s'est manifestée l'habileté des gouvernants de Saint-Marin. Un exemple ici : en 1797, Napoléon Bonaparte au cours de sa marche de conquête à travers l'Italie, arrêta respectueusement ses troupes aux frontières de la République à laquelle il envoya en députation le savant Monge, pour lui exprimer ses sentiments d'admiration à l'égard de ses institutions démocratiques et républicaines.

En même temps il fit plusieurs offres aux gouvernants de Saint-Marin, parmi lesquelles celle d'agrandir leur territoire, offre que ces hommes prudents eurent le bon sens de décliner. « Seulement en pauvreté et en petitesse, affirmerent-ils, Saint-Marin pourra espérer de se conserver libre et souverain ».

Ainsi depuis plus de seize siècles, la République de Saint-Marin est absolument indépendante et vit dans des conditions d'égalité absolue par rapport aux autres Etats. Au cours des âges, ces prérogatives de souveraineté ont été sanctionnées par des organismes internationaux et par des traités, traité de Westphalie, Congrès de Vienne et, tout récemment, Organisation des Nations Unies.

Saint-Marin jouit d'une autonomie totale sur les plans législatif, administratif et judiciaire, autonomie qui s'exprime, à l'intérieur par l'affirmation des principes démocratiques et parlementaires ayant pour bases les droits sacrés et inviolables de l'individu dans le cadre de la société moderne, et, à l'extérieur, dans les rap-



« Bienvenue dans l'antique terre de la liberté ».

ports d'amitié et de fraternité que Saint-Marin maintient avec tous les peuples de la « *Comunitas gentium* » à travers des conventions, des traités, des échanges de représentations avec bon nombre de nations grandes ou petites, telles que la Belgique, le Danemark, les Etats-Unis d'Amérique, la France, la Grande-Bretagne, la Hollande, l'Italie, la Suède, la Suisse, l'Union Soviétique, le Vatican et d'autres encore.

La liberté et l'indépendance de Saint-Marin, les traditions civiques de son peuple, le caractère démocratique de ses institutions ont été à plusieurs reprises reconnues par des hommes éminents du monde entier, tels que Frédéric d'Urbino, Napoléon, Garibaldi, Lincoln, Carducci, Roosevelt.

— Saint-Marin, vu à travers l'objectif d'un œil de touriste ?

— « Bienvenue dans l'antique terre de la liberté »... tel est le message qui accueille chaque été deux millions de touristes aux portes de Saint-Marin.

La ville est très caractéristique : ce qui frappe tout d'abord, c'est le décor que forment les bastions, les tours, les vieux remparts qui l'entourent et l'atmosphère de simplicité et de poésie qui baigne ses maisons et ses rues typiques en pierre grise.

Située à 750 m d'altitude, sur la crête du mont Titano, Saint-Marin est construit au sommet d'un rocher divisé en trois pics, surmonté chacun d'un château fort, accessible au public.

De ces hauteurs se découvre un des plus beaux panoramas d'Europe pour son ampleur et sa variété : au sud-ouest se détachent sur l'horizon les crêtes de la chaîne des Apennins dominées par les sommets du Fumaiolo (1.408 m) et du Falterona (1.654 m) où prennent leur

source le Tibre et l'Arno; au nord, la campagne verdoyante descend doucement vers la plaine de Romagne et vers l'Adriatique et les villes balnéaires de Rimini, Riccione, Cattolica, Cesenatico et Cervia; au loin, on peut apercevoir la côte yougoslave située à plus de 250 km de distance. Au sud-est les derniers contreforts de l'Apennin des Marches au milieu desquels surgissent tout au loin, en même temps que le promontoire de la ville d'Ancône et du mont Conéro, les cimes du Gran Sasso d'Italia au cœur de la région des Abruzzes.

Au nord, la longue ligne blanche du Pô, les cols Euganéens et la lagune de Venise qui se confond avec l'horizon lointain.

La position géographique particulière de la république de Saint-Marin située au cœur de la péninsule permet d'atteindre sans difficulté les principales villes d'Italie, notamment Bologne dont l'Université est fréquentée par les Saint-Marinois.

L'artisanat est aussi intimement lié à la vie de Saint-Marin, célèbre pour ses céramiques que l'on exporte dans le monde entier, connue pour ses monnaies d'or et d'argent très appréciée par les collectionneurs. Un mot enfin des timbres-poste particulièrement recherchés par les philatélistes pour leur beauté et le fini de leur exécution.

Et n'oublions pas la savoureuse cuisine saint-marinoise, les vins renommés tels le Moscato, le Sangiovese et, en guise de dessert, une délicieuse « torta » ou gâteau de Saint-Marin.

L'afflux incessant des touristes constitue un encouragement au développement d'une organisation destinée à offrir aux visiteurs un confort toujours plus grand. De nouveaux hôtels de toutes les catégories ont été créés ainsi que de nombreux restaurants caractérisés par le goût très sûr de leur installation, des magasins dans lesquels le touriste trouve tout ce qu'il peut désirer, des dancings, des night-clubs ouverts presque toute l'année, des théâtres et des cinémas.

Ajoutons à cela plusieurs courts de tennis, des pistes de patinage à roulette, des terrains de tir.

L'organisation touristique de la République comprend également le Kursaal, le nouveau funiculaire Borgo-Maggiore-San Marino, le camping de la Murata. Tous les ans enfin ont lieu des manifestations importantes ayant trait aux différents secteurs de la culture, de la mode, de l'art, du sport et du folklore, qui rendent infiniment tentant un voyage dans cette...

Fascinante et irrésistible « libertas »...

Philippe VAN BEVER,  
Président de la Fédération  
touristique du Brabant.

# Le Timbalier Paul Vitzthumb

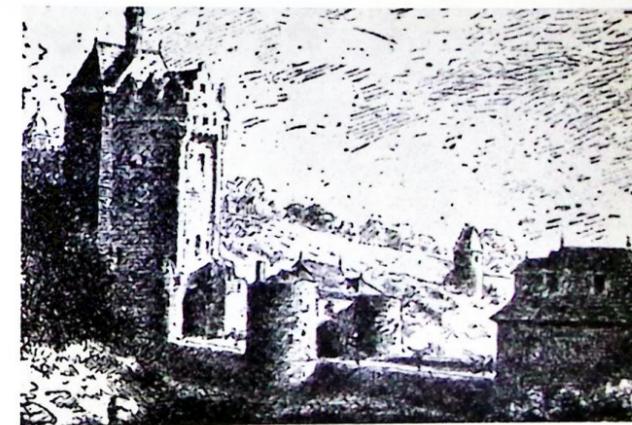
dessinateur-reporter en Brabant (1751-1838)

**D**E prime abord, ce nom à l'orthographe étrange, peut faire poser la question, toute naturelle d'ailleurs : « D'où nous est venu cet artiste qui consacra son talent à tracer le visage de la future capitale belge qu'il aima profondément ? »

lutionnaires qui déferlaient de France, Paul se dressa contre les émigrés réfugiés chez nous. En juin 1791, il rassembla quelques dizaines de jeunes gens pour les mener à l'assaut de la guinguette « Au Jardin de Plaisance » à Koekelberg où se réunissaient les royalistes. Il fut arrêté et con-



Ignace Vitzthumb,  
par A. Cardon.  
(Cabinet des Estampes)



La Porte de Namur (vers 1773) par Paul Vitzthumb.

L'ancienne auberge « De Kwak » sur la Woluwe avec la chapelle de Marie la Misérable (à droite).  
Par Paul Vitzthumb (22.6.1831).



Il était le fils d'Ignace Vitzthumb, autrichien d'origine, devenu excellent bruxellois. Contemporain de Mozart, il taquinait la lyre et fut chef d'orchestre du Théâtre de la Monnaie à l'époque. Le graveur Carton, de la rue du Persil, fit de lui un portrait que nous extrayons du Cabinet des Estampes de Bruxelles.

Paul naquit à Bruxelles en mars 1751, dans le quartier du Coudenberg <sup>(1)</sup>

Lors de la Révolution brabançonne de 1789, quoique autrichiens d'origine, Ignace et Paul prirent le parti des « Patriotes Belges » ce qui leur créa pas mal d'ennuis lors du retour des Autrichiens. Sensiblement influencé par les idées révo-



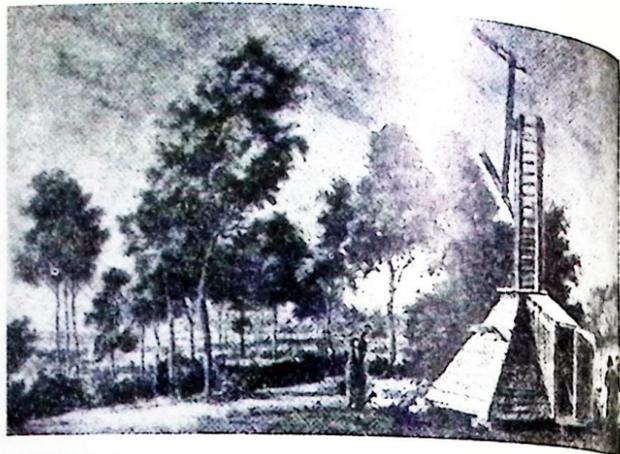
Le Cornet — Le Crabbegat — L'entrée du domaine de Wolvendael et le ruisseau d'Uccle.  
Dessin de Paul Vitzthumb, 1827 — Cabinet des Estampes.

damné à sept mois de prison dont il s'acquitta à la Porte de Hal.

Moins doué que son père, il choisit néanmoins la carrière musicale pour rester... timbalier. Il débuta comme tel dans un régiment austro-belge. Vers 1790, il entra dans la « fosse aux musiciens » du « Grand Théâtre » sur la Monnaie (2).

Comme cette fonction lui laissait pas mal de

Le château de Beersel.  
(daté du vendredi-saint : 6 avril 1787),  
par Paul Vitzthumb.



Le Télégraphe Chappe à Dilbeek (an XI),  
par Paul Vitzthumb.

loisirs, il meubla ceux-ci de nombreuses pages dessinées dont nous sommes très heureux de tirer profit et ainsi faire apparaître le réel visage de Bruxelles et de ses alentours à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

En des dessins, d'un romantisme accusé, il rendait la nature qu'il adorait d'où les longues et innombrables flâneries dans la région. Ces crayonnages restent d'une valeur iconographique incontestable.

C'est avec un égal amour et souci de vérité qu'il

Les Trois Tilleuls à Watermael-Boitsfort,  
par Paul Vitzthumb.



La Grosse Tonne, maison de Heins d'après l'original de Vitzthumb du 23 septembre an XI (Bibliothèque royale).

traite toutes les portes de la seconde enceinte de Bruxelles et les sites aussi ravissants que charmants tels que l'auberge « De Kwak » (3) à Woluwe-Saint-Lambert, les « Trois Tilleuls » à Watermael-Boitsfort ou les Etangs de Val Duchesse, à Auderghem.

Il nous établit même un document unique sur le poste de télégraphe Chappe dressé en l'an XI à Dilbeek.

Dresser la liste de ses œuvres serait bien long et en donner des reproductions ne le serait pas moins. Nous recommandons aux curieux de se rendre au Cabinet des Estampes où ils seront comblés.

Dans un ouvrage — qui devient quasi introuvable — « Histoire de la Ville de Bruxelles », l'auteur Henri Hymans a fait le tout premier de larges emprunts à ce trésor pour son illustration.

De nombreux dessins — rehaussés de couleurs — se trouvent à la Maison du Roi (Musée Communal) de Bruxelles. Ils représentent d'anciens monuments de la Ville et peuvent être classés parmi les plus beaux de Vitzthumb.

Ce sont également des dessins de cet « amateur » et ayant trait au château de Beersel qui aidèrent sérieusement la « Ligue des Amis du Château de Beersel » dans la restauration de ce château médiéval.

La province eut maintes fois sa visite, tels Franchimont et Mariemont et, jusqu'à sa fin, il fit du réel reportage dessiné, entre autres — et ceci pour revenir chez nous en Brabant — : lors de la Révolution de 1830, la fuite des troupes d'occupation par la Porte de Flandre.

Mort nonagénaire, en 1838, à l'ancien Hôpital Saint-Jean (près de la place Saint-Jean), il laissa une œuvre dont l'intérêt va grandissant de jour en jour.

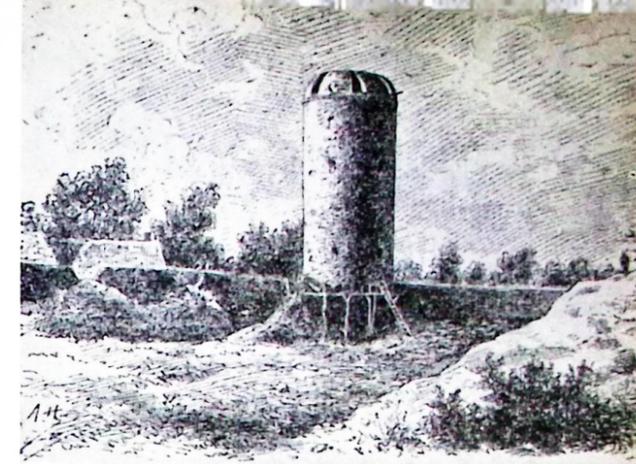
C. DERIE DU BRUNCQUEZ.

(1) Coudenberg ou Froidmont, voir n° 7-8, Juillet-Août 1964.

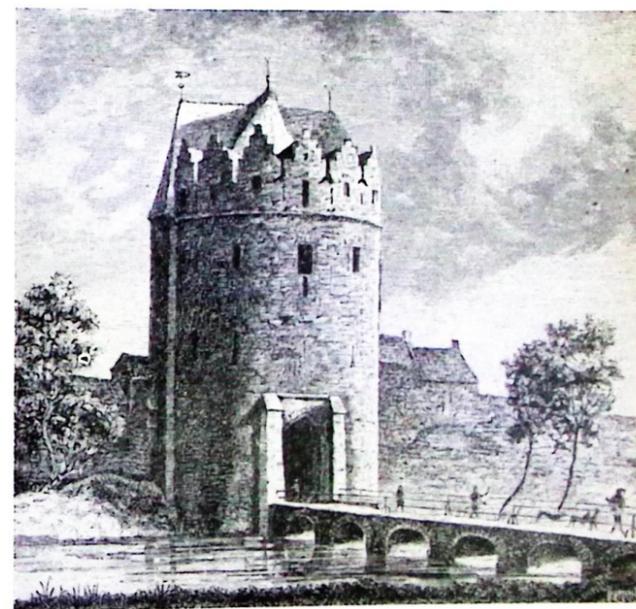
(2) Appellation de l'époque.

(3) Démolie en 1938 et remplacée par une banale construction.

Porte de Flandre. A gauche, au fond, la porte à Frais-Perdus et Sainte-Gudule; à droite, l'hôtel de ville, le beffroi de Saint-Nicolas et l'église Saint-Géry.  
(Dessin de Puttaert, d'après P. Vitzthumb.)



La Porte d'Anderlecht, démolie en 1784.  
(D'après l'original de P. Vitzthumb.)



# LES ARCHIDUCS, LE COUDENBERG ET RUBENS

EN 1608, quittant l'Italie après un séjour prolongé 8 années durant, RUBENS rentre au pays à l'annonce de la grave maladie de sa mère, Maria Pypelinx. Il a 31 ans. Il adore cette femme admirable mais ne la reverra pas vivante. Il a déjà perdu son père en 1587. Inconsolable, il fait retraite à l'Abbaye anversoise de St-Michel d'où Philippe — frère aîné et ami d'élection — le persuade de sortir.

En 1609, il trouve Bruxelles « l'une des résidences les plus vivantes et les plus cosmopolites de l'époque » (dixit Henri Pirenne). Un Italien, Giorgio Guistignani, écrit : « C'est une ville réellement fort belle, les rues sont plus larges, plus droites, plus propres qu'ailleurs. Belles maisons et superbes églises ».

C'est ce qui convient à Rubens après ce rude choc. Il reprend goût à la vie, au monde, au travail. Il épouse Isabelle Brant.

Les ducs de Brabant, Albert et Isabelle, gouverneurs des Pays-Bas, l'accueillent avec bienveillance. Il leur avait déjà été présenté en 1600, avant son départ pour l'Italie, par son Maître, Octave van Veen, dit Otto Voenius, peintre de la Cour. A cette occasion, les Princes lui avaient donné des lettres d'introduction auprès de hauts personnages péninsulaires.

Les Archiducs l'attachent à leur Maison par lettres patentes du 23 septembre 1609 (documents retrouvés aux Archives de Bruxelles, après de minutieuses investigations, par M. M. Gachard). Il accepte cette faveur avec reconnaissance à la condition de ne pas devoir résider au palais du Coudenberg. Il préfère Anvers, sa ville d'élection. Ses puissants protecteurs acquiescent et lui allouent des « gages » de 500 livres par an. En tant que peintre de la Cour, le magistrat d'Anvers le dispense de certains impôts et accises.

L'Archiduc met à sa disposition une vaste salle du palais de Bruxelles pour y travailler aux sujets de grandes dimensions. Le couple princier pose plusieurs fois devant lui. Etant à Rome, en 1601, Rubens reçoit du Prince commande de 3 tableaux destinés à l'église romaine de Ste-Croix-de-Jérusalem dont Albert, comme Cardinal, avait porté le titre. Isabelle charge l'artiste de réaliser 13 cartons de tapisseries

qu'elle destine au Couvent madrilène des Clarisses (exécutées à Bruxelles, elles représentent « le Triomphe et les Figures de l'Eucharistie »). Plus tard, elle commande un triptyque « le Miracle de St-Ildefonse ». Le fils aîné de Rubens eut l'Archiduc comme parrain. Il se peut que l'Archiduchesse soit la marraine de l'une de ses filles, Clara Serena...

Il est comblé d'honneurs.

Comment résisterait-il, d'ailleurs, au prestige de ces Princes glorieux qui le recherchent ? La Cour de Bruxelles, dans le vieux palais du Coudenberg, n'est-elle pas aussi fastueuse que la Cour des ducs de Gonzague, à Mantoue, où Rubens fut pendant plusieurs années au service du prince Vincent I<sup>er</sup> ?

Cette Cour, à la fois à l'image de celle des anciens ducs de Bourgogne et à celle de la Cour d'Espagne, est extrêmement brillante.

L'archiduchesse Isabelle-Clara-Eugenia, infante d'Espagne et de Castille, belle, bonne, remarquablement élevée par son père, Philippe II qui, personnellement, lui donna une formation politique, l'associant aux secrets de l'Etat, nourrissant son cœur d'une religion rigoureuse et son esprit de la connaissance des arts, acquit immédiatement une immense popularité.

A plus de 30 ans, elle épousa son cousin le Sérénissime archiduc Albert d'Autriche de la branche Habsbourg, 6<sup>e</sup> fils de l'empereur Maximilien II. Peu chaleureux, il s'identifie au type même du prince catholique, pétri de l'influence des Jésuites. Il a été cardinal, archevêque de Tolède et grand inquisiteur, puis vice-roi du Portugal pour Philippe II. Relevé de ses vœux par le Pape, il a conservé de son passage dans les Ordres une piété austère. Ce théocrate fanatique, au caractère hautain, ne sera jamais très populaire malgré l'incontestable noblesse de sa nature.

A Bruxelles, ces noces augustes furent accueillies avec enthousiasme : la petite-fille et le petit-fils de Charles Quint — unis — allaient régner sur les Pays-Bas. En 1599, la Joyeuse Entrée du couple princier, à l'occasion de leur avènement, fut l'occasion de fêtes somptueuses. Le règne des Archiducs, mécènes généreux, provoque une grande recrudescence du sentiment

catholique : restaurations de bâtiments religieux, nouvelles églises, multiplication de couvents, faste dans l'ornementation, plus de 300 édifices élevés ou relevés après les destructions dues aux fureurs iconoclastes de 1566. Rubens vient à son heure...

Le règne d'Albert fut bref. Il meurt, sans postérité, en 1621 rongé par la goutte. Isabelle, suivant le vœu du mourant, continue à considérer Rubens comme le plus sûr des amis. Cette même année, elle lui confie différentes missions diplomatiques qu'il accepte d'enthousiasme. Il ne fut pas « Ambassadeur » au sens propre et n'en porta pas le titre : il fut un « chargé de mission » brillant, habile, pacifique, un « négociateur » officieux prestigieux. Il voit ainsi la France, la Hollande, l'Angleterre; il revoit l'Italie, l'Espagne.

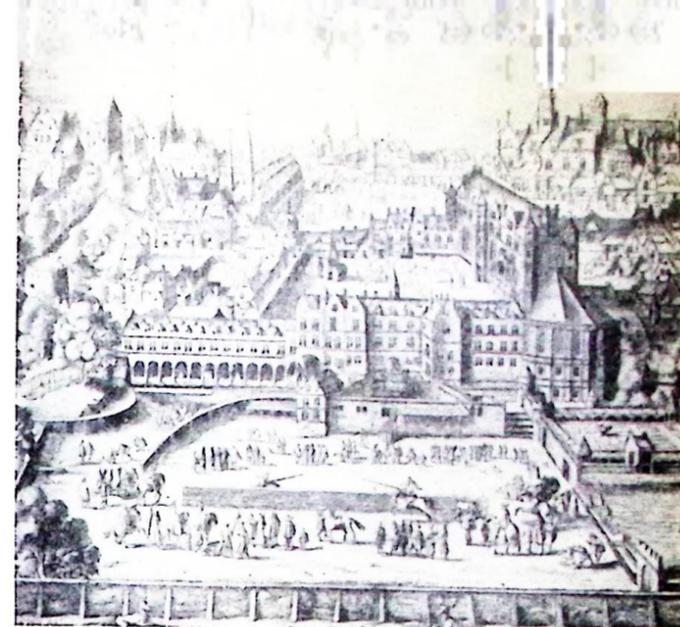
Anobli par Charles I<sup>er</sup> de Grande-Bretagne, par Philippe IV d'Espagne (neveu de l'Archiduchesse), Isabelle le fait Gentilhomme de sa Maison. A partir d'avril 1629 il est nommé Secrétaire du Conseil privé de Philippe IV par lettres patentes et recevra, de ce fait, un traitement de 992 livres, 6 sols, 6 deniers. L'Infante, le prisant de plus en plus, le nomme Secrétaire de SON Conseil privé, avec survivance au profit de son fils aîné. Elle lui commande des tableaux destinés à être offerts au souverain espagnol, le comble d'or et de bijoux suivant la mode de l'époque, lui témoigne beaucoup d'amitié, le fait décharger d'impôts. Rubens est dans toute sa gloire.

Puis, l'âge aidant, il se lasse de tant d'activités extérieures et finit par renoncer volontairement à la politique et à ses absorbantes préoccupations. Il ne revoit guère Isabelle à laquelle il a fait part de son irrévocable décision. L'Infante, vieillie, ne quitte plus le vêtement de tertiaire franciscaine adopté depuis son veuvage. Le 1<sup>er</sup> décembre 1633, Madame Sérénissime (comme l'appelaient Rubens) meurt saintement d'une pneumonie, âgée de 67 ans.

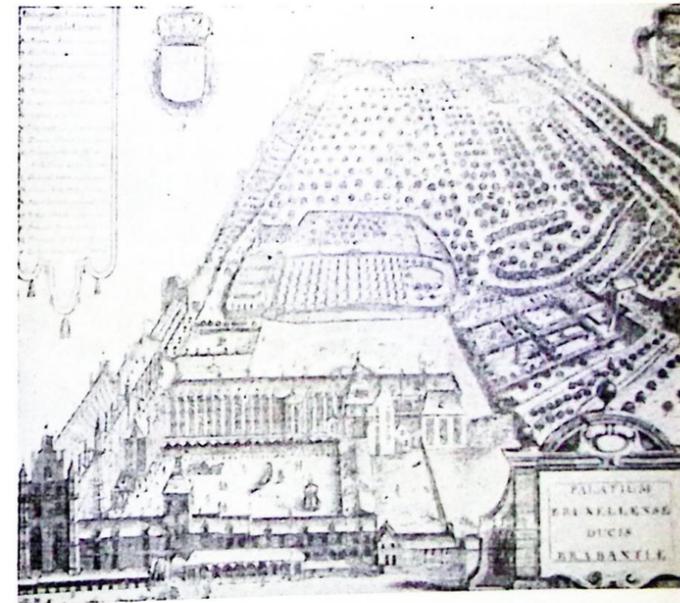
Veuf, Rubens s'est remarié en 1630 avec Hélène Fourment, nièce de sa première femme.

En 1635, il achète la Seigneurie de Steen, à Elewynt près de Malines, château de style Renaissance, construit au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle au centre d'un vaste domaine, pour la somme de 93.000 florins. Il y passe ses derniers étés dans une grande activité créatrice. Il y peint cette campagne brabançonne ondulée qu'il aime pour son charme harmonieux.

Après une vie triomphale, Rubens meurt de la goutte à 63 ans, le 30 mai 1640. Suivant son désir il fut enterré en l'église St-Jacques à Anvers dans la 4<sup>me</sup> chapelle de l'abside, sous l'une de ses plus belles toiles : « la Madone



L'ancien Palais des Ducs de Brabant d'après une ancienne estampe.



L'ancien Palais des Ducs de Brabant et le Parc. Gravure de Harrewijn. XVII<sup>e</sup> siècle.

C'est dans la nuit du 4 février 1731 qu'un effroyable incendie ravagea cet ancien palais établi sur le Coudenberg, et dont les origines remontaient au XI<sup>e</sup> siècle.

de St-Georges » où la tradition veut reconnaître les portraits des membres de sa famille : poudroiments légers de gris suave et de rose fondu.

Dans la famille de Rubens, nul avant lui, nul après lui, ne peignit jamais.

Geneviève C. HEMELEERS.

# BERTEM

## et la légende du quatrième Filo Aymon...

Le paysan de Bertem se consacre surtout à la culture maraîchère et celle-ci le requiert même durant l'hiver qui le voit tout préoccupé d'accélérer la croissance du « witloof ».

Son labeur terminé, le soir, au coin du feu — qui, généralement, n'est plus un poêle dit de Louvain —, raconte-t-il encore, à ses enfants, les contes légendaires de la vallée de la Voer ?

Rien qu'en ce qui concerne son village, deux légendes ont été accréditées pendant longtemps.

Parlant de Bertem, Arthur Cosyn, évoquant les croyances anciennes de la vallée de la Voer, disait : « C'est dans cette région que Swane, fille d'un empereur de Bizance, devenue reine d'entre Escaut et Rhin, aurait donné naissance à... Jules César, assistée par Leefde et Beerte, qui laissèrent leurs noms à Leefdael et Berthem... ». Et l'écrivain ajoutait : « Ces vieux contes populaires ne donnent-ils pas un charme de plus à ce beau pays d'herbages et de cultures ? ».

Ainsi, c'est dans la vallée de la Voer que le conquérant des Gaules aurait vu le jour ! On sourit, on hausse les épaules et on s'occupe d'autre chose...

Une autre légende a eu la vie beaucoup plus dure et il paraît qu'elle est encore bien ancrée dans l'esprit des habitants du lieu. « Réussirez-vous à enlever de l'esprit des gens de Bertem, dernier village situé sur la Voer avant son approche de Louvain, interrogeait Albert Marinus voici quelques années, que le Cheval Bayard, portant les Quatre Fils Aymon, s'est arrêté à Bertem, qu'il y a mangé dans une auge ? Celle-ci, prétend-on, n'existe-t-elle pas toujours ? Le Cheval Bayard, les Quatre Fils Aymon, n'est-ce déjà pas un mythe ? A Bertem, sinon l'auge, on vous montrera sa place ; des enseignes rappelleront l'événement ; une société prendra le nom des Quatre Fils Aymon et en brodera l'effigie en fils d'or sur son drapeau. Le village a accordé la grande naturalisation à ces quatre preux et même à leur monture. N'avez pas l'air de mettre en doute l'authenticité des récits !... »

Ainsi, monté par les quatre frères rebelles fuyant sans répit devant la colère vengeresse de Charlema-



Le cheval Bayard monté par les quatre fils Aymon... lors d'une manifestation folklorique bruxelloise.

(Photo : Acta.)

gne, le cheval géant aurait quitté l'Ardenne afin de poursuivre, jusqu'à Bertem, sa fantastique chevauchée ! L'un des quatre cavaliers : Allard, aurait terminé ici sa vagabonde existence et son corps aurait été inhumé au pied du maître-autel de l'église de Bertem.

La légende est belle, bien faite pour stimuler l'imagination poétique. Personnellement, nous avons cherché à la faire revivre en ces quelques quatrains intitulés :

### La tombe d'Allard

Caparaçon déteint et plein de déchirures,  
Guidé par le dernier des fils d'Aymon : Allard,  
Crinière au vent, superbe encor, pressant l'allure,  
Le voyez-vous passer, le vieux cheval Bayard ?

Parti du dur et beau pays d'Ardenne et Meuse  
Dont le roc — à jamais — est marqué par ses fers,  
Il s'en vient terminer sa course aventureuse  
Près du lieu brabançon où mourut saint Hubert.

Et c'est là, sur le bord désert de la rivière,  
Qu'il s'écroulera pour ne plus se relever,  
Ecrasant sous son poids le quatrième des frères,  
Allard, toujours rebelle, toujours réprouvé...

Ceux de Bertem, le découvrant avec surprise,  
Gisant les bras en croix et regardant le ciel,  
Ont transporté son corps dans leur antique église  
Afin de l'inhumer devant le maître-autel.

Peut-être est-il toujours endormi sous la pierre,  
Poursuivant en esprit, dans son éternité,  
Le grand rêve qu'il fit jadis avec ses frères  
Irréductiblement épris de liberté !...



C'est à Bertem qu'Allard aurait terminé sa vagabonde existence et son corps aurait été inhumé au pied du maître-autel de l'église du village.

(Photo de Sutter.)

La légende d'Allard a eu la vie dure. Comment a-t-elle pu naître et se développer à Bertem, si loin de son aire classique de localisation : l'Ardenne ? Il est malaisé de répondre à cette question mais on lui trouve une apparence de réponse en interrogeant l'histoire de la localité.

Bertem était autrefois un fief appartenant à l'abbaye de Corbie en Picardie par donation d'un moine du sang de Charlemagne qui devint abbé dans le diocèse de Cambrai : voilà ce que nous apprend l'histoire qui ajoute que le moine en question s'appelait Adélard, Aalard ou Alderic. Il semble qu'une confusion, volontaire ou involontaire, se soit produite, loin dans le temps. Elle a identifié le moine, qui appartenait à la lignée de Charlemagne, avec l'un des quatre fils du duc Aymon. L'imagination a vraisemblablement fait le reste.

On a donc cru et on croit peut-être encore, à Bertem, que le quatrième fils Aymon a terminé ses jours dans le village dont le sceau communal s'orne d'un cheval Bayard. Au Moyen Age, on venait même en pèlerinage sur la dalle funéraire recouvrant, croyait-on, les restes du chevalier. « A Berthem, près de Louvain, écrivait Joseph Bédier, membre de l'Académie française et professeur au Collège de France, dans son ouvrage sur *Les légendes épiques, Recherches sur la Formation des Chansons de Geste*, on honorait les reliques de saint Aalard, identifié légendairement avec l'un des Quatre Fils Aymon ». Et

Vue d'ensemble de l'église de Bertem, entourée du petit cimetière villageois.

(Photo de Sutter.)

il faisait remarquer que : « Au point de vue géographique, il n'est pas moins remarquable que tous les lieux que fréquentent les personnages légendaires, et qui forment le paysage des chansons de geste, bordent pour la plupart des routes qui menaient aux sanctuaires les plus célèbres du Moyen Age ». A ce sujet, faisons observer que Bertem se trouvait jadis à peu de distance d'une voie de communication très importante : la *Waalse baan*, ancienne chaussée romaine venant de l'Ardenne par Namur, Gembloux et Wavre et passant par Huldenberg, Duisbourg, Tervuren et Sterrebeek pour s'en aller rejoindre, par Steenokkerzeel, Perk et Elewilt, la chaussée de Bavai à Utrecht. Cette voie romaine était empruntée par des voyageurs ayant traversé l'Ardenne ou étant originaires de celle-ci. Ces pèlerins connaissaient la légende du cheval Bayard et des quatre jeunes chevaliers rebelles. Transmise oralement de la sorte, elle a pu se propager, de même que celle de Saint-Hubert, dans la vallée de la Voer, y prendre racine et s'y développer.

Après avoir appartenu à l'abbaye picarde de Corbie, Bertem fut acheté par divers petits seigneurs. En 1694, le village passa à Thomas Stappelton, docteur en droit, puis revint aux d'Aarschot avant d'être cédé au duc d'Arenberg.

De son passé, le village ne conserve que peu de souvenirs intéressants à l'exception de l'église. Au



cours des cinquante ou cent dernières années, la physionomie de la petite agglomération bâtie à cheval, pourrait-on dire, sur la Voer s'est entièrement transformée et, seules, quelques portes évoquent encore, par leurs dessins, les temps révolus. Quelques grosses fermes, sans beaucoup de caractère, s'accrochent aux versants de la vallée ou, plus loin, dans les campagnes parfois un peu fangeuses. Le nom de la



La tour de l'église.  
On remarque le travail d'érosion accompli par le temps sur les moellons irréguliers de grès sablonneux.  
(Photos : M. Delmelle.)

localité ne signifie-t-il pas, si nous en croyons Marcel Vanhamme, l'habitation dans la fange ?

Principal souvenir et ornement majeur du lieu, il y a l'église où, selon la tradition, Aalard ou Allard aurait été inhumé. Disons immédiatement qu'on ne trouve aucune trace apparente de son éventuelle sépulture. Toute l'église est pavée de carreaux en céramique industrielle, diversement colorés. Ce pavement n'est d'ailleurs pas adapté, à notre avis, au caractère du sanctuaire, bel édifice roman construit en moellons de grès sablonneux et se dressant presque en pavois face à l'étirement des maisons du village.

Évoquant cette église, Marcel Vanhamme fait cette réflexion : « Rude, peu avenante, cette cons-

truction hostile semble fermée à jamais... un monde de larmes, de tourments et de fureurs... « carrières ». Nous ne partageons nullement cette... que hypothéquée, nous semble-t-il, par un romantisme qui n'est plus de saison depuis belle lurette.

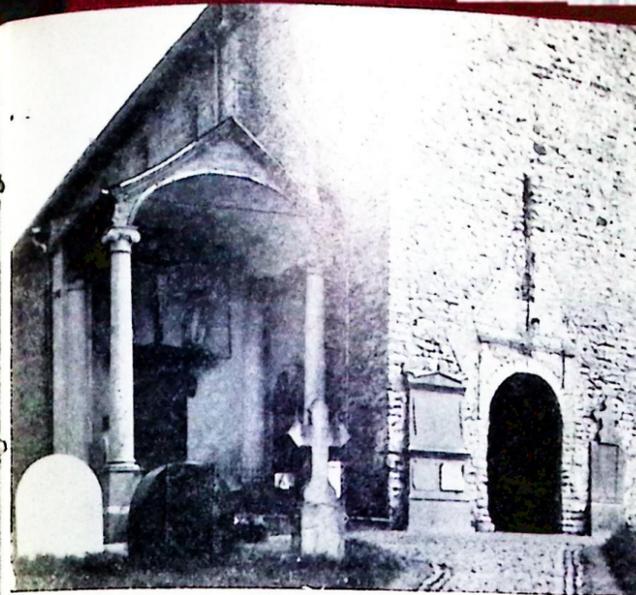
De bel appareil et de bonnes proportions, l'église de Bertem est l'une des plus belles illustrations de l'école romane d'architecture en Brabant. « Telle



L'abside semi-circulaire.

elle fut construite au XI<sup>e</sup> siècle, s'exclame Albert Marinus, telle elle est restée au XX<sup>e</sup> ! C'est le type des églises érigées partout, dans nos villages brabançons, au Moyen Âge. C'est un monument classé, caractéristique, témoin du lustre séculaire de notre vieux duché. Touristes consciencieux, si vous concevez le tourisme comme autre chose qu'une partie brillante et godaillante, vous ne pouvez pas ne pas avoir vu Bertem... »

Cette église, donc, se distingue par sa tour unique, carrée, assez massive, recouverte d'une toiture en pavillon, dont le dernier étage — celui de la cloche — est ajouré sur chaque face de deux baies ouvertes, en plein cintre, munies d'abat-son. Quasi-aveugle jusqu'à ce dernier étage (il n'y a, ici et là, qu'une étroite ouverture en forme de meur-



L'entrée de l'église est flanquée, d'un côté, du baptistère et, de l'autre, d'un calvaire monumental placé tardivement et qui ne complète pas heureusement un ensemble architectural se suffisant parfaitement à lui-même.

(Photo : de Sutter.)

monte la porte d'entrée et le porche. Elle est flanquée, d'un côté, du baptistère et, de l'autre, d'un calvaire monumental (le Christ, cloué sur la croix, est gardé par la Vierge et Saint-Jean), protégé par un auvent et par des grilles, qui a été placé tardivement et qui ne complète pas heureusement, loin de là, un ensemble architectural se suffisant parfaitement à lui-même.

Poursuivons notre examen de l'église : les murs, épais, sont en moellons d'origine vraisemblablement brabançonne. L'érosion des siècles s'est exercée, de façon nettement visible, aux endroits particulièrement exposés dont les arêtes postérieures et la tour qui, côté de la nef, ont subi les assauts du vent du nord et du nord-ouest. La nef, à plafond plat, est séparée des bas-côtés par des piliers carrés. Elle est accolée à la tour. S'adossant à celle-ci, regardant en direction du chœur, le jubé est occupé par un bel orgue du XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècle. Le sanctuaire est orné, intérieurement, d'un chemin de croix moderne, œuvre du sculpteur et céramiste De Groot. Les murs de la nef, des piliers et des bas-côtés ont été recouverts d'un plafonnage et le sol est carrelé. On ne peut que regretter ces aménagements réalisés dans un dessein visant à améliorer le confort des fidèles mais privant l'église de son caractère originel. Ajoutons encore que le maître-autel est en bois, peint en imitation de marbre. Rien, aucun indice, ne permet de repérer la tombe éventuelle du chevalier Allard ou du moine picard faussement identifié à l'un des héros de la chanson de geste carolingienne.

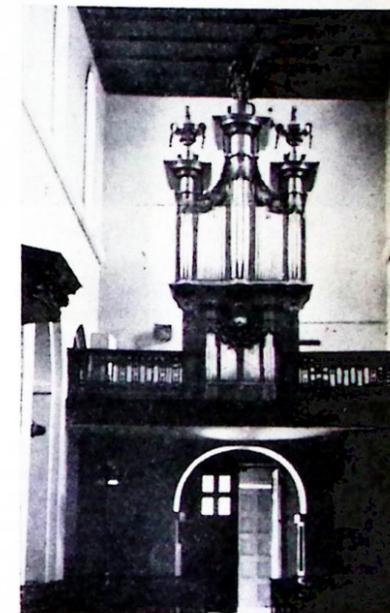
Quant aux aménagements apportés intérieurement à l'édifice, ils ne correspondent pas au caractère de

celui-ci. Par ailleurs, à l'extérieur, un clergé soucieux de frapper l'esprit de ses ouailles a fait placarder, sur le côté de la tour, sur le mur d'un bas-côté, près du chœur, et aussi sur le mur de clôture du cimetière s'étendant sous la protection de l'église, de grandes affiches colorées constituant des invitations adressées aux chrétiens : « Bid voor Elkaar », « Liefde - Vreugde - Vrede », etc. Il semble bien que les gens de l'endroit ignorent la valeur exacte d'un édifice qui est parmi les plus intéressants de la vallée

Vue intérieure de l'église.

La nef, à plafond plat, est séparée des bas-côtés par de massifs piliers carrés. Un bel orgue du XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècle occupe le jubé.

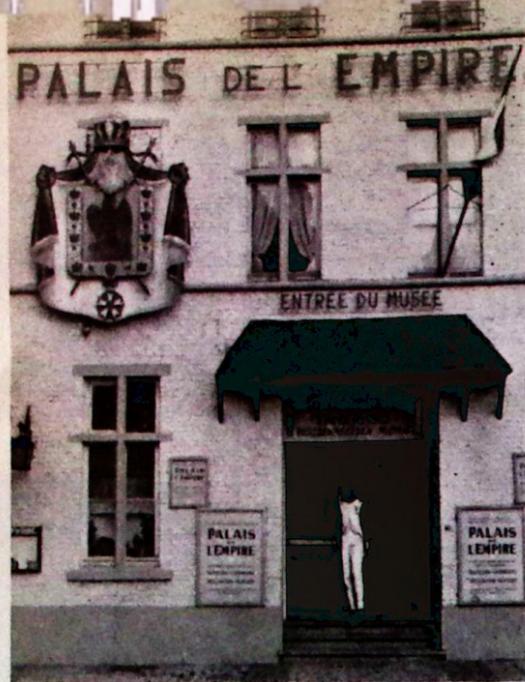
(Photo : M. Delmelle.)



de la Voer — « si bien travaillée de main d'homme » a dit Lucien Christophe — et de notre province mitoyenne.

Telle est l'église de Bertem où rien ne signale l'existence du tombeau du quatrième des fils Aymon. Nous la regardons. Certes, ce sanctuaire présente, dans son aspect général, une certaine austérité qui pourrait être facilement atténuée par la création d'un cadre verdoyant, d'un écran composé d'arbres, qui aurait l'avantage, par ailleurs, de l'isoler quelque peu du mélancolique désordre des tombes paysannes dont certaines, soit dit par parenthèse, portent des noms typiquement wallons comme Lepomme, Terwagne, etc. Tel quel, s'offrant aux regards dans la belle nudité de la pierre, le sanctuaire apparaît d'une rare beauté grâce à la grande pureté de ses lignes architecturales. Cascadant au long de ses murs, s'accrochant aux rugosités de la pierre, la lumière solaire magnifie et exalte ce solide édifice qui se propose à nous tel un éloquent témoignage que les siècles à jamais révolus offrent aux hommes de notre temps.

Jean CETTE.



# A WATERLOO, des personnages de cire évoquent la fin d'une grande épopée

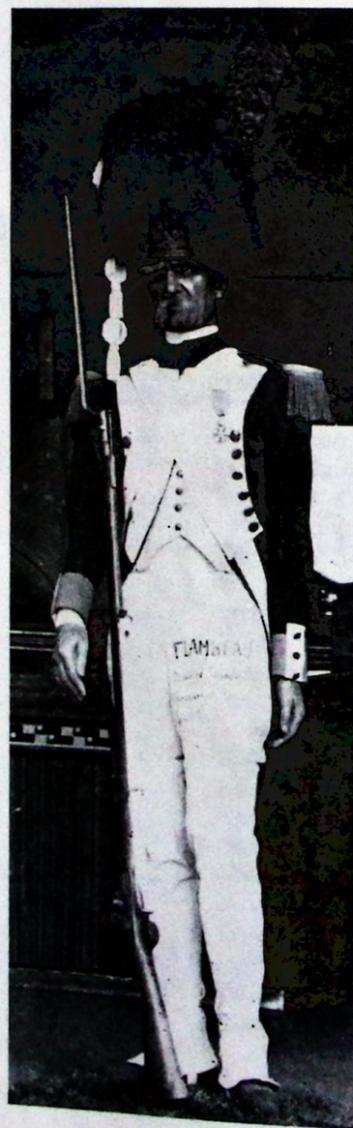
**J**USTE en face de la butte du Lion, le regard des touristes est accroché par une façade claire, portant les Armes de l'Empereur.

Rehaussées d'or et de couleurs vives, ces armes attirent l'attention sur « Le Palais de l'Empire », un musée de cire, avec des personnages comme on en trouve au Musée Grévin de Paris ou au Musée Tussaud à Londres.

Mais ces musées sont obligés de renouveler de temps en temps leurs personnages pour suivre l'actualité. Ici, il s'agit d'un musée permanent. Seuls les personnages qui illustrèrent l'épopée napoléonienne figurent au pied de la butte qui s'élève au milieu de la plaine qui vit la défaite de l'Empereur et l'agonie des Aigles.

Dans le hall d'entrée se trouvent des drapeaux français. Les noms qui y sont brodés sonnent comme autant de cris de victoires : Moscou, Smolensk, Friedland, Arcole, Wagram, Austerlitz. Un grognard, à l'ombre de ces drapeaux, monte la garde. (\*)

(\*) Un des plus pittoresques personnages de l'AIGLON, le célèbre drame en vers d'Edmond Rostand, porte le nom de Flambeau, grognard de la Grande Armée.



Au fond, une carte en relief et un diorama, précisent les positions respectives des armées au moment crucial de la bataille.

La porte du musée franchie, le regard s'habitue à l'obscurité et commence par entrevoir des personnages qui semblent se matérialiser pour devenir bientôt de vivantes silhouettes, personnages hallucinants d'un passé de gloire.

Nous voici à la ferme du Caillou, le soir du 17 juin 1815. Maréchaux et généraux français, moulés dans leurs splendides uniformes brodés d'or, discutent autour d'une table.

Des plans de la région sont là sur lesquels ils se penchent. L'Empereur vient de rentrer d'un raid de reconnaissance, comme il aimait le faire avant de livrer bataille. Il a donné ses dernières directives.

Debout devant la table, montrant du doigt un point sur la carte, le Maréchal Soult, entouré des maréchaux Ney et Bertrand et des généraux Drouot, Cambronne, Reille et Kellerman.

Dans la pièce voisine, que sépare la porte entrebaillée,

*Flambeau  
le prototype du grognard.*



*Le général Cambrome  
et le Maréchal Soult.*



*A droite, Soult, Bertrand,  
Drouot (assis) et Kellerman.*

un homme seul, très simple, l'Empereur. Il est là, assis, devant la cheminée dans laquelle rougeoie un feu de bois. Il a l'air préoccupé.

L'atmosphère est grise et lourde.

Derrière l'Empereur, le lit de camp qu'il a fait dresser selon son habitude.

Près de lui, sur une chaise, son épée.

Emouvante dans sa simplicité, cette scène ne manque pas de laisser au visiteur une profonde impression.

Un peu plus loin, l'Empereur est représenté, la nuit dans un bivouac des avant-postes. Les grognards se sont installés autour du feu.

Tout près, une pièce d'artillerie pointée sur le mont Saint-Jean. Dans le lointain scintil-

*Wellington.*



## LES TROIS CHEFS ALLIÉS

*Le prince d'Orange.*

*Napoléon a l'air préoccupé.  
(Photos : Albert Hanse).*

lent les feux des bivouacs anglais.

Enfin, pour compléter la collection, les trois vainqueurs du lendemain. Les trois chefs alliés.

Le Prince d'Orange, en brillant uniforme de cavalerie, le maréchal Blücher en uniforme prussien et enfin, le duc de fer, Wellington dans son uniforme rouge de général anglais.

Le cachet artistique de ce musée, ainsi que l'exactitude des détails des scènes en rendent la visite des plus intéressantes.

H.-P. HENRI-JASPAR,  
membre de la  
Société Archéologique de Bruxelles.

*Blücher.*



## Portraits de CHARLES QUINT



L'empereur Charles Quint, d'après la gravure sur bois de Lucas Cranach le Jeune (1515-1586).

Le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque royale vient d'acquérir cinq portraits de l'empereur Charles Quint. Ce sont tous des gravures sur bois, mais de nature et de provenance diverses. Trois d'entre eux remontent cependant à un même artiste : Titien. Tiziano Vecellio n'a jamais travaillé lui-même un bois; il est douteux qu'il ait réellement exécuté les dessins préparatoires, mais les interprétations de ses compositions sont tellement marquées de sa personnalité et de son style que l'on parle toujours des « gravures sur bois de Titien ». Elles sont, en effet, caractérisées, d'une part, par leur grand format et leur conception monumentale, d'autre part, par leur

expressivité picturale, résultant de leurs lignes souples et vigoureuses. Dans les trois portraits de Charles Quint, toutefois, on ne retrouve pas autant cette souplesse du trait. Ils surprennent, en revanche, par leur puissance et leur caractère monumental.

Tout autre est le portrait de Charles Quint debout, en pied, d'après Lucas Cranach le Jeune (1515-1586). Ici nous avons devant nous un petit homme maigre, vif. La position du bras et des jambes donne une impression de mouvement, tandis qu'une expression presque ironique flotte dans les yeux intelligents et sur la bouche pleine de caractère. Conçue moins en grandeur que les portraits de Titien, où l'accent est mis sur le caractère impérial du personnage, cette représentation de Charles Quint en apparaît d'autant plus humaine. Plus traditionnelle au point de vue technique, elle est également conçue de manière moins picturale; les gravures sur bois de Cranach ne marquent en effet pas d'évolution dans l'histoire de la gravure sur bois, mais ce moyen d'expression s'adapte parfaitement au style linéaire, souvent rude et tendu, de Lucas Cranach le Jeune. Cette acquisition est aussi importante parce que cette feuille est très rare; même le British Museum ne possède qu'une copie de cette estampe. Elle porte à la partie inférieure gauche le monogramme de Cranach et, en haut à gauche, la devise de Charles Quint : « PLVS-OVLTRE » entre deux colonnes d'Hercule, tandis qu'en haut à droite apparaît le blason impérial.



La restauration de l'église du Béguinage suit son cours normal, sous la haute direction de M. Jean Rombaux, architecte principal de la ville de Bruxelles qui estime que trois années au moins seront encore nécessaires pour achever certains travaux.

Notre photo montre l'installation du nouveau coq au sommet (35 mètres) du campanile de ce monument remarquable.

Relativement petit puisqu'il n'a que quarante centimètres de hauteur, ce coq a été exécuté en cuivre rouge — d'une épaisseur d'un millimètre — puis entièrement recouvert d'une couche en or véritable de 24 carats.

Cette figurine qui ne pèse que 4 kilogrammes est creuse et contient un dispositif doté d'un paratonnerre spécial, appareil minuscule recouvert d'une sorte d'émail « radioactif », permettant, pendant de nombreuses années, d'attirer la foudre et cela dans un rayon de 150 mètres.

Grâce à cette installation, tout le quartier environnant connaîtra donc par temps d'orage une sécurité exceptionnelle.

(Clichés « La Dernière Heure ».)



## Le Mouvement Touristique dans les MUSÉES et STATIONS de plein air du Brabant

### Statistiques comparées 1961 à 1964

CONSCIENTS du rôle important que le tourisme est appelé à jouer aussi bien sur le plan économique et social qu'en tant qu'agent dynamique dans l'enrichissement culturel des masses, nous avons procédé durant le second semestre de 1964 et au cours du premier semestre de cette année à de vastes opérations de sondage visant à déterminer le nombre annuel de visiteurs recensés dans les principaux musées nationaux, régionaux et locaux ainsi que dans les grands centres de délasserment et stations de plein air établis en Brabant.

A cet effet, nous avons pris directement contact avec plus de soixante institutions et éta-

blissements tant publics que privés relevant de l'une ou l'autre de ces disciplines et étendu notre enquête sur un cycle groupant les années 1961 à 1964, de façon à disposer des points de comparaison suffisants pour dresser un tableau d'ensemble des tendances fondamentales manifestées par les vacanciers dans le choix de leurs loisirs, tendances qui nous permettront d'orienter plus efficacement notre propagande touristique dans les prochaines années.

Il nous plaît de relever ici que près des 2/3 des organismes contactés ont répondu à notre requête avec autant d'empressement que de di-

Musée d'Afrique Centrale à Tervuren.



ligence. Toutefois les exploitations relevant du secteur privé ont marqué dans leur ensemble une réelle réticence à communiquer leurs chiffres de sorte que les statistiques que nous avons été en mesure de rassembler sur les divers courants touristiques au sein de notre province n'ont qu'une valeur simplement indicative. D'autre part, nous nous sommes heurtés à de sérieuses difficultés pour évaluer le trafic touristique dans les centres didactiques et stations de plein air dont l'accès est totalement ou partiellement gratuit. Dans ces cas, les estimations (elles figurent au tableau ci-contre, précédées du signe  $\pm$ ) ont été établies avec le maximum de circonspection et doivent dans la généralité des cas être considérées comme inférieures à la réalité dans une proportion oscillant entre 10 et 25 %.

## TABLEAU COMPARATIF DES ENTRÉES

### DANS LES MUSÉES ET STATIONS DE PLEIN AIR

Le présent classement, portant respectivement sur les années 1961, 1962, 1963 et 1964, a été élaboré en prenant comme base le nombre d'entrées officiellement enregistrées dans les diverses exploitations ou, à défaut de données concrètes, à l'aide d'estimations globales communiquées par les établissements eux-mêmes ou dressées par nos soins à la suite de sondages et recoupements.

Ce classement est présenté à l'état « brut » en ce sens que des institutions et exploitations de diverses natures s'y coudoient (musées royaux, régionaux ou locaux - châteaux - musées - sites historiques - centres de détente et de plein air). Il ne comporte en conséquence aucun essai de classification par discipline. En revanche, à l'occasion des commentaires qui font suite à ce tableau synoptique, nous nous efforcerons de dégager pour chaque groupe d'attractions de même essence, l'exacte portée des chiffres publiés.

	1964	1963	1962	1961
Domaine de l'Etat à Hofstade . . . . .	$\pm$ 500.000	$\pm$ 350.000	$\pm$ 350.000	$\pm$ 350.000
Domaine Provincial à Huizingen . . . . .	431.710	349.175	290.338	319.624
Atomium de Bruxelles . . . . .	$\pm$ 400.000	$\pm$ 375.000	$\pm$ 350.000	$\pm$ 375.000
Plage de la Lunette à Diest . . . . .	235.225	148.525	114.131	142.486
Luna Park des Eaux Douces (Zoete Waters) à Oud-Heverlee (1).	$\pm$ 180.000	$\pm$ 160.000	$\pm$ 150.000	$\pm$ 150.000
Musée Royal d'Afrique Centrale à Tervuren . . . . .	156.000	147.700	154.900	153.200
Panorama de la Bataille de Waterloo à Braine-l'Alleud . . . . .	145.191	138.782	137.278	137.429
Musée Royal de l'Armée et d'Histoire Militaire à Bruxelles . . . . .	$\pm$ 120.000	$\pm$ 125.000	$\pm$ 110.000	$\pm$ 130.000
Domaine de Planckendael (Parc zoologique) à Muizen (2) . . . . .	$\pm$ 110.000	$\pm$ 95.000	$\pm$ 105.000	$\pm$ 100.000
Plaine des Sports « Reine Astrid » à Nivelles . . . . .	$\pm$ 105.000	96.030	85.925	94.627
Belgique Miniature à Braine-l'Alleud . . . . .	$\pm$ 100.000	$\pm$ 85.000	$\pm$ 55.000	$\pm$ 52.000
Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique (Musée d'Art ancien — Musée d'Art moderne — Musée Wiertz) à Bruxelles (3) . . . . .	98.645	236.775	71.598	64.467
Bassin de Natation du Domaine Provincial à Huizingen . . . . .	88.153	53.568	—	61.793
Château-Musée de l'Etat à Gaasbeek . . . . .	68.629	51.298	56.062	56.110
Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique à Bruxelles . . . . .	61.878	64.642	64.912	71.720
Jardin Botanique de l'Etat à Meise (Domaine de Bouchout) . . . . .	$\pm$ 55.000	$\pm$ 40.000	—	—
Musées Royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles (Cinquantenaire)	50.064	45.818	43.687	45.445
Ruines de l'Abbaye de Villers-la-Ville . . . . .	49.580	35.473	34.968	41.933
Musée communal de Bruxelles . . . . .	34.649	27.533	38.052	35.041
Château féodal de Beersel . . . . .	30.300	22.100	19.000	20.400
Musées communaux d'Anderlecht (Maison d'Erasmus et Vieux Béguinage) . . . . .	26.404	23.321	29.466	22.768
Musée Vanderkelen-Mertens à Louvain . . . . .	—	26.072	—	—
Musée de la Porte de Hal à Bruxelles . . . . .	24.753	23.790	24.362	24.231
Sous-sol archéologique de la Collégiale Sainte-Gertrude à Nivelles	17.902	17.026	15.507	11.311
Raffinerie Tirlmontoise . . . . .	11.708	—	—	—
Bassin de Natation de la Plaine des Sports à Nivelles . . . . .	$\pm$ 11.000	—	—	—
Musée du Père Damien à Tremelo . . . . .	$\pm$ 10.000	$\pm$ 10.000	$\pm$ 8.000	$\pm$ 8.000
Musée du Père Damien à Tremelo . . . . .	7.700	5.834	4.371	5.280
Canotage (Plage de la Lunette) à Diest . . . . .	$\pm$ 7.500	$\pm$ 5.500	—	—
Musée du Jardin Botanique de l'Etat à Bruxelles . . . . .	7.359	7.312	10.012	12.310
Pavillon chinois à Bruxelles . . . . .	5.993	22.788	16.937	23.731
Hôtel de Ville de Louvain . . . . .	5.886	—	—	—
Musée de la Dynastie à Bruxelles . . . . .	5.357	8.100	7.600	—
Musée du Tram à Schepdaal . . . . .	—	—	—	—

	1964	1963	1962	1961
Château de Merode à Rixensart . . . . .	5.328	3.498	—	—
Musée communal de Diest . . . . .	5.230	7.076	5.477	3.381
Auberge de Jeunesse à Diest . . . . .	5.104	4.684	5.248	7.626
Musée du Caillou à Vieux-Genappe . . . . .	4.927	4.651	4.535	6.238
Terrain de camping-caravaning de Diest . . . . .	4.704	3.348	3.526	4.069
Auberge de Jeunesse à Louvain . . . . .	3.926	4.179	3.958	3.623
Pêche (Plaine des Sports) à Nivelles . . . . .	2.029	—	—	—
Musée Wellington à Waterloo . . . . .	—	± 2.000	± 1.500	± 1.500
Golf Miniature (Parc de la Dodaine) à Nivelles . . . . .	1.901	—	—	—
Musée de la Porte de Bruxelles à Villers-la-Ville . . . . .	± 1.850	± 1.000	—	—
Golf miniature de Diest . . . . .	—	1.607	2.649	1.591
Musée d'archéologie de Nivelles (4) . . . . .	1.556	2.051	1.241	1.727
Auberge de Jeunesse à Tirlemont . . . . .	1.520	—	—	—
Auberge de Jeunesse à Blanden . . . . .	1.171	—	—	—
Royal Golf Club de Belgique à Tervuren . . . . .	841	817	705	510
Grottes Racourt à Folx-les-Caves . . . . .	560	580	440	460
Musée communal de Folklore et d'Ethnographie d'Aarschot . . . . .	358	324	991	773
Country Riding Club à Overijse (Notre-Dame-au-Bois) (5) (membres)	± 250	± 250	± 250	± 250
Royal Etrier Belge à Uccle . . . . . (membres)	± 200	± 200	± 200	± 200

- (1) Les estimations des entrées aux Eaux Douces ont été fixées par nos services.
- (2) Les entrées gratuites (enfants au-dessous de 10 ans, membres, etc...) sont comprises dans ces estimations.
- (3) Dans le total de l'année 1963 sont inclus les 150.000 visiteurs de l'exposition « Le Siècle de Bruegel ».
- (4) Les totaux de 1962 et de 1963 ne portent respectivement que sur neuf et huit mois.
- (5) Le nombre d'heures de leçons d'équitation est en moyenne de 6.000 par an.

1965	
Premiers résultats.	
Panorama de la Bataille de Waterloo, à Braine-l'Alleud . . . . .	± 182.000
Ruines de l'Abbaye de Villers-la-Ville (10 mois)	46.279
Musée Wellington à Waterloo . . . . .	± 40.000
Musée du Caillou à Vieux-Genappe (10 mois) . . . . .	8.407
Musée de la Porte de Bruxelles à Villers-la-Ville	1.903
Musée communal de Folklore et d'Ethnographie d'Aarschot . . . . .	± 1.000

Il peut paraître téméraire de tenter de classer par discipline des attractions ou curiosités aussi diverses que celles figurant dans le présent relevé. Toutefois l'avantage de cette méthode, aussi incomplète et aussi imparfaite soit-elle, est de permettre un certain dégrossissement de la matière et de servir, le cas échéant, d'indication ou de référence pour un examen plus poussé et plus approfondi du mouvement touristique et de son orientation foncière.

Partant de cette idée, il est possible de subdiviser grosso modo, le tableau ci-dessus, en trois rubriques majeures : la première réservée au tourisme culturel groupant toutes les institutions à portée essentiellement didactique et pédagogique (musées royaux, régionaux et locaux), la deuxième consacrée au tourisme de plein air proprement dit et englobant les principaux centres de délasserment et de détente (plages - bassins de natation - terrains de camping - parcs d'attractions pour enfants, etc...), la troisième enfin plus spécialement axée sur la combinaison Musées - Sites, sous laquelle peuvent être rangés, entre autres, les châteaux-musées ou encore les sites archéologiques, historiques ou à tout autre portée scientifique comme les ruines abbatiales de Villers-la-Ville, le champ de bataille de Waterloo et sa théorie de monuments et de musées ou le Jardin Botanique de l'Etat à Meise (domaine de Bouchout).

### Les sites didactiques, formule de demain ?

UNE simple lecture des chiffres publiés fait ressortir le succès rencontré auprès du public par cette formule, succès dû au fait que ces attractions ajoutent d'abord aux jouissances spirituelles et intellectuelles le piment du dépaysement et de l'évasion et répondent ensuite dans une notable mesure aux impératifs issus du caractère de plus en plus itinérant du tourisme contemporain, tout en constituant un des chaînons de cette forme récente d'évasion que sont les week-ends touristiques, forme qui trouve un champ d'application particulièrement étendu dans notre province où les sites chargés de poésie sont intimement soudés aux monuments lourds d'histoire.

Citons, à l'appui de cette constatation, les résultats enregistrés, en 1964, par quelques-unes de ces attractions « extra muros » :

- Musée d'Afrique centrale à Tervuren : 156.000 visiteurs;
- Panorama de la Bataille de Waterloo : 145.191 visiteurs;



Le château fort de Beersel.

- Belgique Miniature à Braine-l'Alleud : ± 100.000 visiteurs;
- Domaine de Gaasbeek : 68.629 visiteurs;
- Ruines de l'Abbaye de Villers-la-Ville : 49.580 visiteurs;
- Château féodal de Beersel : 30.300 visiteurs.

Bien qu'à portée essentiellement didactique, le Musée d'Afrique centrale à Tervuren peut être rangé dans cette catégorie parce qu'il joint à la richesse de ses collections l'attrait indéniable de son site, l'un des plus courus et des plus recherchés du Brabant.

Il en va de même, quoique dans une moindre mesure, du Musée du Père Damien, à Tremelo où se coudoient les pèlerins venus rendre hommage à l'héroïque figure de l'apôtre des lépreux et les touristes séduits par le charme si particulier de la Campine brabançonne. Notons à propos de ce dernier établissement que notre estimation (± 10.000 visiteurs en 1964) reste sans doute en deçà de la vérité. En effet, l'accès à ce musée est entièrement gratuit, les



La chapelle exotique de Tremelo, que voici, jouxte la maison natale du père Damien constituée en musée.

visiteurs étant simplement invités à inscrire leur nom au registre d'entrée; ce dernier contient, pour 1964, 4.762 signatures individuelles et 127 collectives (groupes).

Du fait que beaucoup de visiteurs individuels négligent cette formalité ou signent au nom de toute leur famille, nous avons calculé notre estimation sur la base de deux visiteurs par signature individuelle apposée et de vingt visiteurs par signature collective.

Il convient, toutefois, de préciser que dans ce secteur le facteur atmosphérique influe dans une mesure sinon déterminante, du moins non négligeable sur le pourcentage des entrées. C'est ainsi qu'en 1963, année au cours de laquelle la durée totale d'insolation fut inférieure à la normale, les ruines abbatiales de Villers-la-Ville n'ont accueilli que 35.473 visiteurs contre respectivement 47.626, en 1959 et 49.580 en 1964, deux années considérées comme favorisées du point de vue thermique. De même au Château de Gaasbeek, le nombre de visiteurs est passé de 51.298 en 1963 à 68.629, en 1964 (les statistiques de 1959 ne nous ont pas été communiquées). Le Château de Beersel a enregistré pour sa part 19.000 entrées en 1962 (autre année néfaste sous l'angle climatérique) et 22.100 entrées en 1963 contre respectivement 26.350 visiteurs en 1959 et 30.300 visiteurs en 1964. Relevons incidemment que la forte concentration de touristes constatée à Bruxelles, lors de l'Exposition Universelle de 1958, semble avoir été plutôt préjudiciable aux institutions et établissements situés en dehors de l'agglomération bruxelloise (18.504 entrées à Beersel soit le chiffre le plus bas enregistré au cours de ces dix dernières années et 31.211 entrées seulement à Villers-la-Ville soit le pourcentage le plus faible depuis 1946). Si l'accroissement est moins sensible au Panorama de la Bataille de Waterloo (145.191 en 1964 contre 138.782 en 1963) c'est que cette attraction englobée dans les circuits de plusieurs agences de voyages et d'autocaristes bénéficie d'une clientèle touristique relativement stable.

Avant de clore ce chapitre, signalons que, comme prévu, l'extraordinaire pouvoir de fascination qu'a toujours exercé sur les foules le site

historique de Waterloo s'est encore amplifié en 1965, année commémorative du 150<sup>e</sup> anniversaire des tragiques journées de juin 1815, et cela, malgré la température sibérienne qui a sévi pratiquement durant toute la haute saison ( $\pm$  182.000 entrées au Panorama de la Bataille de Waterloo, environ 40.000 visiteurs à l'exposition « Wellington et l'Europe » tenue

dans le cadre du Musée Wellington à Waterloo, environ 8.500 touristes dénombrés au Musée du Caillou, à Vieux-Genappe, à la date du 31 octobre 1965) et il n'est pas présomptueux de présumer que les centres d'art et de délassement proches de Waterloo auront bénéficié dans une large mesure de cet afflux de pèlerins et amants du passé.

## Grandeur et misère de nos musées

À U sujet des musées proprement dits, c'est-à-dire des institutions à portée essentiellement didactique ou pédagogique, les statistiques 1961-1964 révèlent une cassure assez nette et à caractère permanent entre le degré de fréquentation atteint par les établissements situés dans l'agglomération bruxelloise et celui enregistré dans les musées régionaux et locaux. Sans doute, les musées bruxellois se trouvent favorisés au départ, du fait qu'ils peuvent compter sur l'appoint d'une partie de la clientèle étrangère de passage dans la capitale ainsi que sur l'apport de la population scolaire de Bruxelles et de sa grande banlieue. Cependant ces deux facteurs ne suffisent pas, à notre avis, à expliquer le décalage considérable entre la moyenne des entrées relevées, d'une part, dans les musées de Bruxelles et de sa périphérie et, d'autre part, dans les musées installés aux confins de la province.

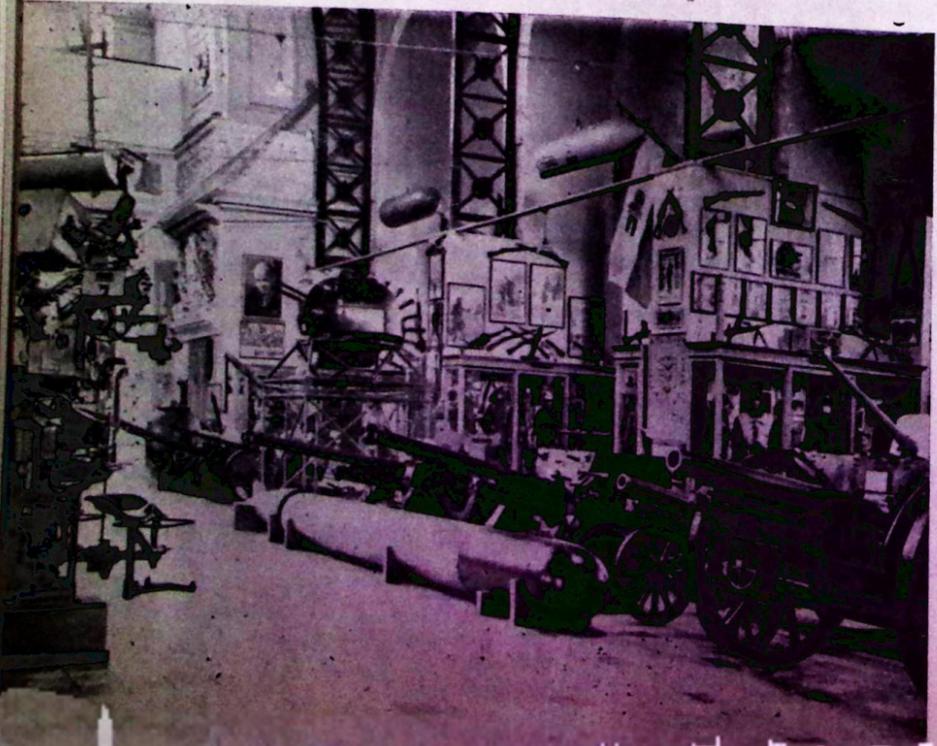
C'est ainsi qu'en 1964, les musées locaux les plus favorisés ont atteint péniblement le nombre de 6.000 visiteurs par an et font en quelque sorte figure de parents pauvres, de déshérités dans cette vaste enquête chiffrée. Il est hors de doute que cette situation est en partie imputable à l'insuffisance, voire à l'absence de personnel dont souffrent d'une manière chronique ces institutions. Cette situation astreint les conservateurs, pour la plupart, assujettis à d'autres obligations, à n'ouvrir qu'occasionnellement les portes du musée aux destinées duquel ils président et il n'est pas étonnant dès lors, que cette réglementation stricte des jours et heures d'accès décourage quelque peu le touriste de passage.

Un exemple des conséquences fâcheuses de cette pénurie de personnel nous est fourni par le Musée de Folklore et d'Ethnographie d'Aarschot, ouvert seulement le dimanche matin ainsi que sur demande préalable, grâce au dévouement d'un conservateur, par ailleurs tout à fait bénévole, et qui n'enregistre, en dépit de son indéniable valeur tant historique que culturelle, qu'une moyenne de 600 visiteurs par an. C'est à défaut d'autres statistiques probantes que nous avons mis en exergue le cas du musée

d'Aarschot et nous ne serions nullement étonnés d'apprendre que la réticence manifestée à l'égard de notre enquête par plusieurs établissements œuvrant dans des conditions similaires à celles d'Aarschot, ait été dictée principalement par le souci de taire une situation qui, sur le plan statistique, ne répond dans son ensemble que très partiellement aux espérances initiales.

L'occasion nous paraît propice pour ouvrir ici une courte parenthèse sur les dangers résultant d'une prolifération immodérée d'institutions didactiques de caractère strictement local. Louable, légitime et bénéfique en soi, cette tendance peut s'avérer périlleuse dès l'instant où elle se développe en dehors de toutes normes

Le Musée archéologique de Nivelles.



Le Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire est l'un des plus courus de l'agglomération bruxelloise.

En voici une salle : la section de la guerre 1939-1945.

ou de toutes nécessités. Une trop grande dispersion des œuvres d'art, jointe à la minceur ou à la « fragilité » de certaines collections, disséminent parfois inutilement les centres d'intérêt, risquent d'indisposer le visiteur et de susciter en lui un sentiment de défiance préjudiciable au bon renom de nos petits musées et leur mission culturelle.

Indépendamment de ces divers facteurs, il est indéniable que, dans de nombreux cas, le manque apparent d'intérêt manifesté par le public à l'égard de certains musées à caractère local résulte souvent d'une impréparation doublée fréquemment d'une insuffisance d'informations. Nous pensons notamment en écrivant ces lignes au remarquable Musée d'Archéologie de Nivelles où figurent des pièces uniques du terroir qui, du point de vue tant artistique qu'ar-

## Le Brabant, terre d'élection du tourisme de plein air

LES stations de plein air, centres de détente et de délasserment enregistrent, quant à eux, des résultats qu'il n'est pas téméraire de qualifier de spectaculaires. Directement bénéficiaires des conquêtes et progrès réalisés principalement au cours de ces vingt dernières années par le tourisme dit social, ces diverses formes de loisirs trouvent dans notre province un champ d'application à la fois très vaste et très fructueux. Le Brabant, en effet, se prête

chéologique, n'ont rien à envier à certaines œuvres de nos musées « chevrons », et qui, pourtant, en dépit de la valeur indéniable des collections rassemblées et de leur agencement exemplaire, n'enregistre, en moyenne que 1.500 à 2.000 visiteurs par an. Nous sommes convaincus que seule une intensification, en profondeur, de la propagande touristique est de nature à obvier à cet état de choses.

Il aurait été intéressant de pouvoir inclure dans cette rubrique les statistiques concernant le mouvement touristique dans nos églises-musées, dans nos abbayes qui abritent souvent des trésors d'art inestimables ainsi que dans nos béguinages. Mais faute de moyens d'investigations suffisants, nous avons été contraints de renoncer à évoquer cet aspect pourtant non négligeable de notre tourisme culturel.

admirablement, tant par sa position géographique et la diversité de ses richesses naturelles que par la gamme étendue de ses attractions, au tourisme récréatif et aux évasions de week-ends, de plus en plus à la mode depuis la généralisation de la semaine de cinq jours de travail et de son corollaire l'augmentation du temps libre.

Les exemples figurant aux tableaux synoptiques dressés plus haut (domaine de l'Etat à

Hofstade — Domaine provincial à Huizingen — Plage de la Lunette à Diest — Luna Park des Eaux Douces à Oud-Heverlee — Domaine de Planckendael à Muizen — Plaine des Sports «Reine Astrid» à Nivelles, etc.), pour éloquents et probants qu'ils soient, ne traduisent qu'imparfaitement l'intensité du trafic touristique dans ce secteur, trafic, au surplus, très difficile à cerner avec précision tant en raison de son extrême mobilité que de la précarité et de l'insuffisance des moyens de contrôle, sans parler des diverses déconvenues qui ont marqué nos rapports avec le secteur privé. C'est ainsi que la très large consultation à laquelle nous avons procédé à l'effet de déterminer le degré de fréquentation de nos plages, solariums et autres établissements équipés d'une piscine en plein air s'est avérée partiellement inopérante en raison de la réticence quasi générale manifestée à l'égard de notre enquête par les exploitations relevant du domaine privé.

Un exemple illustrera d'une façon péremptoire le rôle important sinon primordial joué par le facteur «plein air» dans notre province.

Grâce à des renseignements obtenus de source digne de foi, il nous a été possible de supporter le va-et-vient touristique dans les limites des Eaux Douces à Oud-Heverlee. Cette oasis de verdure, dont la renommée a largement débordé les limites de notre province, a accueilli près d'un demi-million de visiteurs au cours de la seule année 1960. Ce nombre est passé à plus de sept cent mille en 1963, pour friser les huit cent mille en 1964, soit une augmentation annuelle de l'ordre de 10 à 15 %. D'autre part, il est hors de doute que des centres aussi réputés et aussi recherchés que Genval, Tervuren ou encore Keerbergen, ce dernier en passe de s'enrichir d'un complexe sportif et nautique sans rival en Belgique, ne le cèdent en rien au site louverain sur le plan de l'accueil, de l'équipement et de la popularité.

Mais dans ce domaine plus que dans tout autre, le facteur atmosphérique joue un rôle prépondérant sinon déterminant comme en témoigne l'accroissement spectaculaire (de 20 à 50 %) des entrées relevées, en 1964, dans les stations de plein air par rapport aux années

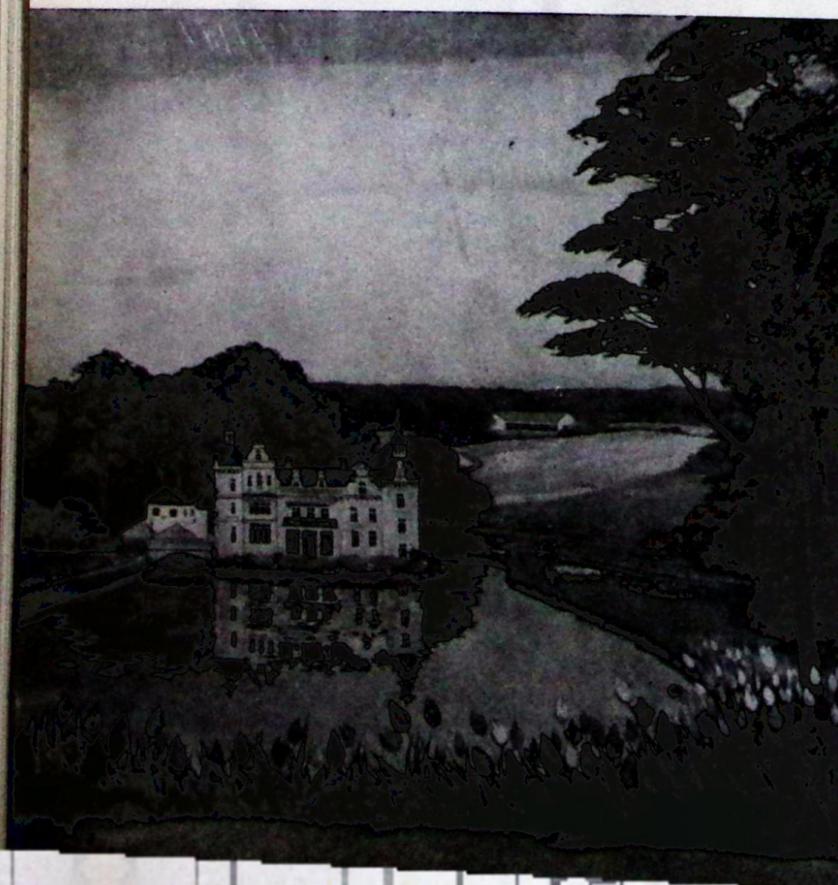


Oud-Heverlee : un aspect d'une des quelque deux cents attractions du Luna Park des Eaux Douces.

1961, 1962 et 1963 au cours desquelles le soleil s'est montré particulièrement avare de ses bienfaits.

En résumé, les diverses prospections auxquelles nous nous sommes livrés tant dans le domaine du tourisme culturel que dans celui du tourisme récréatif et de détente attestent, avec éloquence, en dépit de leur caractère schématique, de la belle vitalité du trafic touristique au sein de notre province, vitalité qu'il importe de maintenir et de développer par un renforcement de notre politique tant sur le plan de la propagande que sur celui de l'accueil et de l'équipement hôtelier, de façon à répondre pleinement aux nouvelles exigences nées à la fois de l'accroissement constant du nombre de touristes étrangers visitant notre province, de l'augmentation du temps libre octroyé aux travailleurs et, enfin, de l'étalement de plus en plus accentué des vacances qui s'échelonnent, à présent, de juin, voire même de mai, à septembre inclus.

Yves BOYEN.



Huizingen.

Vu par Jean Dratz.

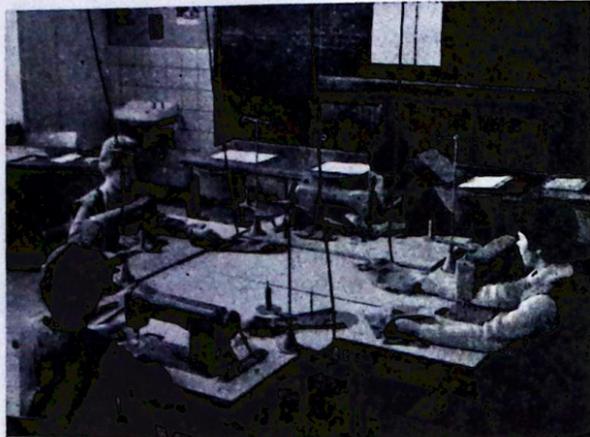
# A NIVELLES, une remarquable

UNE école pilote, capable d'en remonter à nombre d'institutions similaires — en Belgique et à l'étranger — voilà ce que nous avons eu l'occasion de visiter en détail, récemment.

Il s'agit, en fait, de l'Ecole Technique et



En classe de dessin, les élèves reproduisent le modèle d'une robe d'enfant.



Le poste de travail, tel qu'il est aujourd'hui « compris » et organisé pour permettre aux élèves un maximum de rendement et une dépense réduite de fatigue.



La classe de bonneterie où s'effectue le



délicat travail de remmaillage des tricotés.



Le département « lingerie » où sont exécutés suivant les normes industrielles — et d'après les idées les plus récentes — les slips, soutiens-gorge et jupons.



Autre nouveauté : l'entoilage auto-collant réalisé sous presse. Une opération qui évite aux élèves de sérieuses pertes de temps.

En classe supérieure : l'étude du poste de travail ainsi que l'analyse des phases importantes et des points clés, se fait le plus consciencieusement possible.

## PREMIER CONTACT

RETENUE par d'autres devoirs, Mme Steig-ner directrice de l'Institut avait chargé Mme Riguelle son assistante et sous-directrice de l'école, de nous accueillir.

Ce qu'elle fit avec énormément de sympathie, de gentillesse et d'autorité.

Tout de suite les questions fusèrent :

— Comment êtes-vous arrivée à adapter vos méthodes de travail aux besoins de l'industrie ?

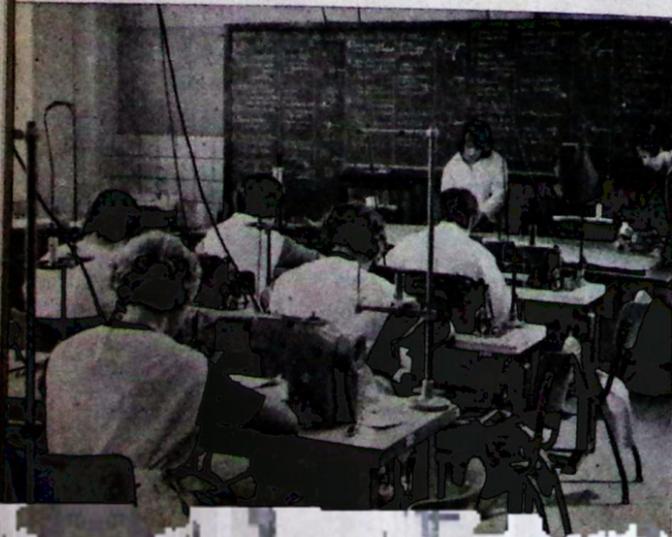
— Parce qu'une évolution s'imposait. Parce que les industriels eux-mêmes revendiquaient pour leur futur personnel, une formation différente.

— Sont-ils intervenus réellement dans l'organisation des cours ?

— Leurs avis ont compté, probablement, pour la réorganisation et puis, chaque année, un débat est prévu, tandis que certains d'entre eux font partie des jurys d'examens.

— Que pensent les élèves de cette nouvelle optique ?

A Nivelles, le défilé de mode bisannuel est considéré comme un « event » important. Toute la ville est présente et applaudit comme il se doit les vêtements réalisés par les élèves de l'Ecole.



- Elles s'y sont rapidement adaptées, conscientes de l'amélioration et de la valeur nouvelle de leurs études.
- Disposent-elles d'un matériel adéquat ?
- Evidemment. Rien que dans la section « couture », elles possèdent plus de cinquante piqueuses plates industrielles, plusieurs machines à double aiguille, des chevronneuses, des surgeteuses, bref de quoi connaître les moindres aspects du travail d'atelier et des lignes de fabrication.



Géométrique et très actuelle, cette robe de lainage en trois tons a fait l'admiration de l'assistance.

- La façon d'enseigner a probablement changé elle aussi ?
- Il est certain que tout est plus rationnel aujourd'hui. Depuis l'étude du poste de travail jusqu'à l'épargne des gestes inutiles. Tout est coordonné, simplifié, minuté...

- Mais le nombre d'élèves permet-il une juste répartition de l'ouvrage ?
- Bien entendu. Elles ne sont jamais plus de douze à la fois pour le travail industriel.
- Combien de professeurs êtes-vous pour l'ensemble des cours ?
- Septante-six. Et c'est merveille de voir à quel point l'unité règne... Unité de pensée, l'action, d'enseignement.

### SECTION COMMERCIALE

Avant de poursuivre l'entretien, il est bon de détailler les diverses sections de l'Ecole et d'apprendre quels en sont les débouchés.

Comme dans tout enseignement technique commercial, il existe ici un degré inférieur (qui mène au certificat d'enseignement technique secondaire inférieur homologué par l'Etat) et un degré supérieur (qui se clôture par l'obtention du diplôme A 2).

Les jeunes filles qui le détiennent sont aptes au secrétariat, à la correspondance commerciale, à l'économie d'entreprise, à la traduction, bref elles peuvent entrer en poste, immédiatement.

### SECTION TECHNIQUE SCIENCES

Instaurée l'an dernier — première et seconde année en même temps — cette section scientifique recueille beaucoup d'adhésions.

Non seulement parce qu'elle conduit aux études de laboratoire, à la biochimie, etc... mais parce qu'elle permet aux élèves d'autres cours techniques, de changer d'orientation, après une première année moins valable.

Si donc la 1<sup>re</sup> commerciale ou la 1<sup>re</sup> coupe et couture n'ont pas enthousiasmé l'intéressée, elle peut, sans problèmes, passer en section sciences et poursuivre sa formation dans un sens différent.

### SECTION COUPE ET COUTURE

Si nous nous attardons davantage ici, c'est en raison d'une évolution plus spectaculaire, de méthodes véritablement neuves et passionnantes, en ce domaine.

Jadis, on s'en souvient, il fallait compter un trimestre pour réaliser un costume tailleur.

Aujourd'hui, en vingt heures de cours (soit en 20 fois 50 minutes) on parvient à terminer le même vêtement.

N'est-ce pas un progrès étonnant ?

Un argument de poids pour les détracteurs d'un métier dont l'avenir — tributaire du prêt-à-porter — ouvre de nouvelles perspectives aux jeunes ?

Si la couture à domicile a perdu des clients; l'industrie de la confection est en essor constant. Ce qui équilibre les chances et assure aux élèves suffisamment de débouchés.

\*\*\*

Grâce aux machines motorisées — elles le sont toutes à l'Ecole — plus de pertes de temps, plus de travail bâclé, mal fait.

Grâce au poste de travail, les gestes mêmes sont précis, la fatigue est évitée, l'ouvrage reste impeccable jusqu'à sa terminaison.

\*\*\*

Et le ménage qu'en fait-on ?

Dans toutes les sections qu'elles soient techniques ou professionnelles, des cours ménagers sont inscrits au programme.

(Programme remarquablement planifié, ordonné, distribué, dont une maquette trône en bonne place dans le bureau de Direction.)

Des cours de cuisine, lessivage, repassage, entretien et remise à neuf, donnent aux élèves un aperçu complet des tâches qui incombent à la maîtresse de maison.

\*\*\*

Nous pourrions énumérer à l'infini les possibilités offertes aux jeunes filles suivant les cours de l'une et l'autre section. Qu'il nous suffise d'insister sur le fait que sortant du cycle inférieur — à l'âge de 15 ans, environ — comme du cycle supérieur — à l'âge de 18 ans — les élèves trouvent rapidement à se caser. Celles qui souhaitent prolonger leur formation peuvent s'inscrire d'emblée à l'école normale, ou suivre les cours dans d'autres spécialisations. Qu'il s'agisse de littérature, de sciences et géographie, de préparation hospitalière, voire du régentat (dans l'une ou l'autre branche) les portes leur sont ouvertes.

### EN CONCLUSION

Nous n'avons pas évoqué, encore, les contacts avec les parents; ces deux réunions annuelles au cours desquelles sont organisés défilés, spectacles, expositions... Et cependant ! Elles sont attendues avec l'impatience que l'on devine

Même les tout petits sont habillés par les soins des élèves. Voici en tricot, deux ensembles particulièrement sympathiques.



par toute la ville de Nivelles qui considère l'événement à sa juste importance.

Les professeurs aussi peuvent, de cette façon, mieux comprendre et suivre leurs élèves, discuter des points faibles et forts, des travaux divers.

Les jeunes, enfin, ont l'occasion de prouver leurs talents, de mettre en valeur les qualités acquises, en cours d'année scolaire.

Pour tout le monde, ces réunions sont bénéfiques et constructives puisqu'elles permettent de faire le point, de juger — objectivement — des richesses et de l'évolution de cet enseignement, enfin adapté aux exigences de la vie moderne et industrialisée.

Françoise ALAIN.



Vêtements de jour, parures de nuit quels que soient les problèmes d'habillement des élèves de l'Ecole Technique ou Professionnelle de Coupe et Couture les résolvent avec élégance et qualité.

# La vie quotidienne à Bruxelles

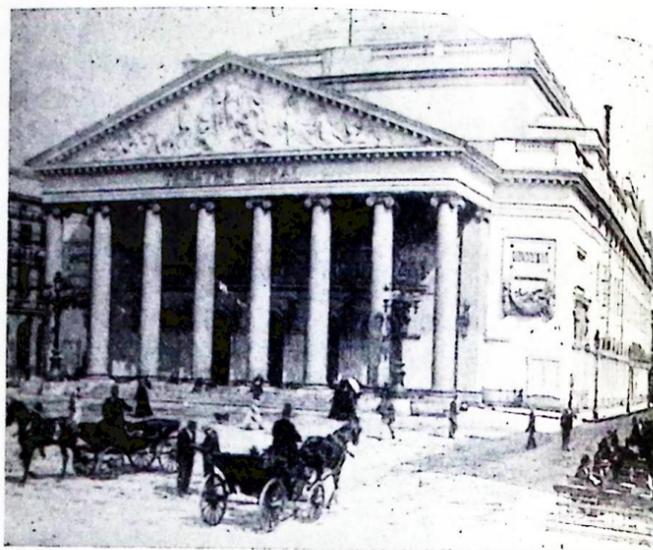
à la Belle Époque

## IV

"C'est à boire,  
à boire, à boire..."

Le Bruxellois de la Belle Époque ne fait pas que se promener. Parfois, il s'arrête. Et c'est généralement pour chanter la bière après l'avoir bue. Il a le choix entre les nombreux établissements du haut de la ville et ceux des quartiers centraux : la taverne Flora (place Louise), le Régina (porte de Namur), la Lanterne (en face la Bourse), le Strobbe, le Globe, la British Tavern (tous place Royale), les Mille Colonnes (près le théâtre de la Monnaie), le Sésino et le Grand Hôtel (boulevard Anspach), le Grand Hôtel Central (place de la Bourse), le Métropole (place de Brouckère), les Trois Suisses (près le théâtre de la Monnaie), l'Universel (en face des Galeries Saint-Hubert), le Monico (rue d'Arenberg), les Templiers (place de la Bourse), le Clarenbach (galerie des Postes), le Happel (boulevard Anspach), le Continental (place de Brouckère), l'Horloge (porte de Namur). Douze centimes suffisent pour un verre de bière. Le soir, on préfère le décor de la Grand-Place. C'est le kiosque enguirlandé de rampes à gaz et la fanfare qui joue sous les lumières étincelantes. Les « estaminets » débordent et parmi les tables de chêne, des marchandes de « crabben » et « caricollen », d'œufs durs ou de pâtisseries sèches, « couques », « krakelingen » et « spikelaus » circulent, le panier au bras, offrant leurs friandises à seule fin d'entretenir la soif chez les buveurs de lambic.

Si la faim tenaille, les restaurants ne manquent pas : les Frères Provençaux, rue Royale (dîner de 5 à 7 h 30 : 5 F, vin depuis 3 F, beefsteak : 3 F), le



Parking libre et illimité.

(Place de la Monnaie.)

Strobbe, place Royale, le Globe, place Royale, la British Tavern, place du Musée, le Duranton, avenue Louise 98, le Café Riche, près le théâtre de la Monnaie, la Taverne Royale, au coin des Galeries Saint-Hubert et de la rue de l'Ecuyer (« très bien fréquentée, bonne cuisine »), la taverne Bass, boulevard Anspach 9, le Smedt, derrière le théâtre de la Monnaie, le Saint-Jean, boulevard Anspach 42-44, l'Etoile, l'Épaule de Mouton, le Filet de Bœuf, tous trois autour de l'Hôtel de Ville. Dans la rue Léopold, le Grand Restaurant de la Monnaie, le « plus vaste établissement de ce genre à Bruxelles », se rendra célèbre. Une société fameuse, le « Royal Waterzoei » s'y réunit une fois l'an pour déguster savamment et selon un rite original, le Waterzoei national. C'est au cours d'une de ces fastueuses agapes que Jules Massenet donnera aux convives la primeur de Manon qu'il exécutera au piano. Autres spécialités de la maison : l'anguille au vert, les carbonades flamandes, les choe-

Pain gris, fromage blanc et radis rouges.

Bois de la Cambre : chez Moeder Lambic.

sels au madère et les fécundes. Voilà pour les grands restaurants de la ville, ceux « qui n'ont pas de physionomie spéciale, parce qu'ils sont quelconques avec leurs courtoisies de garçons et leurs miroitements de glaces, parce que le monde qui s'y meut n'est point un compartiment particulier de la mosaïque bruxelloise. Ces restaurants de marque, aux larges baies vitrées montrent des groupes de gens corrects, parmi lesquels le patron circule d'un pas lent, essayant sourires et poignées de main. Les garçons cèdent, sous la fièvre affichée de leur va-et-vient, leur sceptique indifférence de gaillards habitués au défilé des clients décoratifs. Vingt accents sonnent autour des tables : anglais, allemand, français, wallon, flamand, ceux-ci avec leur infinie complexité de tons et de nuances. Nul fil d'intérêt cordial ne relie ces dîneurs qui, dans leur coude à coude des repas, demeurent à mille lieues l'un de l'autre ».

« L'originalité s'est réfugiée dans les petits restaurants de toute classe et de tout tarif. Car l'exiuité du lieu n'emporte pas le rabais. Proche de l'Hôtel de Ville, dans les venteuses ruelles dont les noms seuls dénoncent la hantise, d'une appellation gourmande, pullulent des cabarets de modeste extérieur. »

« Les restaurants dédiés aux petites bourses sont d'une multiplicité fourmillante. Nulle part l'équation entre le budget et le besoin n'est mieux résolue que dans ce décisif problème de la manducation. Il y a ici une bizarre superposition de menus, une stratification logique de nourriture en correspondance avec chacun des degrés de la moyenne et de la basse échelle sociale. »

« Un trait leur est commun toutefois : la bière toujours comprise dans le prix des repas, et, si l'on me passe ce soulignement de recherche documentaire, j'ajouterai que cette bière n'est jamais le « faro ». La « brune » est moins dispendieuse et elle souffre mieux les additions d'eau claire. »

« En plein centre bruxellois, l'individualisme des gargotes s'accuse en avertissements variés : « On ne sert pas au dehors » — « On sert à emporter » — « On est prié de payer en recevant ». Certaines maisons ont la parade des nappes et des serviettes; d'autres, proléairement, se contentent de la nappe en toile cirée; d'autres enfin proscrivent la vaine parure des serviettes et des nappes. »

« L'identité de cette annonce s'y offre au passant : « Lapin à toute heure » — « Tête de veau à toute heure » — L'attribut qui prédestine ces deux animaux, nul ne le sait, mais ils sont en perpétuelle vedette à la montre des caboulots où l'on bâfre. En ces régions, le dîner et le souper reviennent à soi-

Un « goulot » qui se porte encore bien...

(Porte Louise.)



Ce qui s'appelle se mettre sur son 31.

(Exposition Universelle de 1910.)

xante-deux et à cinquante-deux centimes. Et ne vous attendez pas à la « portion », à « l'assiettée » des maçons de menu rang. Vous avez droit à toute une empièfferie : purée, deux plats, dessert et la « brune » obligée. La ration de pain est sévère; deux tranches, sans plus, d'un lourd pain de ménage dont les habitués guettent le milieu en espoir d'une tranche plus longue. »

« Ça et là, une enseigne, « A l'Absinthe française », « A la vue de Suresne », témoigne d'une importation parisienne corroborée par l'annonce d'un vin « garanti pur » à tant le litre. Des chromos patriotiques historient les murs; de louches individus, camelots, rouliers, garçons de café sans place, y mènent, vers le coup de midi, un gros vacarme de grossièreté heureuse de se donner carrière. »

« Aux abords de la Grand-Place, se terrent des réduits dont la soupe et le café constituent l'unique pâture. L'assistance est superlativement débraillée, et je ne conseille pas aux élégants d'y aller se pavaner en coquets atours; leur immixtion serait bizarrement fêtée. »

« Des coins bien bruxellois, ce sont les « frites et moules », une pièce carrelée de rouge, transformée en étuve par l'énorme fourneau qui s'y carre et où mijotent les deux plats traditionnels. »





Les hauts lieux où souffle l'esprit sont bien gardés.

Théâtre du Parc.

« L'un de ces caboulots, en vue de la Bourse, garde jusqu'au jour ses vitres allumées. Des badauds s'y succèdent, des artistes qui « veulent voir ça », des étudiants; puis des cochers qui s'attardent à d'enragées parties de cartes et s'empiffrent de moules pour ressusciter leur soif. »

(Franz Mahutte : *Bruxelles vivant.*)

Presque aussi nombreux que les restaurants et les cafés, il y a les hôtels. La liste en serait fastidieuse et d'ailleurs de peu d'intérêt. En voici les principaux : Le Belle Vue, place Royale (chambre de 4 à 10 F; bougie à 1 F; premier déjeuner de midi : 5 F; dîner : 6 F; pension : 15 F; omnibus : 1,25 F; ascenseur), l'Hôtel de Flandre, place Royale (pension depuis 12,50 F), l'Hôtel de l'Europe, place Royale, l'Hôtel Mangelle, rue Royale (pension à 12,50 F en été et à 10 F en hiver), l'Hôtel de France, rue Royale, le Grand Hôtel Britannique, place du Trône, le Grand Hôtel, boulevard Anspach (chambres éclairées à la lumière électrique — on peut y prendre son billet de chemin de fer), l'Hôtel de Suède, rue de l'Evêque, le Métropole, place de Brouckère (voiture de la gare à l'hôtel : 1 F avec bagage; le guide de la maison parle toutes les langues modernes; interprète depuis 10 F par jour), l'Hôtel de l'Univers, rue Neuve, l'Hôtel de Saxe, rue Neuve également, l'Hôtel Central, place de la Bourse, l'Hôtel

Restaurant Régina. Rendez-vous à toute heure.

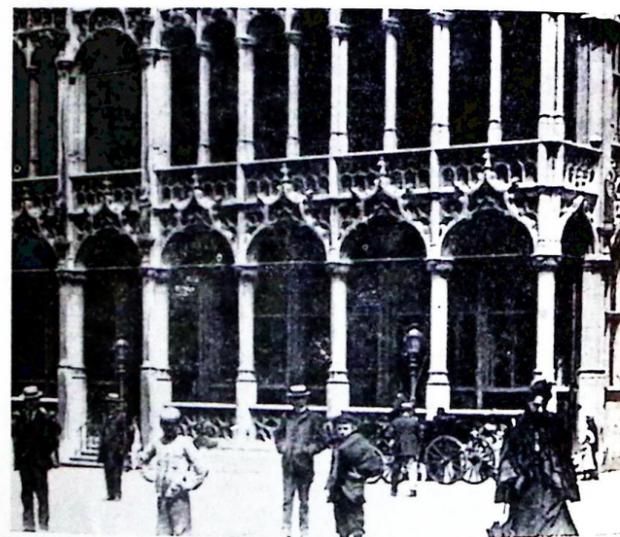
Porte de Namur.



de la Poste, rue du Fossé-aux-Loups, l'Hôtel Grand Miroir, rue de la Montagne, l'Hôtel de Commerce, rue de la Fourche, l'Hôtel de la Cathédrale, place Sainte-Gudule, l'Hôtel Cosmopolite, au Nord, etc...

C'est sur les territoires de Saint-Gilles et d'Ixelles, autour de la Porte de Namur et de la Place Louise, que l'on a le plus de chance de trouver une Family House (pension « genre suisse »). Selon le confort que l'on y trouve, les prix oscillent entre 7 et 11 F par jour.

Soucieuse du bien-être de chacun, l'administration a autorisé l'installation de « cabinets d'aisance » et de « chalets de nécessité » en différents points de la ville. Il en va de même du téléphone que quelques privilégiés seulement possèdent. Des bureaux publics sont mis à la disposition des Bruxellois dans les principaux endroits de la ville : le Bruxelles-Bourse, le Bruxelles-Central (place de la Monnaie), le Bruxelles-Midi (place de la Constitution), le Bruxelles-Nord (rue de Brabant), le Bruxelles-Palais de



En ce temps-là, le photographe constitue une attraction.

Grand-Place.

Justice, le Bruxelles-Palais législatif (rue de Louvain), le Bruxelles-Place Royale (rue Villa Hermosa), le Bruxelles-Porte de Namur, le Bruxelles-Quartier Léopold (place du Luxembourg) et le Bruxelles-Saint-Gilles (chaussée de Charleroi).

Enfin, il y a les commissionnaires qui vous font une course en ville pour 50 centimes, « sans colis et sans charrette »; pour 1 F « avec charrette »; pour 1 F également avec valise ou sac de nuit.

A côté des bas plaisirs de la table, il y a ceux, plus nobles, de l'esprit. On balbutie le mot cinématographie, mais sur le mode sceptique. Plusieurs scènes se partagent le public bruxellois : la Monnaie, le Parc, l'Alhambra et ses représentations à grand spectacle, le Vaudeville, ex-Casino, l'Alcazar Royal, sur l'emplacement de l'actuelle Kredietbank, rue d'Arenberg, le Molière, rue du Bastion.

L'Alcazar est le temple de la chanson et du music-hall. Les grandes vedettes parisiennes y défilent tour à tour : Paulus, Ouvrard, Yvette Guilbert

pour qui l'Alcazar fut le tremplin vers la gloire. Le gentil Paul Delmet y détaille ses derniers succès :

Pour vous obliger de penser à moi  
D'y penser souvent, d'y penser encore,  
Voici quelques fleurs, bien modeste envoi...

Une place à l'amphithéâtre coûte 25 centimes. A deux pas, au Vaudeville, succursale du Palais Royal de Paris, le gros rire s'esclaffe librement. Ici, rien de mélancolique, ni de prude, ni d'austère. On y préfère les aventures pimentées et les « mots qui blessent plus souvent qu'ils ne caressent ». Au grand courroux du public « bien » qui se plaint amèrement que l'époque ne soit pas sympathique aux œuvres profondes, ni aux plaisirs graves. La tragédie est morte, dit-on, et la bonne comédie se meurt... Ce qui n'empêchera pas les Victor Francen (déjà), les Lucien Guitry de faire salle comble aux Galeries. Jules Berry, le grand Jules Berry, viendra créer le Mariage de Mademoiselle Beulemans, l'inépuisable succès de Fonson et Wicheler, aux côtés d'Ambreville, celui-là même qui, au palais de Spa, égayait les derniers jours de la vieille reine Marie-Henriette, en lui fredonnant son refrain favori :

Pour réussir, il faut dans ce bas monde  
Nen dikke buik en ne witte gilei...

Les âmes sensibles iront voir Sarah Bernhard expirer, tuberculeuse, dans La Dame aux Camélias. Aux Folies-Bergères, une petite comédienne cherchera sa voie : Colette.

En 1906, l'Alcazar Royal met à l'affiche La Dame de chez Maxim. Voici ce qu'en pense le critique attaché à la revue « Théâtre et Musique » :

« Le vaudeville de M. Georges Feydeau est de ceux qui ont acquis tous les grades et desquels on peut dire, sans présomption, qu'ils charmeront l'avenir comme ils ont charmé le passé (déjà ! comme nous vieillissons !).

» Il est, n'est-il pas vrai, certaines drôleries qui ont la vie dure. La Dame de chez Maxim est de celles-là et à tel point qu'il paraîtrait fastidieux et maladroit d'en résumer ou même d'en évoquer l'éminente cocasserie.

» Ici, Mlle Mistinguett, dans le rôle de la « Môme Crevette », une joyeuse échappée d'un « bar » nocturne, fut surtout remarquable de vérité et d'exactitude; si elle eut la grâce espiègle et le charme suffisants à nous faire oublier maintes autres « mômes crevettes », elle eut le défaut grand de nous rendre désormais ce joli vaudeville impossible sans elle, ennuyeux sans son minois cocasse et gamin, sans sa grâce piquante, sans son sourire ensorcelant.

» M. Lebreu, en général Petypon du Grélé, militaire guilleret et encore vert, fut parfait; MM. Clasis et Batréau et Mlle Goldstein ne le furent pas moins. M. Narbal, appelé à remplacer au pied levé M. Lebreu, que ses soucis directoriaux réclamaient à Paris, fut correct dans une interprétation, plus militaire, mais moins en nuances, du même rôle.

» N'oublions point de signaler les visages coquets et les agréables toilettes de Mmes Luce Lhéry, Maroussia et Daulboys, qui achevèrent par leur gracieuse tenue de donner à la sémillante Mistinguett le cadre qu'il fallait pour assurer le succès de cette reprise ».

De son côté, le Théâtre Royal de la Monnaie connaît de beaux soirs. « Les galas de la Monnaie à la Belle Epoque, raconte Charles d'Ydewalle. C'était toute une cérémonie. Chaque grande douairière y avait sa loge tout l'hiver et y recevait à l'entracte les messieurs apportant des boîtes de fruits glacés, achetées chez le pâtissier Marchal et tenues avec des



A petites gens, grands estomacs.

pincettes métalliques pour les saisir sans se sucrer les gants. A la sortie, les valets vociféraient les noms des équipages :

— Madame de ceci... Princesse de cela...

En ce temps-là, les salles de spectacles s'éclairaient encore au gaz, ce qui viciait l'air devenu rapidement irrespirable. Les premières lampes à arc faisaient leur apparition autour de la place Rogier.

Les plaisirs ne s'arrêtaient pas au théâtre. Le cirque attirait la grosse foule rue de l'Enseignement et quelques cafés-concerts mettaient une note joyeuse dans le centre : « L'Universel », en face des galeries Saint-Hubert, le « Victoria », rue des fripiers, le « XVIIe siècle », galerie du Commerce, le « Monico », rue d'Arenberg. Des concerts étaient organisés tous les soirs à 8 heures au Waux-Hall, du 1er mai au 31 août. Prix d'entrée : 1 F. De même au Parc de Bruxelles, tous les jours de 3 à 5 heures, de mai à août, et au Conservatoire de Musique, rue de la Régence, en hiver. Sans oublier le Pôle Nord où les fervents du patinage pouvaient s'adonner à leur sport favori.

Georges WINTERBEEK.

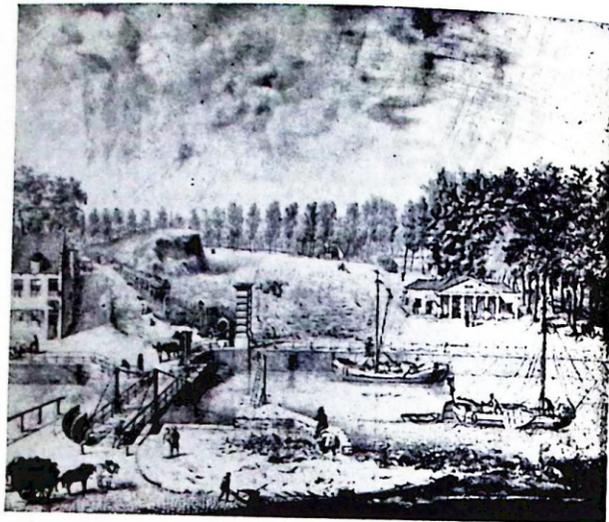
La cliente est reine.



# HAREN, Bruxelles XIII

L'ANNEE 1561 qui vit l'achèvement du canal de Bruxelles à Willebroek est une date importante pour l'histoire de notre capitale. Non seulement elle se trouvait reliée à la mer mais encore elle allait connaître une nouvelle expansion économique. Le canal pénétrait alors au centre même de la cité où l'on aménagea plusieurs bassins dénommés aux Barques, des Marchands, de Sainte-Catherine (occupé actuellement par l'église de ce nom), au Foin. Les gravures des XVIIe et XVIIIe siècles nous montrent un Bruxelles port de mer bien poétique et bien séduisant. Des grues encombraient même l'actuelle place Sainte-Catherine.

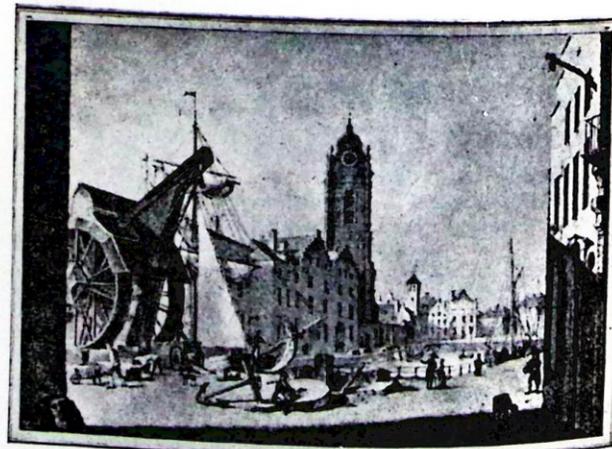
Le milieu du XIXe siècle et le début du nôtre virent l'agrandissement du canal maritime et des bassins extérieurs, Beco et Vergote. On combla les bassins Sainte-Catherine (1850), des Barques et au Foin, bassins intérieurs devenus trop exigus, ce dont on s'abstint dans la Venise du Nord. Toute une partie de la capitale allait changer de visage. C'en était fini du « Tour à la mode », promenade pédestre autour des bassins, et de celle de l'Allée Verte réservée surtout aux carrosses. Seules d'anciennes façades cossues ou pittoresques ornées parfois d'un bateau ou d'une enseigne caractéristique rappellent encore ce charmant Bruxelles d'autrefois. L'allée verte était une sorte de cours longeant la rive droite du canal, de l'actuelle place de l'Yser jusqu'au pont de Laeken. L'infante Isabelle la « lança » dès 1623. Marie de Médicis admira beaucoup la circulation intense qui y régnait en 1631. C'est au bout de l'Allée verte qu'on organisa les premières réunions hippiques de Belgique le 4 avril 1779. Chose amusante, et bien qu'aucun règlement de police ne fût en vigueur, la circulation s'établissait comme suit. La noblesse et ses carrosses au milieu du quadruple rang de tilleuls, la bourgeoisie à droite, le peuple de l'autre côté. De nos jours s'il veut rêver aux terres lointaines, le Bruxellois doit s'en aller jusqu'à l'avant-port où les bois de



Voici, en 1828, la fin de la Porte du Rivage. L'ancienne porte à pont-levis du XVIIe siècle avait déjà fait place à une simple grille et un pont-tournant. L'élargissement du canal de Willebroek réclamait une large entrée du port. Notez, à gauche, une partie de la dernière enceinte médiévale, puis un reste de bastion « Vauban » et, tout à l'arrière-plan, la flèche de l'église primitive de Molenbeek.

(Lithographie par Wouters au Cabinet des Estampes.)

Russie avoisinent le charbon américain et les balles de café brésilien. L'intense activité de ce port intérieur, trop peu connu à notre gré, a amené la construction de nombreux hangars et usines le long des rives et même au-delà, à Haren notamment. Au milieu du



Le bassin Sainte-Catherine, perpendiculaire au Bassin aux Barques, occupait l'emplacement sur lequel l'église Sainte-Catherine actuelle est construite.

(Lithographie anonyme au Cabinet des Estampes.)

## BRUXELLES, PORT DE MER.

C'est par l'ancien « Trou du Rivage » dénommé plus tard « Porte du Rivage » que les « coches d'eau » faisaient pénétrer dans la capitale les voyageurs venant d'Anvers et Vilvorde via Willebroek.

Le côté intérieur de la Porte du Rivage était devenu la maison du Pontonnier.

A droite du pont-levis, une terrasse spécialement aménagée à l'usage des promeneurs : de là, leur vue plongeait sur le canal et l'Allée Verte.

L'emplacement de la Porte du Rivage se nomme maintenant Place Saintelette.

(Gravure par de la Rue, au Cabinet des Estampes.)



La grue appelée la « Perche » au Quai au Foin, devant l'Entrepôt. Le Bassin au Foin avait été creusé, au XVIIe siècle, dans une prairie appartenant aux Béguines (la Prairie-Guillaume). La nouveauté et l'activité du bassin attirèrent les promeneurs, et le Quai au Foin devint la promenade élégante. L'entrepôt est une création de Charles de Lorraine, qui le fit bâtir en 1780.

Le Théâtre Royal Flamand fut, plus tard, édifié sur son emplacement.

(Lithographie anonyme au Cabinet des Estampes.)

XIXe siècle on ne signalait encore comme industrie à Haren qu'une brasserie et quelques carrières de pierre à bâtir et à diguer.

## Châteaux

Le principal ornement du village était son beau château à fronton triangulaire et toit mansardé qui a disparu après la seconde guerre mondiale mais qui nous est bien connu par la litho de l'ouvrage de Emile De Damseaux. Il se trouvait à flanc de coteau et un parc fort agréable l'entourait de toutes parts. Autrefois le voyageur qui descendait le canal vers Vilvorde voyait défiler de chaque côté toute une série d'aristocratiques demeures serties dans d'abondantes frondaisons ou de gracieuses « campagnes », plus modestes certes, sinon plus joliettes. Du côté droit l'actuelle gare de Schaerbeek, qui prend des allures orientales, était occupée par le château de Montplaisir, cher à Charles de Lorraine, bâti par les Roose en 1682. A côté il y avait le château de Helmet où vécut le prince d'Orange. Sur l'autre rive, celui de Meudon (1764) reproduit sur un tableau conservé à la basilique Notre-Dame de Hal. Un peu au-delà

L'ancienne Allée Verte.



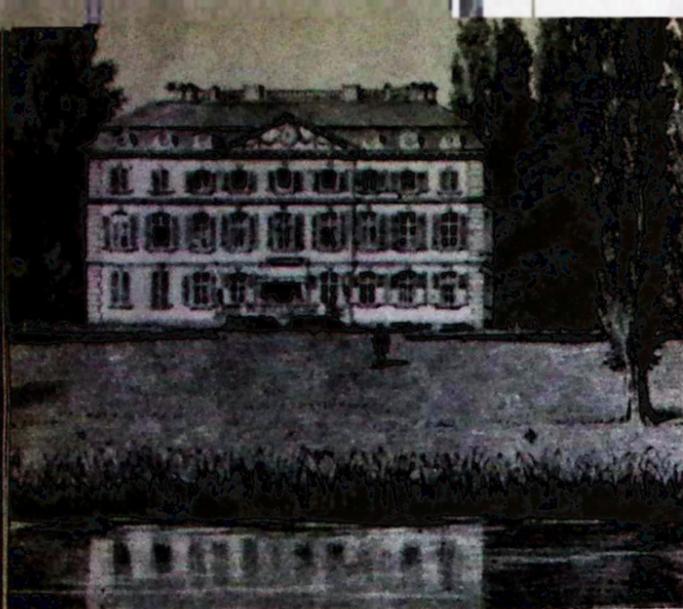
on remarquait celui de Marly et tout à côté le château féodal de Moriensart, plus exactement de Mariensart et son moulin Saint-Michel, sur la Senne. Venait ensuite au lieu-dit Trois-Fontaines — du nom d'une fontaine monumentale ornée d'un Saint-Michel qui se trouvait au XVIIe siècle près du canal — un autre domaine plus accidenté. Le château a disparu lors de la dernière guerre mais le vaste parc subsiste. Le championnat cycliste de Belgique s'y est déroulé récemment. Sur l'autre rive l'élégant château de Haren prenait place entre celui de Montplaisir et celui de Beaulieu (1654) précédé de jardins gracieux parfaitement ordonnés, ancienne demeure des Tour et Tassis et de Jean-Pascal Bombarda, fondateur du théâtre de la Monnaie.

Haren fut d'abord sous l'autorité directe des ducs de Brabant qui y prélevaient un cens important. Mais en 1551 maître Rombaud Loots, secrétaire de Marie de Hongrie, puis conseiller de la Chambre des comptes du Brabant acheta la seigneurie ainsi que tous les droits de justice. En 1759 la baronne d'Hembeek céda sa demeure et sa seigneurie d'Haren à Jean Nicolas Servandoni d'Hannetaire, originaire de Grenoble, qui joua un rôle très important dans notre vie théâtrale dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Il était d'ailleurs parfaitement informé de la vie théâtrale parisienne et italienne. Directeur de la Monnaie dès 1755 il passa ensuite habilement la gestion à d'autres qui connurent la difficulté, puis il fut le créateur de l'Association des comédiens ordinaires de S.A.S. le Prince Charles de Lorraine, association inspirée de la Comédie Française.

Toutes ces transformations ne l'empêchèrent pas de rester pensionnaire de la troupe tout comme sa femme et ses deux filles toutes trois excellentes comédiennes d'ailleurs.

Les Servandoni brillaient dans les salons bruxellois. Ils organisaient aussi des réceptions en leur château de Haren et l'on y parlait évidemment beaucoup de théâtre. On y organisait assez régulièrement des séances de théâtre improvisé sur un thème imposé. Parmi les invités des d'Hannetaire on reconnaissait souvent le Prince Charmant passionné des planches comme chacun sait. Très galant homme, aimant les jolies filles pas trop farouches, il s'intéressa tout naturellement à l'ainée des Servandoni, Eugénie. Elle fut la destinataire des « Lettres à Eugénie sur les spectacles » composées en 1770, un ouvrage des plus précieux pour l'étude du théâtre à

Dessin de Louis Huart. Gravure : H. Moors.



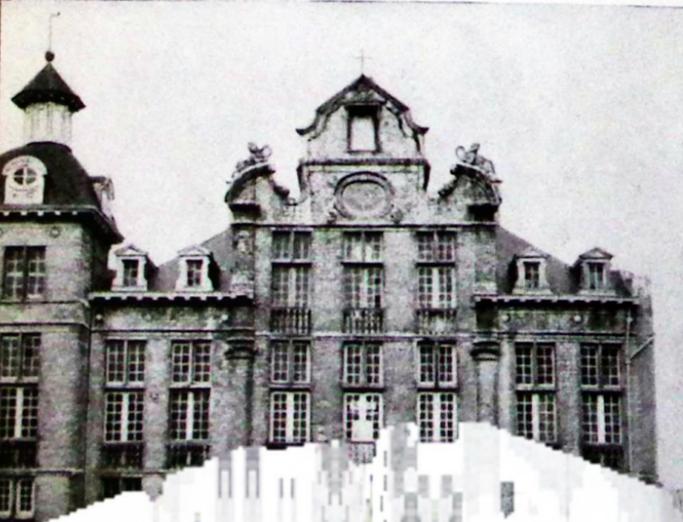
Le château de Haren.

Son beau parc s'étendait au loin et venait se terminer au bas du coteau, limité par une belle pièce d'eau où se mirait le château.

l'époque. Ayant réussi à la marier à l'acteur La Rive le Prince s'intéressa à sa jeune sœur Angélique, compagne charmante et effacée qu'il conserva dix-sept ans et qu'il emmenait souvent en son château de Baudour en Hainaut, pourvu de jardins ravissants. C'est alors qu'il composa cet étonnant « Journal de Baudour », demeure qui accueillait aussi bien Grétry que les abbés Pagès et Delille, et beaucoup d'artistes.

Sans doute l'oncle du directeur de la Monnaie, l'architecte Jean Nicolas Servandoni dessina-t-il la jolie façade du château de Haren. Chez nous il s'occupa de la décoration de la Monnaie. Il donna aussi les plans de l'aile occupant le fond de la cour d'honneur du palais d'Arenberg à Bruxelles, de l'hôtel d'Ursel, sacrifié inutilement et de transformations au château que cette famille noble possédait à Saint-Josse-Ten-Noode.

Le 28 décembre 1770 Servandoni vendit son château de Haren au comte Jean-Antoine Van der Noot, chambellan de Marie-Thérèse, époux de Marie Tave, marquise de Wemmel. Leur fils aîné Max-Louis, marquis d'Asse et de Wemmel le conserva jusqu'en 1847. Il appartenait encore à cette famille dans la seconde moitié du XIXe siècle. Il n'en reste



Emile Verhaeren au Parc Josaphat, où il se promenait avec Marthe Massin.

que le souvenir et le nom des rues : Servandoni, de la Seigneurie, du Donjon.

Haren conserva son indépendance jusqu'au trente mars 1921, date à laquelle fut promulguée une loi l'incorporant dans le deuxième district de la capitale dont elle forme le treizième canton postal.

### L'église Sainte-Elisabeth

Sous l'ancien régime la paroisse de Haren était sous le patronat du chapitre de Sainte-Gudule de Bruxelles en suite d'une donation du duc Henri Ier de Brabant en 1224. On y venait beaucoup en pèlerinage autrefois surtout contre la gale et pour les enfants atteints de la teigne. L'église, classée, est une jolie construction aux dimensions modestes, pourvue de pignons latéraux triangulaires, bâtie en pierres blanches brabançonnaises. Elle date essentiellement du XV<sup>e</sup> siècle, à l'exception du chœur plus tardif (XVI<sup>e</sup> siècle), mais son mobilier fut en grande partie renouvelé au XVIII<sup>e</sup> siècle. Des piliers massifs à chapiteaux séparent les bas-côtés de la nef sur laquelle se greffe directement un chœur à chevet tripartite. Il est flanqué de sacristies qui semblent dater du XVIII<sup>e</sup> siècle. Un clocher carré de peu d'élévation, percé de deux ouïes par face, occupe la première travée occidentale de la nef. Une curieuse horloge ancienne y est encastrée. Un intéressant portail de style Louis XVI en pierre bleue (1737) donne accès à l'église.

L'avenir de cette demeure historique (1654), menacée de démolition, semble, aujourd'hui, définitivement assuré. Les « Amis et défenseurs du château de Beaulieu » ont mis au point les plans de restauration dont les travaux pourraient commencer dans le courant de l'année prochaine. Le château de Beaulieu, deviendra un centre d'art et de culture consacré spécialement au Brabant.



L'église Sainte-Elisabeth de Haren.

Cette jolie construction est classée.

Lors de la restauration de l'édifice en 1954 on retrouva sous les plâtras d'intéressantes peintures murales du XVI<sup>e</sup> siècle que l'on s'empresse, fort heureusement de consolider. Les quatre évangélistes sont représentés de chaque côté du chœur; un ange gracieux figure sur le pilier proche de la chaire à prêcher. Une curiosité de l'édifice est cette pierre gothique ornée d'une mise au tombeau qui est encastrée dans le chœur. Mme Frans Van Molle estime qu'il s'agit là d'une réserve eucharistique en forme de tabernacle gothique. Il est le seul de nos régions qui se rattache à la conception du tabernacle « sépulcrum Christi ». On le mutila en 1728 lors du placement d'un lambris. Les spécialistes l'avaient, à tort, considéré comme un monument votif ou funéraire. Remarquons encore au mobilier : une chaire à prêcher datant de 1723, un banc de communion de 1728, des confessionnaux et des lambris de la même époque, des toiles des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

### Vers le centre de la capitale

La longue rue de Verdun traverse de part en part Haren et se termine non loin de la vieille église d'Evere dont le patron est Saint Vincent, fondateur de Soignies. Son architecture rappelle celle de Haren.

Trois nefs précédées d'une tour occidentale romane, mais percée d'un porche en 1782, suivies d'un chœur. A l'intérieur on y remarquera de bonnes boiseries, un groupe de Saint-Vincent et de ses enfants (XVI<sup>e</sup> siècle), un ostensor soleil baroque.

Les « Acta Sanctorum » rapportent. « Un homme religieux, après de longs pèlerinages, était arrivé à Evere. Le bon accueil qu'il y reçut l'engagea à y prolonger son séjour; mais bientôt, il tomba malade, mourut, et reçut dans l'église une sépulture honorable qu'il avait méritée par ses vertus. A cette époque, une fureur insensée causait la désolation de tout le pays; le peuple n'y vivait que de rapines, et chacun, à son tour, portait le fer et la flamme dans les possessions de ses voisins. Il ne manquait aux habitants, pour être pareils à des bêtes féroces, que de se dévorer les uns les autres. Quelques édifices religieux étaient les seuls asiles que l'on respectât encore; aussi les paysans y portaient-ils tout ce qu'ils avaient de précieux. L'église Saint-Vincent était tellement encombrée qu'il n'y restait plus qu'une seule place de libre, c'était l'endroit où les restes mortels du pieux pèlerin avaient été confiés à la terre. La vénération dont la multitude l'entourait l'avait garanti de toute profanation. Mais une femme osa placer son siège sur la tombe du bien-heureux. Grande fut l'indignation de Saint-Vincent, de voir attenter au respect dû à la mémoire de son hôte. Il frappa d'une pieuse vengeance la criminelle; à peine se fut-elle assise qu'une faiblesse douloureuse s'empara de tout son corps, au grand étonnement des assistants. On la porta aussitôt devant l'autel de Saint-Vincent, dont ses parents et ses amis implorèrent humblement l'intercession; le saint lui rendit la santé, quand il vit le repentir pénétrer dans son cœur ».

Le château seigneurial d'Evere, dont il ne reste que le souvenir, se trouvait non loin de là, en contre-bas. Nous atteignons rapidement la chaussée de Haacht, pavée dès 1459, qui, avec celle de Vilvoorde-Malines limitent extérieurement le village de Haren. De notre point élevé on a une vue assez particulière sur les usines de la vallée de la Senne, sur les monuments de Schaarbeek et sur l'Atomium. La masse sombre est le parc Josaphat où Emile Verhaeren et Marthe Massin venaient courtiser. Marthe avait alors son atelier rue Potagère, 123. En se promenant, la jolie Liégeoise cueillait des violettes tout en écoutant son amoureux maladroit lui dire ses derniers vers.

La vallée du Josaphat qui autrefois, paraît-il, évoquait assez bien ce lieu proche de Jérusalem est surtout connue depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Bien des peintres et non des moindres y ont trouvé l'inspiration. Il s'y trouvait aussi un moulin, le Roodbeekmolen. Il s'y trouvait aussi un moulin, le Roodbeekmolen, cité dès 1115 comme bien de l'abbaye d'Afflighem, mais il disparut à l'époque des guerres de religion. Un moulin en bois signa la croix dans le ciel non loin du château de Helmet jusqu'en 1885. Celui que l'on bâtit en 1841 aux limites d'Evere et de Schaarbeek, non loin de la chaussée de Haacht s'arrêta de tourner en 1910. Seule la tour subsiste en la rue du Tilleul.

Continuant à descendre la chaussée de Haacht arrêtons-nous un instant à l'angle de la rue de l'Est où le peintre Verboeckhoven avait son atelier, la maison occupant le coin opposé étant habitée à l'époque par le peintre Fraikin.

Une halte s'impose à la Maison des Arts au 147 de la chaussée de Haacht. Les Eenens bâtirent le château en 1826 et le conservèrent jusqu'en 1883, année où par alliance il passa aux mains des Terlinden qui le cédèrent à la municipalité de Schaerbeek. Des personnages célèbres se sont arrêtés ici. Le Prince d'Orange en retraite en 1830, Charles Rogier, le roi Oscar de Suède, Hermann Goering encore aviateur (1918).

La Maison des Arts sert de cadre à de nombreuses manifestations culturelles et on y tient des expositions. Le groupement poétique « La poêle à frire », fondée et dirigée par François Van Hecke y organise aussi des récitals.

La Maison des Arts abrite un musée de folklore où l'on remarque surtout un vieux cabaret du temps

### Hommage à Henri Roidot

Le Collège des Bourgmestre et Echevins de la commune d'Uccle a organisé en octobre une manifestation d'hommage au peintre brabançon Henri Roidot, à l'occasion du vernissage de l'Exposition au Centre Culturel des œuvres de ce remarquable artiste.

Au nom de l'édilité ucloise, Mlle Rosy, échevin des Beaux-Arts, retraça la carrière d'Henri Roidot qui d'origine bourguignonne, est considéré comme un des meilleurs représentants de l'école impressionniste belge.

Avec infiniment de talent, Mlle Rosy détailla les multiples aspects de l'œuvre d'Henri Roidot et rappela que le peintre vit sa personnalité reconnue très tôt, tant par les milieux artistiques que par le Gouvernement, qui acquit plusieurs toiles et que par S.E. M. Brand Whitlock, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique, grand amateur d'art.

En sa qualité de Président d'Honneur de l'Internationale des Arts, M. Arthur Desguin, remercia au nom de la famille et des intimes d'Henri Roidot tous ceux qui à un titre quelconque avaient œuvré à la réussite de cette Exposition et particulièrement M. Van Offelen, bourgmestre, Mlle Rosy, échevin et M. Cammaerts, directeur des Beaux-Arts de la commune d'Uccle.

Il dit encore sa gratitude aux nombreuses personnalités qui avaient tenu à rendre hommage à un des meilleurs peintres du Brabant et parmi lesquelles : S.E. Mme Lucienne Estime, ministre plénipotentiaire d'Haïti; M. Edwin Kennedy, attaché culturel à l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique; M. N'Guzza, premier conseiller près l'Ambassade de la République du Congo; MM. les bourgmestres Janssens d'Ixelles et Calmeyn de Drogenbos; MM. Homès, recteur, et Ballasse, professeur à l'Université libre de Bruxelles; M. M. Duwaerts, directeur des Relations culturelles de la province du Brabant; M. Conrardy, directeur de l'Académie de Saint-Gilles; M. Daniel Van Damme, conservateur honoraire du Musée d'Erasmus; ainsi que de nombreuses personnalités du monde des Arts, des Lettres et de la Presse.

Une visite détaillée de l'Exposition et une réception intime suivirent cette manifestation placée sous le signe de l'Art et du Souvenir.

de la garde civique (± 1900) dont le mobilier provient en grande partie du cabaret « Au Risque Tout » qui occupait le coin de la chaussée de Haacht et de la place Rogier. On y trouve aussi le atelier du peintre hennuyer Florimond Bruneau. De plus, le bureau et la bibliothèque de la Maison internationale de la Poésie. Une collection précieuse déposée ici est celle du Musée de la Parole, dû à notre ami Paul Hellyn.

Remarquons en terminant que cette chaussée de Haacht est une ancienne voie romaine. Des tombeaux gallo-romains ont même été découverts au bord de ce diverticulum non loin de la rue Van de Weyer. Elle nous mène porte de Schaerbeek, autre fois porte de Cologne.

Emile POU MON.

### Halte à la pollution des eaux de mer

Nous avons jeté un cri d'alarme dans notre numéro d'octobre dernier à propos des abominables effets de la pollution des mers par les hydrocarbures.

Des plages belges, entre Saint-Idesbald et Ostende, ont dû être nettoyées du mazout qui les salissait et ce, au détriment du budget des autorités locales qui s'efforcent de conserver les plages dans un excellent état de propreté.

Il faut que chacun lutte contre la progression de cette « Mort Noire » du XXe siècle.

Et que voit-on en Belgique ?

En vertu d'une convention internationale entrée en vigueur en 1958, la mer du Nord se trouve théoriquement interdite au déversement d'hydrocarbures dans une zone de 100 milles à partir des côtes.

Théoriquement, car, en ce qui concerne la Belgique, aucun arrêté d'exécution n'a encore été pris par le gouvernement de sorte qu'aucune des obligations ou interdictions dont notre pays devait imposer le respect à ses ressortissants n'est à l'heure actuelle susceptible d'être sanctionnée par nos tribunaux. Seul le déversement dans les eaux du littoral belge, c'est-à-dire les eaux intérieures et la bande de trois milles que constitue la mer territoriale, se trouve interdit par un arrêté de 1929.

### CARENCE GOUVERNEMENTALE

Mais il y a pire ! Aux termes de la Convention internationale le rejet d'hydrocarbures ne sera pas interdit lorsque le navire aura pour destination un port qui ne dispose pas d'installations capables de recevoir les résidus que les navires pourraient avoir à décharger.

Or, seul Anvers dispose d'un ponton muni d'une pompe et d'un compresseur pour l'aspiration, la décantation et l'évacuation des hydrocarbures flottants dans le port et d'installations prévues pour le nettoyage des citernes.

Dans la situation actuelle, les navires à destination de Zeebrugge, d'Ostende ou de Gand et une bonne partie de ceux à destination d'Anvers échappent donc aux obligations inscrites dans la Convention.

La réaction s'impose et d'urgence !

Pour la seconde fois, cette année, notre photographe obtient une distinction internationale



La médaille d'argent

Le Photo Club de Buenos Aires a organisé cette année, à l'occasion du vingtième anniversaire de sa fondation, un Salon international d'art photographique. Vingt-sept pays, parmi lesquels la Belgique, avaient présenté des photos en blanc et noir et dix-sept pays (dont un concurrent belge) des diapositives en couleurs.

Dans la première catégorie, un de nos trois représentants, M. Albert Hanse de Nivelles, a remporté une des quatre médailles d'argent octroyées par les organisateurs, pour sa photo intitulée « Caravane ». A noter que les trois autres médailles d'argent ont été décernées à des photographes de Hong-Kong, tandis que l'Argentine enlevait le trophée : « Pyramide de Mayo »; les cinq diplômes ont été enlevés par l'Argentine (3), l'Italie (1) et Hong Kong (1).

En diapositives en couleurs si la France a obtenu le trophée « Pyramide de Mayo », par contre les Etats-Unis ont enlevé trois médailles d'argent (la quatrième allant à l'Italie) ainsi que les cinq diplômes. Enfin dans la catégorie Photos en couleurs, l'Allemagne s'est taillé la part du lion en obtenant tous les prix à l'exception d'un seul diplôme accordé à Hong Kong.

Nous reproduisons ci-dessus « Caravane » dont l'auteur, Albert Hanse, vient d'être avisé, par le Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, de l'obtention d'une médaille d'argent, « qui vous est adressée, en annexe, par l'intermédiaire de notre Représentant à Buenos Aires », signale la lettre ministérielle.

Nous sommes heureux de saisir l'occasion qui nous est offerte par le succès qu'il a obtenu dans un lointain pays, pour féliciter Albert Hanse, photographe attaché à nos services, dont l'œuvre parfaite dans notre Revue n'a pas échappé à la sagacité de nos lecteurs.

Notre collaborateur avait, peu auparavant, été remarqué à l'exposition « Photoeurop 65 » de Versailles où un jury international, composé de spécialistes venus de France, de Suisse et de Belgique, et à qui avaient été soumises trois mille photos, lui décerna la médaille d'argent de la ville de Versailles.



L'Avocat Vonck.

Gravure d'après Paul Lauters.

**B**EKKERZEEL ?!... Connais pas !...

Voilà ce qui me fut répondu bien souvent. Pourtant impardonnable pour un Brabançon qui s'intéresse quelque peu à l'Histoire de sa province. Oui, l'Histoire avec un grand « H »...

A peine dépassé Zellik, avant d'arriver à Asse le clocher typique que tout usager de la route connaît, a tenu la garde au-dessus du complot qui se tramait le 30 août 1789 dans la cure, où est née la Révolution brabançonne.

Nous partîrons du moment où, après la mort de sa mère la regrettée Marie-Thérèse, Joseph II prit en main le gouvernement de notre pays, considérant ses gouverneurs comme de simples agents d'exécution de sa volonté.

Sans vouloir prendre position d'une façon quelconque, nous savons que cet Empereur despote proclama à un rythme accéléré édits et ordonnances qui heurtèrent violemment les conceptions du temps, et portaient atteinte sérieuse aux privilèges qu'avait accordés la Charte de la Joyeuse Entrée, une hostilité croissante se manifesta dans la plupart des classes : de la masse populaire à la noblesse.

Successivement le Conseil des Flandres en 1786, les Etats du Hainaut et du Brabant, au début de 1787, et les Nations de Bruxelles exposèrent leurs griefs tant à l'Empereur qu'à ses gouverneurs.

L'avocat Henri Van der Noot prit la tête du mouvement à Bruxelles, et adressa aux Etats un imposant « Mémoire sur les droits du peuple brabançon et les atteintes y portées par S.M. l'Empereur et Roi »<sup>(1)</sup>.

Nous n'entrerons pas dans le détail de la Révolution brabançonne, mais disons aussitôt que ce fut à la cure de Bekkerzeel que le 30 août 1789, l'avocat Vonck et le colonel Van der Mersch, se rencontrèrent et que, dans la région, on croit encore que c'est là que commença la Révolution brabançonne.

Jean-François Vonck, fils d'un cultivateur de Baerdegem, malgré une santé délicate, était devenu un des plus brillants avocats du Conseil Souverain du Brabant. Sa réputation avait dépassé nos frontières à tel point que certaines correspondances lui parve-

## Pourquoi nous arrêter à BEKKERZEEL ?

naient de l'étranger avec la seule adresse : « Monsieur Vonck, avocat très célèbre à Bruxelles. » Il ne tarda pas à abandonner son activité pour se donner entièrement au devoir civique et, à ceux qui lui conseillaient la prudence, il répondit : « étant mourant je n'expose que peu de jours de ma vie et l'échafaud ne sera pas un déshonneur pour moi. »

Henri Van der Noot courait les chancelleries étrangères se faisant fort de déterminer les gouvernements hollandais, anglais et prussien à prendre les armes pour chasser les Autrichiens de Belgique. Il n'eut aucune chance, éconduit partout il continua à formuler ses promesses insensées.

« Vonck qui le jugeait sans indulgence, se borna à dire, lorsque le gouvernement impérial eut mis 15.000 florins sur la tête de Van der Noot, qu'il eût été à souhaiter que le pays en ajoutât autant pour qu'il en soit totalement délivré. »<sup>(2)</sup>.

Des rivalités personnelles surgirent entre les deux hommes pour aller jusqu'à la haine.

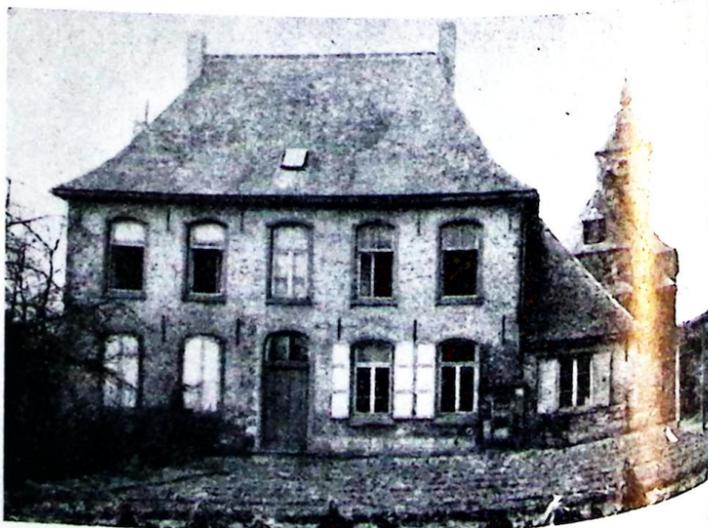
De toute façon, Joseph II, furieux de cette résistance obstinée, décidé de prendre des mesures draconiennes, le 7 janvier 1789, signa un décret annulant toutes les concessions accordées précédemment et exigeant la soumission complète et sans retard, même s'il fallait « changer Bruxelles en désert et y faire croître l'herbe dans les rues ».

Les tenaces Brabançons avaient créé en secret le Comité patriotique « Pro aris et focis », dont le but était de chasser les Autrichiens.

Ce furent Vonck et Verlooy qui en étaient les principaux animateurs et préparaient la Révolution depuis six mois déjà. Au cours de la deuxième quinzaine du mois d'août 1789, Vonck estima qu'il y avait lieu de passer à l'action.

Nous ne nous arrêterons pas aux considérations qui opposèrent Vonck à Van der Noot, mais n'ignorons pas que Vonck, voulant aller de l'avant, choisit un chef pour conduire les opérations militaires.

La cure de Bekkerzeel.



Il songeait aussitôt au colonel Van der Mersch, brillant officier qui avait rendu de signalés services à l'armée autrichienne. Son intrépidité à la tête de ses soldats ne lui avait-elle pas valu la prise de Habelschwerdt, en Silésie, dont il escalada les remparts en premier lieu ?

Vonck alla à sa recherche ignorant tout des réactions éventuelles du colonel devant le despotisme croissant de Joseph II. S'en entretenant avec son collègue de Lausnay, membre très ardent de « Pro aris et focis », il s'en référa également à l'avocat Raepsaet, qui se rendit à Audenaerde pour y recueillir tous renseignements. Au retour de ce dernier, celui-ci annonça que le colonel habitait son château, près de Menin, à Dadizele. (3)

Fort estimé par ses concitoyens, Van der Mersch, jouissait de la plus profonde estime à cause d'un caractère aussi humain et charitable que juste.

Par l'entremise d'abord du vicaire Hooge, du chanoine de Broux de Saint-Rombaut, ensuite et en fin de compte du curé Janssens de Schoorisse, près d'Audenaerde, qui alla trouver Vonck à Bruxelles, une conférence fut fixée à la cure de Bekkerzeel, à la date du 30 août 1789. Le colonel y sera.

Vonck s'y rend en compagnie de l'ingénieur Fiseo, directeur des Travaux publics<sup>(4)</sup>.

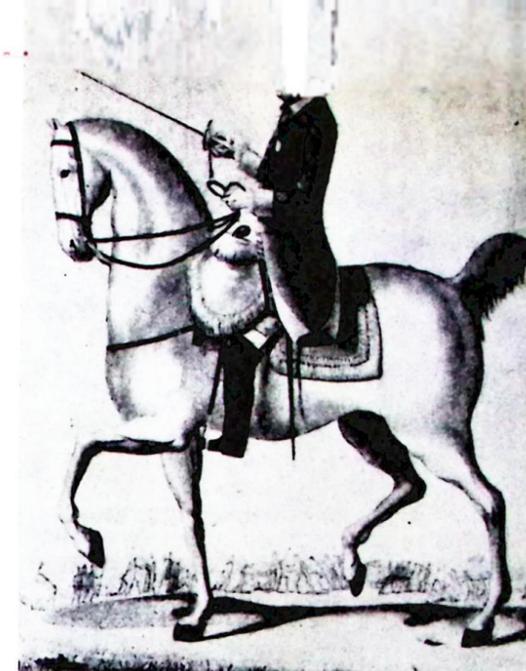
Ils arrivent à Bekkerzeel, vers 9 heures du matin, et y trouvent le colonel Van der Mersch en costume de chasseur<sup>(5)</sup>, le curé du village, l'abbé Baetselier, le curé Janssens de Schoorisse et l'avocat Raepsaet.

Vonck ne tarde pas à exposer en toute franchise ses projets au colonel, tout en ayant pleinement conscience de la formidable responsabilité qu'il prend en entraînant le pays dans une Révolution pour échapper à l'oppression entretenue par Joseph II. Il ne cache pas non plus que Van der Noot ne cesse de contrecarrer l'exécution de son plan. Ce dernier renvoie même sans égard chez eux des volontaires qui répondent à l'appel de « Pro aris et focis » et qui ont rallié Bréda pour former l'armée de la Libération, les traitant même de vauriens avec lesquels il ne veut rien avoir de commun.

« Les bêtises et les fanfaronnades de cet insensé n'émeuvent pas Vonck, qui termine son exposé en conjurant le colonel Van der Mersch « au nom d'un peuple gémissant et opprimé, de justifier la réputation dont il jouissait en se dévouant à la cause publique et de mériter l'amour et la vénération de ses concitoyens en les arrachant à l'esclavage. »

Après avoir écouté sérieusement Vonck, le colonel répond qu'il est prêt à se sacrifier au salut de la patrie et d'y consacrer sa fortune et sa vie. Celui-ci ne croit pas à une intervention étrangère. Il se fait fort d'opérer la révolution avec 3.000 hommes sans aucun secours de l'étranger. Il y ajoute une condition : qu'à la « même heure, toute la Belgique se mettrait en mouvement et que les habitants de toutes les villes, où il y avait de la garnison, le seconderaient avec courage et exécuteraient ponctuellement les ordres qu'il pourrait donner »<sup>(6)</sup>.

Notre but n'est pas de faire l'histoire de la Révolution brabançonne et de la soi-disant libération par les Français de Dumouriez. Une chose est, c'est que Joseph II, avant de mourir a déclaré<sup>(7)</sup> : « Votre pays m'a tué — Gand pris a été mon agonie et Bruxelles abandonné, ma mort ». Rentré à Vienne



Le colonel Van der Mersch.

Gravure anonyme.  
Cabinet des Estampes, Bruxelles.

le 8 décembre 1789, il expira le 20 février — entre 5 et 6 heures. — Peu avant de mourir, il murmura : « Comme homme et comme souverain, je crois avoir rempli mon devoir »<sup>(8)</sup>.

Le peuple, comme en pas mal de circonstances fut d'une ingratitude sans pareille envers ses libérateurs. Ce fut Van der Noot qui recueillit les lauriers et le nom même de Vonck fut passé sous silence. L'injustice du peuple aveugle ira si loin qu'à la sortie de l'église du Finistère il sera malmené et menacé de mort par la populace qui pilla sa maison au coin de la rue aux Choux et de la rue du Marais ce qui l'obligea à se réfugier à Lille en avril 1790. Son fidèle ami, le colonel Van der Mersch, jeté en prison comme un vulgaire traître, sera remplacé à la tête des patriotes par le général prussien Schönfeld...

Et tout cela nous revint en passant par Bekkerzeel en Brabant...

G. DOBROVSKY.

- (1) Verniers - Bruxelles : Esquisse historique.
- (2) Patriote Illustré.
- (3) Vers 1890 ce château fut vendu et complètement rasé.
- (4) Auteur de la place Saint-Michel (l'actuelle Place des Martyrs) et de la place du Nouveau Marché-aux-Grains à Bruxelles.
- (5) Il a son fusil de chasse ainsi que plusieurs chiens avec lui.
- (6) Patriote Illustré.
- (7) Au Prince de Ligne.
- (8) Il avait 49 ans.

# LE COURRIER DES LECTEURS

Oh ! Surprise ! Après les louanges et les nombreuses demandes concernant l'article paru en novembre dernier, intitulé « Un des plus vieux cafés de Bruxelles en voie de démolition... », voici que nous parvenait une lettre de M. Charles Declercq, fils des actuels propriétaires de la petite Brasserie des Brigittines et membre de

L'ANCIEN GRAND SERMENT ROYAL ET NOBLE DES ARBALETRIERS DE N.-D. DU SABLON.

« C'est avec un ébahissement grandissant que j'ai lu l'article signé A.V.W. paru dans votre fascicule de novembre.

Il est concevable que la mission de l'auteur était de désamorcer au maximum les réactions du public, assez sensibilisé par les destructions massives du patrimoine historique vivant de Bruxelles, mais il y a la manière.

Celle de votre collaborateur est pour le moins... inélégante, pour employer un terme poli. L'assortiment de qualificatifs employés, doit faire croire à un lecteur impartial que le dernier café-jardin de la Ville n'était qu'un bouge puant dont la démolition est une bénédiction pour la santé si ce n'est la moralité publique.

Nous avons accepté notre sort, nous ne pouvons lutter contre les gros intérêts en jeu, mais le lion devenu vieux trouve que le dernier coup de pied est le plus douloureux.

Un petit mot d'excuse d'abord personnellement adressé à mon père, et ensuite inséré dans votre prochain numéro arrangerait bien des choses; vous ne risquez rien, la maison sera sans doute détruite avant la parution de ce numéro suivant.

Après tout, cette sorte d'habile calomnie constitue un délit en droit commercial et nous pourrions sans peine opposer de nombreux témoins à votre collaborateur.

A titre de renseignement, le Grand Serment ne s'établira pas dans l'arrière cuisine de l'Impasse Schuddevelde, précisément parce que nous ne pouvions supporter les odeurs, le délabrement et l'exiguïté de l'endroit. »

**A notre tour, nous étions ébahis... car telles étaient nos précédentes découvertes dans la presse :**

LA DERNIERE HEURE (4.11.1965)

Les vieux Bruxellois seront plus particulièrement intéressés par l'article concernant le vieux café des Brigittines, le vénérable local des arbalétriers, dont le sort n'est pas encore définitivement fixé.

LE SOIR (8.11.1965)

Quelques pages mélancoliques sont consacrées à la petite Brasserie des Brigittines appelée bientôt à disparaître sous la pioche des démolisseurs.

En outre, l'hebdomadaire pour la brasserie, la malterie et l'industrie des boissons, « L'ECHO DE LA BRASSERIE » nous fit part de son intérêt pour cet article en même temps qu'il nous demandait l'autorisation de reproduction des photos dans le but de traiter du même thème dans un de ses prochains numéros.

Il semble donc que l'Ancien Grand Serment Royal et Noble des Arbalétriers de Notre-Dame du Sablon, soit le seul à déceler de l'« habile calomnie » dans l'article de notre collaborateur A.V.W.

Voici ce que nous avons répondu à M. Charles Declercq :

« Nous aimerions avant tout vous préciser que l'auteur de cet article, qui a agi sur nos instructions, n'avait pas pour mission de « désamorcer au maximum les réactions possibles du public, assez sensibilisé par les destructions massives du patrimoine vivant de Bruxelles ». Notre rédacteur, ici, a simplement joué le rôle de reporter et s'est efforcé de toujours rester objectif et sincère. Voir dans son article autre chose qu'une relation franche et fondée des faits, témoigne d'une regrettable interprétation de votre part.

Nous concédons cependant bien volontiers que notre très jeune collaborateur, qui n'a jamais connu l'odeur caractéristique du faro, aurait dû éviter les termes de « rance » et « nau-séabond ».

Nous sommes les premiers à regretter l'esprit de votre lettre, car, croyez-le bien, à aucun moment il n'y a eu « habile calomnie » et, en outre, étant très attachés au patrimoine de notre ville et de notre province, nous déplorons, autant que vous, la disparition de votre local. »

**Amis lecteurs, nous attendons vos lettres, donnez-nous votre avis. Faut-il guillotiner A. V. W. ? Faut-il lui pardonner ou l'excuser, voire lui donner raison ?**

LA REDACTION.

REVUE BRABANT  
Rubrique « LE COURRIER DES LECTEURS »  
4, rue Saint-Jean - BRUXELLES 1

## Une année qui finit !

L'EXTENSION du tourisme requiert une politique hardie, constante, basée sur des règles solides, qui paraissent intangibles bien qu'elles soient toujours en perpétuel devenir, en pleines transformations, dues à la vocation européenne que revendique notre pays en général et sa capitale en particulier.

Ces règles ont été largement définies, avec autant de bonheur que de compétence, au cours de l'assemblée générale de la Fédération Touristique qui a tenu, en 1965, ses assises à Nivelles, la capitale de notre Roman Pays de Brabant, et nous ne citons ce fait important que pour mémoire au moment de retracer quelques-unes de nos activités, en cette fin d'année.

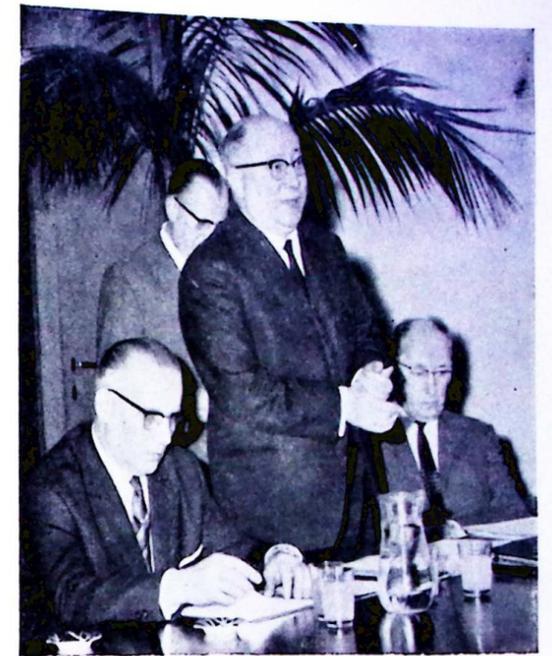
« Une année qui finit, a dit le poète, c'est une pierre jetée au fond de la citerne des âges et qui tombe avec des résonances d'adieu ».

Pour nous, cette pierre qui tombe a plus que des résonances d'adieu, elle provoque de merveilleux rejaillissements d'eau, une gerbe d'étincelles qui éclaboussent le passé, l'évoquent d'une manière explosive, à travers un kaléidoscope...

### UNE POLITIQUE DE PRESENCE

A la 38e Foire internationale de Bruxelles (Palais du Centenaire — 30 avril au 11 mai) dont le rayonnement n'est plus à souligner, le pavillon de la Fédération touristique du Brabant a suscité le vif intérêt de chacun par sa conception hardie et moderne, son goût artistique et floral, ses rappels historiques et ses promesses alléchantes d'évasion touristique.

La princesse Christine de Suède, qui lui fit une visite très remarquée, y fut accueillie par une charmante ambassadrice de notre Fédération qui prit soin de compléter la brassée de fleurs que la princesse détenait déjà, par un bouquet de roses splendides.



M. Philippe Van Bever, président de la Fédération Touristique, remercie vivement MM. Bertrand, Ministre des Communications (à gauche) et Haulot, commissaire général au Tourisme, de leur présence au rendez-vous touristique de Nivelles, les 30 et 31 mars, où il fut procédé à une confrontation pratique des principaux problèmes qui se posent et où fut prononcée la préséance du Brabant dans le domaine touristique. Un concert organisé en la Collégiale Sainte-Gertrude, au cours duquel fut exécutée « La Passion selon Saint-Mathieu » de J.-S. Bach, par l'orchestre symphonique de Liège et la chorale protestante de Bruxelles, sous la baguette magique de Fritz Hoyois, avait été patronné par le Ministère de l'Éducation nationale, le Centre culturel de Nivelles, le Syndicat d'initiative et la Fédération.



## LES ECHANGES CULTURELS

Dans le sympathique mouvement d'échanges culturels dont les vivifiants courants animent actuellement toutes les régions du pays, l'Office des Métiers d'Art du Brabant a accueilli, dans sa salle d'exposition, les artistes et artisans de la province d'Anvers.



Dans le soleil.

(Tapisserie) par J. Van Vlasselaer.

D'autre part, les échanges spirituels et artistiques entre les Provinces de Basse-Autriche et de Brabant, dans le cadre de l'Union des Régions, des capitales des Communautés Européennes, se multiplient dans l'amitié et l'allégresse.

Une importante délégation brabançonne s'est rendue à Baden, près de Vienne, au Kurhaus, où s'est tenue une grande exposition de « Métiers d'Art et de Tourisme du Brabant ».

Et la réplique fut immédiate. Tout le charme et la resplandissante beauté des fleurs de l'époque « Biedermeier » (peinture autrichienne du XIXe siècle) prirent place aux cimaises de notre salle.



## ANNIVERSAIRE D'IMPORTANCE

Celui des 150 ans de la Bataille de Waterloo!

Le site prestigieux a vu converger vers lui des milliers de touristes... en dépit du temps exécrable qui a sévi... aux jours de pointe!

Dans notre numéro de juin, nous avons publié un précieux itinéraire historico-touristique, qui a fait l'objet d'un tiré à part dont on peut encore obtenir des exemplaires.

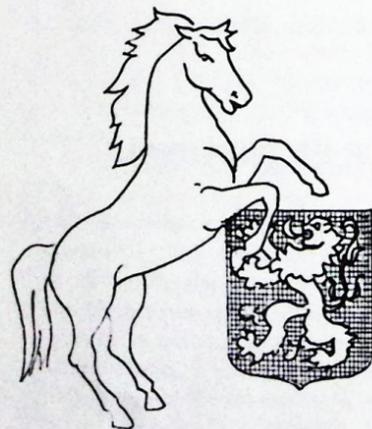
### LE CHAMP DE BATAILLE DE WATERLOO

Sur les traces de Wellington, Blücher et Napoléon.

Un itinéraire mis complètement à jour, bien documenté et rehaussé d'une carte très agréable à consulter et de quarante illustrations, qui vous conduira de Bruxelles aux Quatre-Bras via Waterloo, Braine-

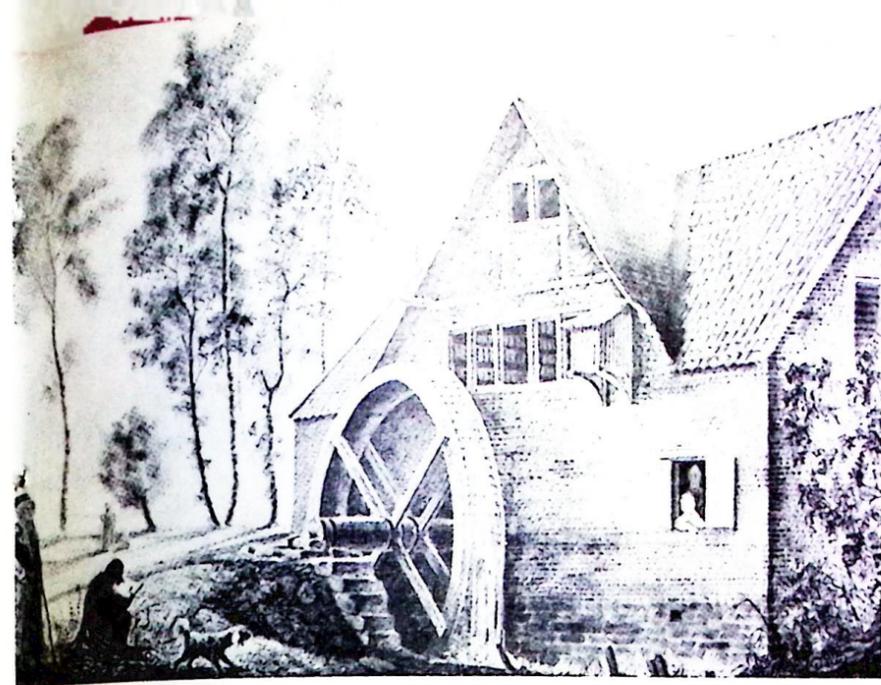
l'Alleud, Plancenoit et Vieux-Genappe est en vente à la FEDERATION TOURISTIQUE DU BRABANT, 4 rue Saint-Jean, à Bruxelles 1 (Téléphone : 13.07.50) au prix modique de 10 F. — C.C.P. 3857.76.

### DRAP D'OR



Bai de pur sang, hongre à deux balzanes, nous a conté, avec force hennissements, ce que fut l'enchantement de la randonnée, à travers forêts, bois, champs, petits villages, halte apéritive, erreurs de parcours, boue, etc., de Villers-la-Ville à Louvain, où se bouclait enfin, le 19 septembre, le fameux circuit Bruxelles - Bruxelles réservé aux cavaliers, entamé le 8 septembre 1963. —

Un hennissement d'honneur à M. Cox, et à ses collaborateurs du Service technique voyez de la Province de Brabant, sans qui ce sentier hippo-touristique n'eut point vu le jour...



« Vue d'un moulin à papier sur le ruisseau la Woluwe entre Boitsfort et Audergem ».

Lavis de P. Vitzthumb (1802)



Visite de Napoléon Bonaparte, premier Consul, au faubourg d'Amersœur de la Ville de Liège en 1803.

Dessin de L. Jéhotte.

## La Belgique sous le Consulat et l'Empire

Cette exposition, organisée par la Bibliothèque royale de Belgique, est la seconde du genre, qui se place dans le cadre de la célébration du cent cinquantième anniversaire de la bataille de Waterloo.

Elle se tient depuis le 13 novembre à Bruxelles, à la Bibliothèque Albert Ier.

L'exposition qui fermera ses portes le 24 décembre a pour but de retracer divers aspects de l'histoire de la Belgique pendant la courte période du Consulat et de l'Empire (1800-1815). Vie intellectuelle, évolution économique, cadres politique et administratif, tels sont les thèmes développés, avec leurs résultats à la fois positifs et négatifs.

Le catalogue, illustré de vingt-quatre planches hors texte, est divisé en trois parties. L'introduction générale a été confiée à M. R. Devleeshouwer, professeur à l'Université libre de Bruxelles, la partie concernant les sciences, les techniques nouvelles et les industries, au docteur R. Darquenne, et celle relative aux lettres et arts à Mme L. Wellens-De Donder, attachée scientifique au Centre national d'histoire des sciences, et M. R. Wellens, archiviste-paléographe aux Archives de l'Etat à Mons.

Des visites guidées de l'exposition sont organisées sur demande par le Service éducatif de la Bibliothèque (tél. 13.61.80, ext. 204).

## Cotisations pour 1966 : 100 F

Nous prions nos membres de vouloir bien, dès à présent, songer au renouvellement de leur cotisation et de verser la somme de 100 F (pour l'étranger : 120 F) ou de 160 F (pour l'étranger : 190 F), pour une ou les deux éditions de la « Revue Brabant », au C.C.P. n° 3857.76 de la Fédération Touristique du Brabant avant le 15 décembre prochain.

Nous attirons l'attention des lecteurs, désireux de souscrire un abonnement à notre revue, que celui-ci prend toujours cours au 1er janvier.

Les numéros du dernier trimestre peuvent être obtenus à raison de 15 F le numéro.

En touristes avisés, préparez vos évasions en utilisant nos

## “ 31 ITINÉRAIRES EN BRABANT ”

Bureau d'accueil : 2, rue Saint-Jean, Bruxelles. — C.C.P. : 3857.76. — Prix : 25 F (Membres : 20 F).

# Le Journal d'une Forêt

Vendredi 4 janvier 1957.

Il est assez fréquent que de jeunes arbres, chênes ou hêtres, demeurent parés de leurs feuilles roussies tout au long de l'hiver. Ce n'est bien souvent qu'à l'embourgeoisement qu'elles sont contraintes de se détacher. Pourtant, je suis très étonné de pouvoir contempler un immense hêtre encore enfeuillé. Il attire mon attention sur lui en remuant les lambeaux de cette morte feuillaison desséchée mais encore solidement fixée aux ramilles.

Jeudi 10 janvier.

La forêt paraît figée dans un cocon de grisaille qui fait désespérer de voir briller le soleil à peine perceptible derrière ce masque triste.

Les étangs de la forêt de Soignes conviennent certainement bien pour satisfaire l'appétit des hérons. Sur un de ces étangs, j'en vois six. Gracieux et cendrés, ils s'harmonisent parfaitement au temps actuel.

Mercredi 16 janvier.

Voici enfin de quoi diversifier les journées maussades depuis plus d'une semaine : une fine neige tombe avec un léger bruit de papier d'argent froissé. La couche est lente à se former; en fin de matinée, elle n'atteint pas un doigt d'épaisseur.

Il ne faut pas de très sérieuses difficultés naturelles pour retrouver les chevreuils aux mêmes endroits qu'ils fréquentaient lors du rude hiver précédent.

Samedi 19 janvier.

Sur un coteau qui domine les étangs de Rouge-Cloître, j'aperçois se faufilant parmi les récentes coupes d'arbres, un rapide petit animal dont la forme rappelle, à première vue, celle de l'écureuil. La tête est pointue et se confond au corps, les pattes sont courtes, presque inapparentes, car par sa vitesse, cette bestiole semble glisser; le pelage d'un blanc très pur — même sur la neige! — m'indique qu'il s'agit d'une hermine : rare rencontre en ces régions.

Lundi 21 janvier.

Il serait imprudent de se fier à l'épaisseur de la glace de tel étang pour s'engager sur tel autre, tant elle varie suivant la situation.

- Etang de l'Ermite (avec île) : trois centimètres.
- Etang de l'Ermite (sans île) : un centimètre.
- Etang des Enfants Noyés : deux centimètres.
- Etang du Fer à Cheval : six centimètres.

Il est malaisé de chercher les causes de pareille irrégularité quand on constate que ces étangs sont tous situés sur une surface d'à peine un hectare et que deux d'entre-eux (ceux de l'Ermite), séparés seulement par un chemin, ne sont pas gelés à la même profondeur.

Jeudi 24 janvier.

A deux mois du printemps, le moindre rayon de soleil excite déjà le sentiment d'adoration du renouveau. Dans les profonds bourrelets de l'écorce des chênes, la neige est encore intacte; partout ailleurs, elle a disparu.

Les étangs luisent d'une fine nappe d'eau qui baigne le dessus de la glace qui fond lentement.

Malgré ces derniers témoignages de la présence de l'hiver et la crainte d'un mois de février souvent rigoureux, rien ne peut refouler la joie ressentie au doux souffle du vent succédant à quelques jours de froid. Il neigera encore, il gèlera encore; lointain est le jour où les anémones vont faire fleurir leur bouche blanche ou rosée. Qu'importe, car maintenant, il arrive d'apercevoir le printemps dans le ciel!



Samedi 26 janvier.

Comme un miroir, la fine couche d'eau qui recouvre la glace des étangs reflète l'image de dizaines de mouettes gracieuses. Sur une de ces surfaces d'eau, il ne reste plus qu'un immense disque gelé qui flotte entre deux eaux et sur lequel des canards marchent allègrement.

Lundi 4 février

Hier, la température était de quatorze degrés; aujourd'hui, de douze. Il y a un an, jour pour jour, le mercure oscillait à près de quinze degrés sous zéro. A cette mémorable époque, une visite de la forêt se limitait à une courte marche rapide. Mais maintenant, il est plus aisé de pénétrer dans la sylve que de se décider à en sortir.

Les bancs, bien secs et chauffés de soleil, invitent à s'asseoir pour contempler à travers les squelettes de la futaie, un superbe ciel azur plein de promesses.

Que restera-t-il de cette ivresse dans une huitaine de jours? Je m'interdis d'y songer. Les beaux moments de la vie doivent se vivre « à fond »!

Autre signe de beau temps, l'affluence de cavaliers et, fort heureusement, de jeunes et parfois jolies amazones qui ne se baladent qu'au retour des beaux jours. Le printemps n'est-il pas la seule saison digne d'une jolie fille?

Vendredi 7 février.

Des bourgeons blancs, velus, rivalisent de beauté avec un merveilleux bois de bouleaux. Ah, ces bouleaux! Plus je les vois, plus j'apprends à les aimer. Si on me proposait l'échange d'une hêtraie contre une forêt de ces blanches colonnes, peut-être trahirais-je les premiers... peut-être...

Mercredi 13 février.

Les migrations ont débuté. Cela se confirme par l'arrivée à l'étang du Moulin, de quelques palmipèdes d'assez grosse taille. Ils sont quatre, alignés sur le bord d'une barque amarrée à la berge. Ce sont de gros canards, noirs de corps et à tête blanche.

Samedi 16 février.

Les palmipèdes étrangers à la forêt sont encore là, à la même place. Pourquoi ce prolongement d'escale à leur migration? La raison? Depuis leur arrivée, la température baisse régulièrement. Ces oiseaux préfèrent attendre une évolution plus favorable du temps

avant de poursuivre leur voyage. Leur instinct (je suis tenté de dire, leur sagesse) est remarquable, car ce matin, un caprice de saison bien légitime pour cette période de l'année se manifeste sous forme de pluie et de neige mêlées.

Mercredi 20 février.

Toute la nuit, il a plu. Au matin, cela continue. Mais soudainement, des flocons de neige remplacent les gouttes d'eau.

Giboulées? Il est d'abord permis d'y croire; ensuite, c'est un déferlement de flocons serrés et lourds qui viennent blanchir le paysage. Et alors, il neige, il neige! C'est comme si l'hiver, vexé d'entendre raillerie sur son incapacité, libérait une colère longtemps contenue.

La plus fine branchette est bordée de neige étalée en longs coussinets. Les chenilles de noisetiers ont un casque blanc.

Malgré la surprise que cause cet assaut de l'hiver qui relègue le printemps à un rôle d'intrus, il faut admirer cette forêt dont chaque arbre est une houppe immense pleine de poudre blanche.

Jeudi 21 février.

Hier, il a neigé onze heures durant. Cela me place, en ce vingt et un février (c'est-à-dire au terme exact d'un journal de douze mois en forêt), dans le même décor de neige d'il y a un an.

Douze mois dans une forêt : un an de joies variées, de monotonie parfois, mais surtout la connaissance du bonheur primitif. Quel doux souvenir que celui de cette vie animale tellement passionnante! Quel plaisir pour les yeux que cette forêt qui, au fil des saisons se pare des couleurs les plus tendres, les plus violentes, les plus belles.

Alors que je termine ce long récit forestier et que j'observe une petite chevette grattant la neige de sa fine patte, je comprends que ce geste, destiné à découvrir quelque nourriture, est l'image de l'éternelle succession des saisons.

Gilbert NINANNE.



KARINE  
LEBEL  
dans son atelier

UNE intéressante exposition des métiers d'art, organisée par la députation permanente du Brabant, a eu lieu, on le sait, au Palais de la Dynastie.

C'est devenu une manifestation traditionnelle et la province y décerne divers prix.

A l'exposition de cette année, sur proposition de la commission provinciale des Beaux-Arts, la députation permanente du Brabant a décerné à la jeune Karine Ledel, fille du sculpteur Dolf Ledel, le Prix de la province pour le tissage à la main.



## Manneken-Pis a repris ses fonctions

UNE nouvelle statuette, remplaçant celle qui a été sauvagement mutilée par des inconnus, dans la nuit du 10 au 11 novembre, permet au plus vieux bourgeois de la capitale de reprendre ses « fonctions » habituelles.

Il s'agit d'une réplique en bronze d'une statuette datant du XIX<sup>e</sup> siècle.

A propos de Manneken-Pis, un de nos lecteurs, M. A. de Backer de Bruxelles a bien voulu nous adresser une longue lettre de laquelle nous extrayons le passage suivant, qui constitue un excellent rappel des mésaventures vécues par le petit Bonhomme.

« On l'appelle communément le plus ancien bourgeois de Bruxelles. Depuis des siècles il remplit consciencieusement sa mission. Jadis, il fournissait au voisinage l'eau potable, claire, limpide qui descendait du Sablon et de la Montagne des Géants; aujourd'hui, il ne fonctionne plus que pour plaie. On ne connaît pas son origine. Tout ce que nous en savons c'est qu'il existait déjà au XV<sup>e</sup> siècle. On l'appelait aussi le « Petit Julien ». En 1619 la ville commandait à Jérôme Duquesnoy, Père, l'exécution d'une statuette pour décorer la fontaine. Pendant le bombardement de 1695 la statuette fut cachée. Après la catastrophe, elle fut replacée en triomphe sur son piédestal, le 19 août 1695. C'est alors que l'on inscrivit au-dessus de sa tête ce passage du psalmiste : *In petra exaltavit me, et nunc exaltant caput meum super inimicos meos* » (Le Seigneur m'a élevé sur un socle de pierre et maintenant moi, j'éleve ma tête au-dessus de mes ennemis).

A différentes reprises, Manneken Pis fut volé. Vers 1745 des soldats anglais l'emportèrent subrepticement, mais les Bruxellois le rattrapèrent à Grammont, grâce au concours bienveillant des habitants de cette ville, auxquels ils donnèrent, en témoignage de leur reconnaissance, une réplique de la statuette. Deux ans plus tard, des grenadiers français venus à Bruxelles avec les troupes de Louis XV voulurent l'enlever à leur tour. Le peuple s'ameuta et une rixe sanglante faillit s'engager quand le Roi, informé de cette échauffourée, fit arrêter les coupables. Pour pallier le mauvais effet produit par leur conduite, il donna à Manneken-Pis un riche habit de brocart brodé d'or et le décora de la Croix de Louis XIV. Dans la nuit du 2 au 3 octobre 1817 la statuette fut volée par un forçat grâcié appelé Lucas. L'inquiétude du peuple était extrême. On chercha partout et on finit par retrouver dans un amas de débris les débris du petit bonhomme. Les morceaux furent rajustés et servirent à faire un moule dont sont sorties toutes les statuettes que l'on a pu admirer, depuis cet événement, au coin des rues de l'Étuve et du Chêne »

## Les travailleurs du fer fêtent saint Eloi



Une miniature du XI<sup>e</sup> siècle.  
MENUISIERS ET FORGERONS.  
(Hrabanus Maurus de 1023 - Montecassino.)

ENFANT, il m'est arrivé souvent d'aller chez notre voisin Jean-Pierre, maréchal-ferrant, charron, forgeron, et c'est là, qu'installé à califourchon sur les travaux, j'ai entendu pour la première fois, marqué de coups de marteau projetant partout des étoiles de feu, le récit merveilleux de la vie de saint Eloi; curieux mélange de jolies légendes et de faits authentiques.

Jean-Pierre, un homme tout simple, un peu rugueux, doué d'un certain savoir, m'apprit comment Eloi, excellent ouvrier orfèvre, exécuta, pour le roi Clotaire II, deux trônes en or, avec la quantité de métal précieux jugée nécessaire pour un seul fauteuil, comment il reçut une leçon d'humilité de la part du Seigneur qui dut remettre lui-même à la jambe du cheval, le pied qu'« Eloi, maître sur tous » avait coupé pour le ferrer, comment sa probité, sa piété et sa charité attirèrent sur lui l'attention du roi Dagobert Ier; comment la chanson populaire a joint son nom, d'une façon quelque peu irrévérencieuse à celui du bon roi Dagobert; comment devenu évêque de Noyon et de Tournai, il extirpa la simonie puis convertit les païens encore nombreux dans les Flandres, surtout aux environs de Gand et de Courtrai.

Le temps — et il s'échelonne sur un nombre respectable d'années! — n'a pas atténué ce souvenir et chaque Saint-Eloi le ravive...

La « Revue-Brabant » a reproduit dans son numéro de décembre 1963, une extraordinaire étude, faite par Fabrimétal, sur la vie du grand patron des métallurgistes, fêté le 1er décembre.

Il serait vain et surtout puéril d'y revenir, tant était parfaite la qualité de l'image qui nous fut offerte à cette occasion, d'un saint Eloi appartenant à l'Histoire, étroitement mêlé à la vie publique par ses charges officielles, et d'un saint légendaire. Mais ces deux aspects doivent se compléter de la tradition populaire, des faits folkloriques — dans leurs éléments traditionnels (mœurs, usages, coutumes, pratiques diverses) — qui jouent dans la vie sociale un rôle aussi grand que n'importe quelle autre manifestation d'activité sociale.

Il nous reste donc, aujourd'hui, — pour raviver notre souvenir — à évoquer les petites cérémonies marquant, un peu partout en Belgique, la fête de saint Eligius — devenu saint Eloi dans la langue vulgaire.

La matière est vaste, sujette à répétitions forcées, car elle englobe un ensemble extraordinaire de corps de métiers qui revendiquent, se targuent et se félicitent d'avoir choisi saint Eloi comme patron : les orfèvres, toutes les corporations des métaux non précieux, forgerons, maréchaux-ferrants, serruriers, fondeurs, taillandiers, plombiers, ferronniers, horlogers, chaudronniers, quincailliers, bref, tous les manieurs de marteau, tous les travailleurs du cuivre ou de l'étain et par voie de conséquence, tous ceux de la

terre qui manie la charrue et les outils fabriqués par le forgeron...

Ce sont les orfèvres — à tout seigneur, tout honneur! — qui, les premiers, ont choisi saint Eloi comme protecteur céleste et nous avons déjà retracé le déroulement de l'ancienne coutume reprise dans un atelier bruxellois, autour d'une statue représentant le saint évêque tenant un marteau dans la main droite et une pièce d'orfèvrerie dans la main gauche, tandis que l'enclume et les tenailles gisent à ses pieds.

A Liège, les orfèvres le célèbrent deux fois l'an, le 25 juin et le 1er décembre, avec beaucoup d'éclat. Mais les travailleurs des métaux non précieux avaient fini par imiter les orfèvres et dans cette ville wallonne, le métier des « fèvres » (forgeron) avait le pas dans les cérémonies, sur tous les autres métiers.

Un quartier considérable près de la Violette (hôtel de ville) était entièrement occupé par les « fèvres ».

En règle générale, ce jour-là, les manieurs du marteau déposent leur outil, frottent leurs mains avec du sable pour les rendre blanches, assistent à la messe, tiennent leur assemblée générale annuelle et participent à des fêtes ou à des guindailles.

L'usage d'élever un autel au centre de l'atelier se maintient encore en de nombreux endroits.

Gens de métier (XIV<sup>e</sup> siècle).  
Fac-similé d'une miniature d'un manuscrit de la Bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles.

## Gens de métier



Au siècle dernier, aux laminoirs de Châtelet, les ouvriers modelaient en terre glaise, une statue de plus d'un mètre qu'ils plaçaient sur un échafaudage formant autel et qu'ils éclairaient au moyen de bougies et de chandelles. Assemblés autour de la statue, les ouvriers chantaient des cantiques... Puis le patron offrait à boire de la bière ou du vin.

Ailleurs, au lieu de chanter, ils écoutaient un de leurs camarades lire un poème en patois ou une chronique rimée qui relatait les principaux événements survenus dans l'entreprise au cours de l'année écoulée. Boissons, tartes, biscuits, circulaient à la ronde parmi le personnel, chefs et subalternes fraternellement réunis.

Dans certains établissements, une gratification en argent était accordée...

Mais les manifestations ne se passaient pas toutes intra-muros. A Tournai, la fête était célébrée dans un oratoire de la rue Saint-Martin depuis le temps les plus reculés, dans une très vieille chapelle, dont l'autel était composé d'une pierre bleue sur un bloc de maçonnerie et le pavage de vétustes carreaux vernissés.

Au siècle dernier, sept à huit cents ouvriers du



Sceau des corps de métiers réunis de la ville de Gand. (Deuxième moitié du XVe siècle.)

fer parcouraient les rues, musique en tête. Les patrons offraient à boire dans leurs ateliers ou au cabaret. Très tard, et très gai, on s'en revenait de cette manifestation de solidarité dans le labeur en chantant le couplet rituel :

« Néon, Néon, Néon, Néon, Saint Eloi I n'est pas mort  
Car il vit acor, car il vit acor,  
Et l'on intind dins les camps  
Les échos les plus charmants,  
Saint Eloi I n'est pas mort  
car il vit acor, car il vit acor ».

#### LE CORTEGE DU PAIN BENIT

A Bouillon, la fête de la Saint-Eloi est célébrée avec un éclat particulier, selon une tradition fort lointaine.

Atelier d'un orfèvre.

Le batteur d'or.

Fac-simile de gravures sur bois, dessinées et gravées, au XVIe siècle, par J. Amman.



Sans doute faut-il en chercher la raison dans le fait que Bouillon est un centre réputé de petites industries du fer et de l'aluminium. Sur cette terre ingrate d'Ardenne ces industries offrent la seule garantie certaine d'un travail régulier à une bonne partie de la population.

Le 1er décembre est, quoi qu'il en soit, jour férié pour les ouvriers. Des réjouissances populaires sont prévues, concrétisées par deux bals importants donnés à la salle des fêtes de la ville. L'un a lieu la veille du 1er et l'autre le lendemain. Il paraît que, à l'exemple de ce qui se passe à Binche, les ouvriers se cotisent au long de l'année pour en assurer le succès.

Mais la plus caractéristique de ces manifestations populaires est ce cortège dit « du pain bénit ».

Le 1er décembre, au matin, un cortège s'organise, comprenant les autorités locales, des représentants du patronat et des ouvriers en costume de travail. Précedé par la fanfare locale qu'accompagne la population, le cortège parcourt les rues principales de la ville et escortent une suite de brancards portés à bras d'hommes. Sur chacun de ces brancards s'étagent des pyramides de gâteaux enrubannés.

Avec les nombreuses brioches qui emplissent des paniers profonds, cela fait une somme impressionnante de « petits pains ».

Au cours d'une grand-messe, célébrée en l'église paroissiale, tous ces gâteaux et brioches sont solennellement bénits, puis distribués à la population.

A 12 heures, un banquet réunit les participants. Cette manifestation, à la fois folklorique et religieuse, semble être unique en Belgique.

Il semble cependant que, de plus en plus, les bals de nuit seuls remportent la faveur populaire.

#### LA CHASSE BRUGEOISE DE SAINT ELOI

Suivant une vieille coutume, la chasse de saint Eloi, vrai trésor d'argent massif et qui est l'œuvre de Jean Crabbe (1612) également auteur de la chasse du Saint-Sang, est exposée le 1er décembre, en la cathédrale de Bruges. Au Moyen Age, la corporation des forgerons, placée sous la protection du saint, était des plus puissantes à Bruges. Avec les peintres, c'étaient les seuls gens de métier possédant leur propre chapelle. Celle-ci se situait rue des Maréchaux. Partiellement détruite en 1898, elle fut, à l'origine, un hôtel pour voyageurs indigents.

La gilde des forgerons comprenait aussi les maréchaux-ferrants, les cloutiers et les chaudronniers.

La tradition veut que saint Eloi fonda deux chapelles à Bruges, dont l'une devint plus tard la cathédrale.

Le prévôt de la gilde, se servant d'un marteau d'argent, qui contenait une relique du saint, frappait à la tête les chevaux qui allaient ensuite au trot à la chapelle. L'évêque donnait la même bénédiction à la porte de l'église de Saint-Sauveur, et les cochers, montés à cheval, après avoir fait trois fois le tour de l'église, exécutaient un carrousel pour fêter leur patron.

La révolution française, en 1792, abolit cette cérémonie.

#### LA KERMESE DE TIELRODE

La kermesse de Tielrode, gros bourg situé à l'embouchure de la Durme, dans l'Escaut, est renommée en Flandre, pour son pèlerinage campagnard quelque peu apparenté à ceux de Hackendover et Anderlecht. Tielrode possède des reliques de saint Eloi renfermées dans un marteau et la procession-cavalcade se

L'ouvrier en fil de fer.



Le fondeur en cuivre.



L'ouvrier en bassins.



Fac-simile de gravures sur bois, dessinées et gravées, au XVIe siècle, par J. Amman.

déroule près de la chapelle *Saint-Eloi*, située près de la chaussée de Tamise. Les paysans y conduisent leurs chevaux, autrefois enrubannés, actuellement ornés de fleurs et reçoivent, une fois la bénédiction « des gens et des bêtes » terminée, un drapelet triangulaire en papier en souvenir de leur pèlerinage.

#### D'AUTRES COUTUMES...

La célébration de la *Saint-Eloi* comporte des variantes qu'il ne nous est pas possible de relater dans le cadre de cet article.

Signalons encore grosso modo qu'à la campagne, il est d'usage que les paysans et fermiers payent leurs dettes de l'année chez les maréchaux-ferrants et les charrons et qu'en retour, ceux-ci offrent à leurs clients une petite collation consistant en jambon ou viande salée et... une quantité de petits verres !

On y invoque le saint contre les épizooties, sur tout les maladies de la race chevaline.

Une coutume très ancienne — est-elle encore respectée aujourd'hui ? — veut que les orfèvres anversois se régalent de « pape au riz », qui constitue le plat de résistance de leur banquet. Mais, pour avoir droit à déguster ce plat, chaque membre de la corporation doit exhiber un jeton de présence frappé

spécialement pour la messe célébrée en l'honneur du saint. Qui n'a pas son jeton, ne mangera pas de « pape au riz ».

Et puisque avec cette évocation de la messe, nous pénétrons dans le domaine religieux, signalons que l'église du Sablon à Bruxelles ne mangera pas à la tradition cette année encore. Comme d'habitude, assisteront à la messe les maréchaux-ferrants du régiment d'artillerie, des membres de la gendarmerie, des élèves de l'École centrale pratique de Maréchalierie de l'Etat, ainsi que des représentants de l'archiconfrérie des Saints Eloi et Guidon. Cette antique association a été créée, il y a plus de trois cents ans, par le personnel domestique des archiducs Albert et Isabelle. Supprimée à l'époque de la Révolution française, elle fut reconstituée en 1803, par les soins du duc d'Ursel. Les affiliés avaient pour but d'être, par l'intercession des saints précités, préservés, eux et leurs maîtres, de tout accident grave en conduisant les chevaux, soit libres, soit attelés, et de venir en aide à leurs frères nécessiteux.

Et si je ne craignais qu'on me dit : « Vous êtes orfèvre, Monsieur ! », je conseillerais à chacun de chômer le 1er décembre, en l'honneur du Grand Saint Eloi, le bon conseiller du roi Dagobert.

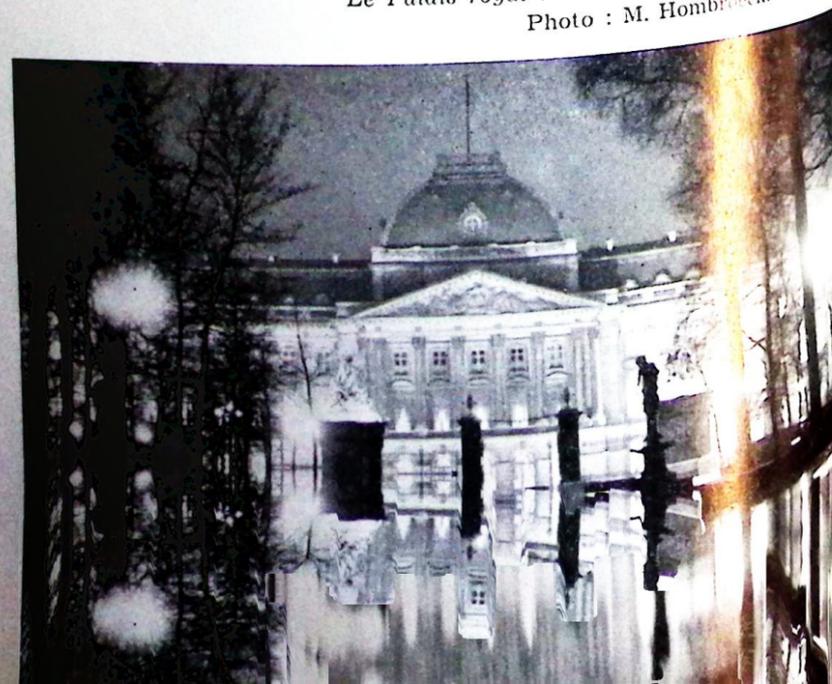
Alex VOLONT.

## Léopold I<sup>er</sup> et son règne

*Les Salons du Palais royal de Bruxelles, mis à la disposition du pays par le Roi pour servir de cadre à l'exposition nationale destinée à célébrer le centième anniversaire de la mort du fondateur de la dynastie, seront ouverts au public; mais par suite du décès de la Reine Elisabeth la date d'ouverture, fixée au 25 novembre, a été postposée.*

Portrait de Léopold I<sup>er</sup>  
en uniforme de général du  
Tsar de Russie.  
Collection du Prince Napoléon.

Le Palais royal illuminé.  
Photo : M. Hombroeck.



salle des métiers d'art  
6, rue Saint-Jean - Bruxelles

# foire aux cadeaux

du 9 au 31 décembre

numéro 6

# CALENDRIER TOURISTIQUE et FOLKLORIQUE

## DECEMBRE

- 18, 19 et 20 TERVUREN : Grande exposition annuelle d'oiseaux.
- 19 DANS LES GRANDS CENTRES : Noël dans la Cité. Manifestations diverses.
- 19, 24, 25 et 26 BRUXELLES : Noël dans la Cité. Les festivités de fin d'année seront placées sous le thème général de « Bruxelles, Cœur de l'Europe — Carrefour de la Bonne Humeur ». Le programme des manifestations comprendra trois grands pôles d'attraction : la place de Brouckère, la rue Neuve et la place Rogier.
- 21 DANS LES GRANDES ABBAYES : Messe de Minuit.
- DANS LES GRANDS CENTRES : Fêeries de Noël et illuminations.
- 1 MEISE, à 10 heures : Pèlerinage des forgerons et propriétaires de tracteurs à la chapelle de Saint-Eloi (Hasseltberg).
- IXELLES : Musée d'Ixelles (71, rue Jean van Volsem) : Rétrospective Servranckx. Jusqu'au 19 décembre.
- BRUXELLES : Bibliothèque Royale : exposition « La Belgique sous le Consulat et l'Empire » (Tous les jours de 10 à 18 heures jusqu'au 24 décembre).
- 2 BRUXELLES : Palais des Beaux-Arts : Twombly, peintre. Jusqu'au 26 décembre.
- 3 BRUXELLES : Art moderne : Henri Leys, Henri de Brackeleer. Jusqu'au 27 février.
- 4 BRUXELLES : Palais du Centenaire : 28e foire du meuble (jusqu'au 8 décembre).
- 4- 5 décembre :
- PROMENADES DE L'A.J. SIPPELBERG, sous la conduite de Mme Paula Reinhard-Van Puyvelde, guide touristique.
- Samedi 4 : réunion à 14 h 30 devant les Musées royaux des Beaux-Arts de Bruxelles, rue de la Régence. Visite guidée de l'exposition « Le Siècle de Rubens », suivie d'une promenade à travers la capitale.
- Dimanche 5 : réunion à 10 heures au terminus du tram 52 à Drogenbos. Promenade de Drogenbos à Hal par le Bois de Hal.
- 8 BRUXELLES : Office provincial des Métiers d'Art du Brabant, 6, rue Saint-Jean, Bruxelles 1; 3e grande Foire aux Cadeaux (jusqu'au 31 décembre).
- 12 REBECQ-ROGNON : Exposition nationale de pigeons voyageurs.
- 15 LOUVAIN : Grandes fêtes de fin d'année (jusqu'au 7 janvier).
- 17 OHAIN : Eglise St-Etienne. Grand pèlerinage annuel à Sainte-Wivine. La sainte est invoquée contre les maux de gorge et des yeux, la pleurésie, les abcès, la peste, les fièvres chaudes et la coqueluche.

### « LE SIECLE DE RUBENS » au Musées royaux des Beaux-Arts, à Bruxelles,

jusqu'au 12 décembre 1965.

Tous les jours sauf le lundi, de 10 à 17 heures. — Renseignements : Secrétariat de l'exposition : 9, rue du Musée, Bruxelles.  
Tél. : (02) 12.56.52.

### UNE EXPOSITION AU PALAIS ROYAL DE BRUXELLES

#### « Léopold Ier et son règne »

Les salons du Palais royal de Bruxelles, mis gracieusement à la disposition du pays par le Roi pour servir de cadre à l'exposition nationale destinée à célébrer le centième anniversaire de la mort du fondateur de la dynastie, seront ouverts très prochainement. La date d'ouverture a été retardée par suite du décès de la Reine Elisabeth. Le public sera invité à visiter cette exposition qui sera ouverte de 10 à 17 heures, tous les jours y compris les dimanches. Une prolongation jusqu'à 18 h 30 est prévue les samedis. Aucun droit d'entrée ne sera perçu.

## Tables géographiques des articles parus dans « BRABANT » en 1965

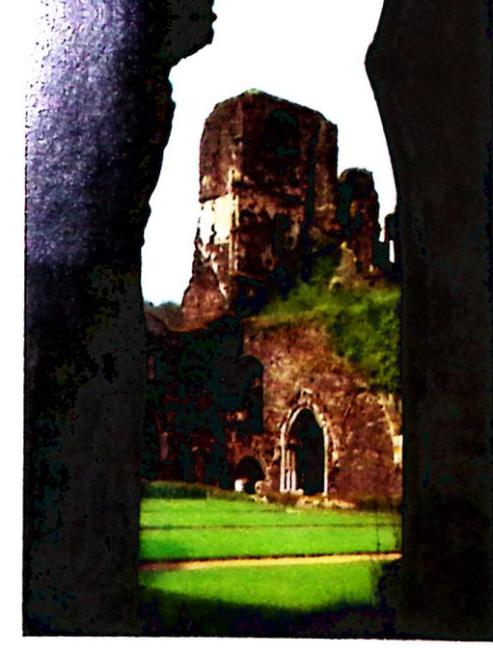
<b>ANDERLECHT</b>		
Une journée au Payottenland, par Y. Boyen.	n° 7-8, p. 21	<b>Tours</b> : Nos tours démolies en Brabant, par C. Derie du Brunquez.
Une visite à Hal, par Y. Boyen.	n° 11, p. 20	
<b>ASSE</b>		
Asse, terre du houblon, par Marc-Antoine.	n° 11, p. 30	<b>Tourisme</b> : Le tourisme par relais, par A. Ghiste.
<b>AUDERGHEM</b>		
Le Rouge-Cloître, haut lieu de la Forêt de Soignes, par J. Piérard.	n° 10, p. 8	De Villers-la-Ville à Louvain ou un cheval sur la boucle, par Emille Cox.
<b>AVERBODE</b>		
Une page d'histoire : Averbode, par A. Van Wolput.	n° 4, p. 19	
<b>BEKKERZEEL</b>		
Pourquoi nous arrêter à Bekkerzeel ? par G. Dobrowsky.	n° 12, p. 46	
<b>BERTEM</b>		
Bertem et la légende du quatrième Fils Aymon, par Jean Cette.	n° 12, p. 16	
<b>BLANDEN</b>		
Le tourisme par relais, par A. Ghiste.	n° 6, p. 3	
<b>BOIS-SEIGNEUR-ISAAC</b>		
Curiosité de Bois-Seigneur-Isaac, par A. Van Wolput.	n° 6, p. 11	
<b>BORNIVAL</b>		
Bornival ou la rusticité préservée, par J. Delmelle.	n° 1, p. 17	
<b>BRABANT</b>		
Bornes : A la recherche des bornes anciennes, par J. Piérard.	n° 4, p. 28	
Eglises : Le mobilier des églises est-il menacé de disparition ?, par V. G. Martiny.	n° 7-8, p. 8	
Forêt : Le journal d'une forêt, par G. Ninnane.	n° 4, p. 36 n° 5, p. 36 n° 6, p. 30 n° 7-8, p. 32 n° 9, p. 17 n° 10, p. 31 n° 11, p. 37 n° 12, p. 54	
Petites barrières, grandes améliorations, par A. Van Wolput.	n° 2, p. 10	
Littérature : Le jeune poète infirme Jean-Louis Vanham, par A. Van Wolput.	n° 7-8, p. 14	
Maurice Carême et le Brabant derrière l'œil noir de la caméra de Geneviève Grand'ry, par A. Van Wolput.	n° 11, p. 1	
Le prix Edgard Spaelant est décerné pour la première fois.	n° 12, p. 4	
Musées : Le mouvement touristique dans les musées, par A. Boyen.	n° 12, p. 23	
Sports : Vedettes sportives. Folklore. Humour et mauvais garçons, par V. Boin.	n° 4, p. 13	
Le renouveau du sport équestre, par J. Squilbeck.	n° 9, p. 7	
Audaces fortuna juvat, par A. Ekdotte.	n° 9, p. 1	
Les VIIe Jeux Nationaux pour handicapés, par Anne.	n° 7-8, p. 12	
Traditions populaires : Grégoire le Grand patron des écoliers, par A. Volont.	n° 3, p. 33	
Un saint céphalophore, par A. Volont.	n° 10, p. 37	
Le joli mois de mai, par A. Volont.	n° 5, p. 38	
Fantaisies d'avril, par R. Hardouin.	n° 4, p. 39	
Les moissons d'août, par A. Volont.	n° 7-8, p. 36	
Cœur rouge sur carton blanc, par A. Volont.	n° 2, p. 34	
Coutumes de l'an neuf.	n° 1, p. 40	
Les travailleurs du fer fêtent St-Eloi, par A. Volont.	n° 12, p. 57	
		<b>BRUXELLES</b>
		Architecture : La Maison du Peuple de Bruxelles sauvée in extremis, par V. G. Martiny.
		L'œuvre du baron Victor Horta, par V. G. Martiny.
		Cafés : Un des plus vieux cafés de Bruxelles en voie de démolition, par A. Van Wolput.
		Communications : Histoire du Métropolitain bruxellois, par J. Delmelle.
		Le semi-métro, par A. Van Wolput.
		Gîtes d'étapes : Le tourisme par relais, par A. Ghiste.
		Histoire : Bonaparte à Bruxelles, par Ch. Mertens.
		La vie quotidienne à Bruxelles à la Belle Epoque, I
		II
		III
		IV
		par G. Winterbeek
		Hôtels : L'ambassade de France et ses souvenirs, par E. Poumon.
		Musées : Antoine Wiertz se survit dans un musée bruxellois, par J. Delmelle.
		Les tapisseries de la Victoire des Vertus.
		Palais : Visitez avec nous le Palais de Bruxelles, par E. Op de Beeck.
		Pares : Un charmant petit parc... ou une ajoutée au Plan Vert, par P. Giraud.
		Peintres : Les Archiducs, le Coudenberg et Rubens, par G. Hemeleers.
		Places : Bruxelles se transforme, par G. Hemeleers.
		Poste : Bruxelles se transforme, par A. Volont.
		Quartiers : Bruxelles possédait une réserve de glace naturelle, par G. Hemeleers.
		Rues : De quelques rues du quartier des Marolles, par D. Hilson.
		Les tribulations d'une artère bruxelloise, par J. Verspecht.
		La métamorphose d'une antique chaussée, par J. Verspecht.
		Senne : Il y a 100 ans : le vêtement de la Senne, par A. Volont.
		Statues : La statue du « Tonnelier » est retrouvée décapitée.
		Pourquoi les avoir séparées l'une de l'autre ?, par G. Hemeleers.
		<b>DIEST</b>
		Audaces fortuna juvat, par A. Ekdotte.
		Le tourisme par relais, par A. Ghiste.

DILBEEK	n° 6, p. 34
La légende de Sainte Alène, par A. Volont.	
Une journée au cœur du Payottenland, par Y. Boyen.	n° 7-8, p. 26
GAASBEEK	
Une journée au cœur du Payottenland, par Y. Boyen.	n° 7-8, p. 22
GENVAL	
Le tourisme par relais, par A. Ghiste.	n° 6, p. 7
GRAND-BIGARD	
L'histoire de Wivine et de ses compagnes, par P. Giraud.	n° 10, p. 28
HAACHT	
A Haacht et aux alentours, par E. Poumon.	n° 3, p. 21
HAL	
Une visite à Hal, par Y. Boyen.	n° 11, p. 20
HAREN	
Haren, Bruxelles XIII, par E. Poumon.	n° 12, p. 40
HERINNES	
A Vollezele, Héringnes et aux alentours, par E. Poumon.	n° 2, p. 20
HOFSTADE	
Un dimanche à Hofstade et au domaine de Planckendael, par Y. Boyen.	n° 9, p. 28
Le tourisme par relais, par A. Ghiste.	n° 6, p. 7
HOEILAART	
Hoeilaart nous invite, par A. Van Wolput.	n° 9, p. 12
HUIZINGEN	
Le tourisme par relais, par A. Ghiste.	n° 6, p. 8
KESSEL-LO	
Le tourisme par relais, par A. Ghiste.	n° 6, p. 9
LEEUEW-SAINT-PIERRE	
Une visite à Hal, par Y. Boyen.	n° 11, p. 20
LENNIK-SAINT-MARTIN	
Une journée au cœur du Payottenland, par Y. Boyen.	n° 7-8, p. 23
LENNIK-SAINT-QUENTIN	
Une journée au cœur du Payottenland, par Y. Boyen.	n° 7-8, p. 23
LINKEBEEK	
Linkebeek, petite Suisse brabançonne, par C. Derie du Brunckez.	n° 10, p. 19
LOMBEEK-NOTRE-DAME	
Une journée au cœur du Payottenland, par Y. Boyen.	n° 7-8, p. 24
LONGUEVILLE	
Un village appelé Longueville, par J. Delmelle.	n° 7-8, p. 18
LOUVAIN	
Le tourisme par relais, par A. Ghiste.	n° 6, p. 9
MACHELEN	
L'église de Machelen-lez-Vilvorde, par J. Delmelle.	n° 2, p. 7
MONTAIGU	
La procession aux chandelles de Montaigu, par A. Volont.	n° 11, p. 32
MUIZEN	
Un dimanche à Hofstade et au domaine de Planckendael à Muizen, par Y. Boyen.	n° 9, p. 28
NETHEN	
A Nethen-la-Wallonne, par J. Delmelle.	n° 10, p. 22

NIVELLES	
Nivelles : la restauration de l'église des Récollets, par A. Van Wolput.	n° 3, p. 2
Nivelles par quatre degrés sous zéro, par A. Van Wolput.	n° 3, p. 6
Nivelles : sa collégiale Sainte-Gertrude et son sous-sol archéologique, par C. Derie du Brunckez.	n° 1, p. 20
A Nivelles, une remarquable école pilote, par F. Alain.	n° 12, p. 32
OHAIN	
Le culte de Sainte-Wivine, par H. P. Henri-Jaspar.	n° 1, p. 34
Ohain et alentours vers 1815, par Ch. Hemeleers.	n° 6, p. 32
PEDE-SAINTE-ANNE	
Une journée au cœur du Payottenland, par Y. Boyen.	n° 7-8, p. 26
PEDE-SAINTE-GERTRUDE	
Une journée au cœur du Payottenland, par Y. Boyen.	n° 7-8, p. 25
REBECQ-ROGNON	
Vers le succès, par M. A. Duwaerts.	n° 9, p. 19
RHODE-SAINT-GENESE	
Les Sept Fontaines, par C. Dehair.	n° 12, p. 52
RIXENSART	
Un séjour du comte Charles-Forbes-René de Montalembert, par C. Dehair.	n° 1, p. 37
SCHAFFEN	
Audaces fortuna juvat, par A. Ekdotte.	n° 9, p. 1
SCHEPDAAL	
Une journée au cœur du Payottenland, par Y. Boyen.	n° 7-8, p. 25
STRIJTEM	
Une journée au cœur du Payottenland, par Y. Boyen.	n° 7-8, p. 24
THOREMBAIS-SAINT-TROND	
Promenade à Thorembais-Saint-Trond, par Jean Cette.	n° 1, p. 13
VILLERS-LA-VILLE	
Vous qui partez à l'aventure à Villers-la-Ville, savez-vous que..., par A. Van Wolput.	n° 10, p. 1
VILVORDE	
Les stalles et la chaire de vérité de Notre-Dame de Vilvorde, par C. Derie du Brunckez.	n° 4, p. 25
VLEZENBEEK	
Une journée au cœur du Payottenland, par Y. Boyen.	n° 7-8, p. 22
VOLLEZELE	
A Vollezele, Héringnes et alentours, par E. Poumon.	n° 2, p. 20
WATERLOO	
La vallée de la Lasne et la bataille de Waterloo, par J. Delmelle.	n° 4, p. 5
Le champ de bataille de Waterloo. Un pèlerinage qui s'impose, par Y. Boyen.	n° 5, p. 13
Waterloo 1965. Carrefour de l'histoire et du tourisme, par M. A. Duwaerts.	n° 6, p. 1
A Waterloo, des personnages de cire, par H. P. Henri-Jaspar.	n° 12, p. 20
WATERMAEL-BOITSFORT	
Watermael-Boitsfort, haut lieu de la banlieue bruxelloise, par E. Poumon.	n° 5, p. 7
WOLUWE-SAINT-LAMBERT	
Une journée à l'aéroport national, par Y. Boyen.	n° 10, p. 13
ZAVENTHEM	
Autour d'un aéroport, par E. Poumon.	n° 1, p. 23
Une journée à l'aéroport national, par Y. Boyen.	n° 10, p. 13



Nivelles : Collégiale Ste-Gertrude.



Villers-la-Ville : les ruines.



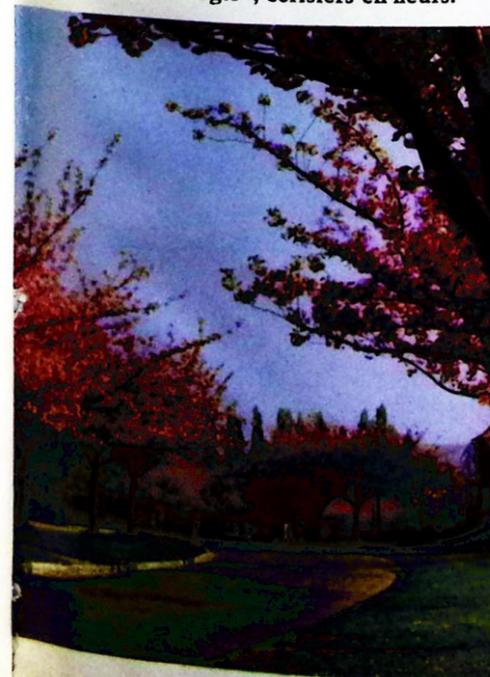
Heverlee : l'abbaye de Parc.

## Aux quatre coins du Brabant

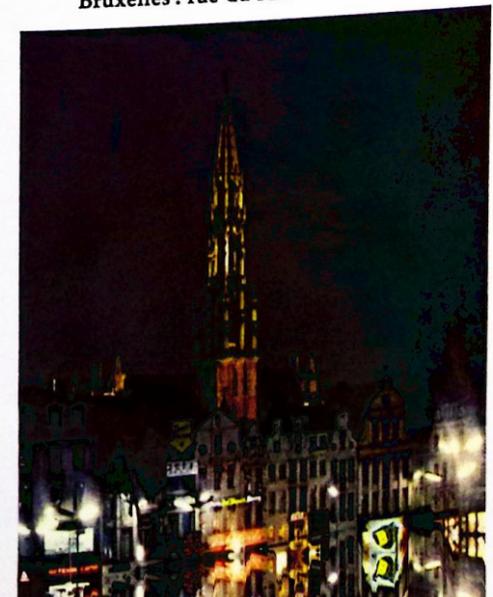
PARTOUT, LE PASSÉ EST PRÉSENT

Tons roses, ou scintillants, ou rouges vifs, brassent la beauté

Boitsfort : "Le Logis", cerisiers en fleurs.



Bruxelles : rue du Marché-aux-Herbes.



Bruxelles : place de Brouckère.





---

IL FAUT  
SAVOIR MENER  
LA BARQUE...

---

1. Les Sept Fontaines.
2. Les étangs Mellaerts à Woluwe-St-Pierre.

